

2M11.3467.4

Université de Montréal

« Dans l'ombre du Prince » :
A.N. Amelot de La Houssaye, mémorialiste
(1634-1706)

par

Jérôme BLETON

Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.) en histoire

Août 2006

© Jérôme Bleton 2006



↓

7

054

2007

100.1

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

« Dans l'ombre du Prince » :
A.N. Amelot de La Houssaye, mémorialiste
(1634-1706)

Présenté par :

Jérôme Bleton

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Dominique Deslandres, directrice de recherche
Éric Méchoulan, président-rapporteur
Frédéric Charbonneau, membre du jury

Mémoire accepté le : 10 OCT. 2006

Résumé et mots clefs

Les posthumes *Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires* (1722) attribuées à l'érudit français Abraham Nicolas Amelot de La Houssaye (1634-1706) furent un petit best-seller du début du XVIII^e siècle. Composés à partir de notes disparates rassemblées pêle-mêle après la mort de l'auteur, sans doute pour capitaliser sur la réputation assez considérable qu'il s'était acquise dans la « République des Lettres » à titre de traducteur, d'adaptateur et d'annotateur de Tacite, de Machiavel et de Baltasar Gracian, ces Mémoires s'apparentent de près au genre des ana, alors en vogue. Classées en ordre vaguement alphabétique, les rubriques inégales qui composent cet ouvrage traitent d'une foule de sujets : généalogie princière, histoire, critique, politique, diplomatie, anecdotes curieuses, comiques ou licencieuses... Les opinions d'Amelot, que celui-ci avait été contraint de savamment dissimuler dans les œuvres qu'il publia de son vivant, par peur de la répression, peuvent désormais être diffusées relativement librement : ce livre est en effet à même de rencontrer un lectorat dans le contexte d'un relâchement du carcan absolutiste et de la graduelle montée en puissance de l'opinion publique. Par ce texte singulier, Amelot s'impose à nous comme un témoin de son temps ; non pas un témoin privilégié, mais un point de vue légitime, contribuant par son expérience rapportée à l'impressionniste image d'ensemble qui peut graduellement émerger du foisonnement des perspectives individuelles. Par le biais de ce document — qui sera situé à la fois en regard de ce qu'il est possible de reconstituer de la vie de l'auteur, ainsi que par rapport aux pratiques historiographiques, érudites et littéraires ayant cours à l'époque — il s'agira d'entreprendre une approche à l'échelle humaine du « siècle de Louis XIV » (comme écrit Voltaire) inspirée par la classification épistémologique foucauldienne, la biographie, la micro-histoire, l'histoire culturelle et l'histoire des mentalités.

**Mémoires, Histoire, Érudition, Traduction, République des Lettres,
Opinion publique, Diplomatie, Tacitisme, Ana, Machiavel, Gracian,
France, XVII^e-XVIII^e siècles**

Abstract and key words

The posthumous collection entitled *Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires* (1722) and attributed to the French scholar Abraham Nicolas Amelot de La Houssaye (1634-1706) became a minor best-seller of the beginning of the XVIIIth century. Probably compiled from miscellaneous notes found after the author's death, it was published in order to profit from the considerable reputation Amelot had acquired in the "Republic of Letters" as a translator, adaptor and annotator of Tacitus, Machiavelli and Baltasar Gracian. These Memoirs are in fact closely related to the *ana* genre, popular at the time. Vaguely classified in alphabetical order, the uneven chapters that make up this text deal with many subjects : princely genealogy, history, critical erudition, politics, diplomacy, and curious or funny or salacious anecdotes... Amelot's opinions, which, for fear of repression, he had been forced to elaborately dissimulate in the works he published during his lifetime, could now be safely broadcast : they would garner a readership in the context of the loosening of absolutist constraints and the gradual rise of public opinion. Thus, through this singular compilation, Amelot can be singled out as a witness of his times; not a privileged witness, but a legitimate point of view, contributing by his mediated experience to the impressionistic global picture that emerges from the convergence of myriad individual perspectives. With the help of this book — contextualised with regards to what can be salvaged of the author's life and informed by a study of the historiographical, erudite and literary practices of the times — one can attempt an approach of "Louis XIV's century" (to paraphrase Voltaire) on a human scale, inspired Michel Foucault's epistemological classification on the one hand, and on the other, by contemporary approaches to the study of history, such as: biography, micro-history, cultural history and the "history of mentalities".

**Memoirs, History, Erudition, Translation, Republic of Letters,
Public Opinion, Diplomacy, Tacitism, Ana, Machiavelli, Gracian,
France, XVIIth-XVIIIth centuries**

Table des matières

RÉSUMÉ/ABSTRACT	iii-iv
TABLE DES MATIÈRES	v
REMERCIEMENTS	vii
INTRODUCTON	
Prélude	1
Parnasse historiographique	5
Les détours de la liberté	8
I. JARDINS BAROQUES — SUR LES TRACES DE L'ÉPISTÉMÈ	14
Traducteur, traditeur	15
Amelot dans tous ses états	18
L'air du temps, 1634-1706	26
La couronne, la crosse, l'épée, la robe, la plume, le fléau	30
Le système de la cour	35
Les anges de Machiavel : diplomatie officielle et officieuse au Grand Siècle	38
D'un jardin, l'autre	42
II. LE CABINET DE CURIOSITÉS — GENRES ET FIGURES DE L'HISTOIRE AU XVII^e SIÈCLE	43
Genres	48
La mémoire, les Mémoires, l'histoire	49
<i>Mémoires historiques</i> ou « Amelotana » ?	52
<i>Mémoires historiques</i> ou compilation encyclopédique ?	55
<i>Mémoires historiques</i> ou « lieux communs » ?	56
L'historiographie classique	58
Le tacitisme d'Amelot de La Houssaye — ou la <i>techne</i> politique à l'usage de l'honnête homme	67
Les fenêtres de l'antiquaire	73
III. LA GRANDE GALERIE — LES CARACTÈRES D'AMELOT DE LA HOUSSAYE	74
Bouquet érudit ou insolences posthumes ?	78

Les lambeaux de la toge de Clio

87

CONCLUSION

90

Les sentiers qui bifurquent

99

ANNEXE

102

BIBLIOGRAPHIE

157

Remerciements

Je remercie Mme Dominique Deslandres, qui a dirigé ce mémoire : elle a eu la patience de relire attentivement ma prose hésitante et d'orienter mes élans parfois un peu débordants dans les canaux de la méthodologie historique contemporaine.

Je remercie aussi mes parents, sans l'aide de qui, je n'aurais pu venir à bout de cet ouvrage.

INTRODUCTION

Prélude

Lisbonne, 1669

Dramatis personae :

M. de Saint-Romain — ambassadeur de France

M. de Verjus — envoyé français auprès de la reine du Portugal

Amelot (en Scapin) — second secrétaire des commandements

VERJUS

Ah ça, nous y voici !

SAINT-ROMAIN

Le fourbe !

VERJUS

Nous te prenons la main dans le sac !

SAINT-ROMAIN

L'ignoble !

VERJUS

Oserais-tu le nier, coquin ?

SAINT-ROMAIN

Après que nous eussions fait ouvrir votre coffre et vu de nos yeux tout ce que vous nous dérobâtes ?

VERJUS

C'est scandaleux !

SAINT-ROMAIN

C'est monstrueux !

VERJUS

Traître !

SAINT-ROMAIN

Félon !

VERJUS

J'enrage !

SAINT-ROMAIN

Je gronde !

VERJUS

J'éclate !

AMELOT

Hélas !...

VERJUS

Il avoue !

SAINT-ROMAIN

Vous avouez ?

AMELOT

Messieurs ! Messieurs ! De grâce ! J'avoue, j'ai péché. Mais l'éloquence de votre canne finit tout juste de me convertir.

VERJUS

Rien de tel en effet qu'une bastonnade pour inspirer un sincère repentir.

AMELOT

Adieu, ô val de larmes ! Adieu, ô néfastes tentations ! Je vous renie. Et je promets, Messieurs, si vous me laissez déguerpir, de cloîtrer à jamais ma honte dans le sein compassionné de quelque douce pénitente —

SAINT-ROMAIN (*a parte*)

Cet animal déraisonne.

AMELOT

Pénitence, dis-je !

VERJUS

Faquin lubrique ! Espion ! Tartuffe !

AMELOT

Pardon ! Pardon ! Épargnez-moi : je meurs ! J'expire ! Ce sont les mots qui me trahissent. Épargnez-moi : je jure, sans rire, qu'en bonne et austère religion je m'irai désormais ensevelir !

Cette scène n'a bien sûr jamais eu lieu.

Amelot de La Houssaye était déjà en route pour l'Italie quand Verjus et Saint-Romain se rendirent compte des larcins qu'il avait commis à Lisbonne. Si j'ai pris la liberté de débiter cette étude historique par une fiction — petit pastiche dans le style de Molière —, c'est que je voulais de prime abord installer le lecteur, par le truchement de la langue, du style, dans l'intimité de l'époque qui nous intéresse. En effet, par le biais d'Abraham Nicolas Amelot de La Houssaye (1634-1706) — écrivain, érudit, traducteur, penseur politique, peut-être espion, sans doute voleur... figure historique singulière que j'estime pourtant dans une certaine mesure « représentative » de la réalité humaine qui me questionne — je compte aborder plusieurs aspects de la vie au XVII^e siècle. Ainsi, au delà de l'ébauche des événements politiques, militaires et diplomatiques à l'échelle de la France ou de l'Europe, Amelot (en tant qu'auteur d'intéressants *Mémoires historiques...*) me servira de point d'ancrage pour examiner la culture, les mœurs, l'organisation de la société, les perceptions du pouvoir, les modes de représentation que pouvait entretenir un homme de son époque. Il s'est imposé à moi comme un témoin de son temps — non pas un témoin privilégié, mais un point de vue légitime, contribuant par son expérience rapportée à l'impressionniste image d'ensemble qui peut graduellement émerger du foisonnement des perspectives individuelles.

Ainsi, le présent mémoire s'inscrit dans le courant de l'histoire singulière, « qualitative », qui s'est graduellement imposée dans l'historiographie contemporaine depuis le début des années 1980 : histoire culturelle, histoire des mentalités, micro-histoire, biographie... J'ai voulu suivre cette inflexion dans la pratique historique, qui délaisse l'aspiration de faire l'examen exhaustif, à un niveau socio-économique et politique, des vastes plages de la durée pluriséculaire (à la manière de Fernand Braudel, par exemple). Je crois que désormais, à l'instar d'un Carlo

Ginzburg, l'historien peut revendiquer au contraire la légitimité de porter un regard plus intime sur son objet d'étude — objet qu'il définit dès lors en valorisant moins l'exhaustivité statistique et plus la singularité humaine campée dans sa réalité quotidienne. L'approche de Ginzburg et sa méthodologie « micro-historique », dont je me suis inspiré, sont en effet axées principalement sur les individus, leur culture, et les traces énigmatiques qu'ils égrènent en passant.¹

C'est dans cette perspective — ou dans celle, confluente, d'« histoire culturelle »² à la manière de Peter Burke, ou encore d'« histoire des mentalités »³ — que j'ai voulu traiter d'Amelot de La Houssaye et de son œuvre. Par le biais des traces laissées par sa vie, par ses activités, j'estime en effet qu'il est possible d'opérer une coupe synchrétique révélatrice dans l'épaisseur de l'histoire : grâce au levier que constituera pour moi l'œuvre de ce mémorialiste, je veux dégager le contour des idéologies, de la culture qu'il habite — et qui l'habite. Je désire tracer le chemin singulier d'Amelot sur la carte de l'espace vital qui étaye (ou détermine ?) son identité et ses perceptions. Aussi, du point de vue de la méthodologie et de l'approche historiographique, on verra combien ma réflexion a été nourrie par les travaux de Michel Foucault d'une part, et d'autre part, par ceux d'historiens contemporains tels Carlo Ginzburg, Benedetta Craveri, Anthony Grafton, Peter Burke, Emmanuel Le Roy Ladurie, Jean-Christian Petitfils, Arlette Farge et Blandine Kriegel.

¹ Les traces sont judiciaires dans le cas de Ginzburg ; il travaille souvent à partir de minutes de procès d'inquisition comme dans *Le Fromage et les vers. L'univers d'un meunier au XVI^e siècle*. Paris : Aubier, 1980 (pour la version française).

² Voir Peter Burke — *What is cultural history?* Cambridge : Polity Press, 2004 et aussi Philippe Poirrier — *Les Enjeux de l'histoire culturelle*. Paris : Seuil, 2004.

Parnasse historiographique

De la puissante démarche de Michel Foucault, j'ai retenu la conception de l'histoire comme un dense enchevêtrement de trames discursives — séduit par l'idée qu'en les retraçant, en examinant leurs complexes relations les unes par rapport aux autres, l'historien (mais aussi le philosophe) était à même d'acquérir graduellement le pouvoir de faire émerger une interprétation globale, pleine de sens, mettant à nu les configurations transitoires de l'épistémè : dévoilant ainsi l'horizon conceptuel en devenir d'époques lointaines, de sociétés depuis longtemps révolues.⁴

Les travaux d'Anthony Grafton m'ont servi pour leur part à éclairer les motivations de la méthodologie historique contemporaine — hybride de démonstration scientifique et de plaidoyer rhétorique, au service d'une vérité fixée, commune, vérifiable, partageable.⁵ De plus, son petit ouvrage sur les faussaires et critiques a été pour moi un précieux rappel à la vigilance lors de mon périple dans les brumes apocryphes...⁶

Par ailleurs, le monumental ouvrage de Blandine Kriegel sur l'historiographie classique (les acteurs qui l'animèrent, les institutions qui l'encadrèrent, les finalités qu'elle cultiva...) a servi de fondation à mes recherches.⁷ C'est sur cette solide base d'érudition qu'il m'a été possible d'ériger ma modeste interprétation des *Mémoires historiques* d'Amelot.

Les travaux d'Arlette Farge, quant à eux, m'ont beaucoup encouragé à explorer ce document — œuvre mineure d'un écrivain mineur — car ses livres sur l'émergence de la sphère publique au XVIII^e siècle m'ont convaincu qu'un tel exercice n'était pas trivial, mais qu'au

³ Ce courant historiographique est illustré par des chercheurs tels Roger Chartier, Robert Darnton, Patrice Higonnet, Lynn Hunt, Keith Baker, Mona Ozouf, Sarah Maza, etc...

⁴ Michel Foucault — *Les Mots et les choses*. Paris : Gallimard, 1966.

⁵ Voir Anthony Grafton — *Les Origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note en bas de page*. Paris : Seuil, 1998.

⁶ Anthony Grafton — *Faussaires et critiques. Créativité et duplicité chez les érudits occidentaux*. Paris : Les Belles Lettres, 1993.

contraire, c'est parfois en écoutant l'écho des revendications des plus humbles, des plus oubliés, (des plus oubliables ?), que l'on se trouve le mieux à même de se faire une idée juste du passé, échappant aux déformations qu'imposent les contraintes de l'ordre établi.⁸

Dans les œuvres de Jean-Christian Petitfils, j'ai puisé le désir de traiter la vie d'un homme en particulier : de me mettre au service d'une réalité humaine, psychologique, qu'il s'agit de faire ré-émerger, vivante, reconnaissable, de la poussière des archives.⁹ Je souscris à la conception qui anime son travail, selon laquelle la vie de chacun ne ferait sens, ne pourrait être interprétée qu'à condition d'à la fois élucider (au moins partiellement) les motivations personnelles des individus d'une part et d'autre part de les situer dans l'immense enchevêtrement social, politique, historique et culturel dont ils relèvent.

Or, justement, dans le livre de Benedetta Craveri sur *L'Âge de la conversation*, qui retrace l'évolution de la vie mondaine sous l'Ancien Régime, j'ai pu découvrir sur quel fond nuancé de sociabilité s'était érigée l'attitude « honnête » si importante pour Amelot et ses contemporains. J'ai pu de la sorte replacer les efforts de ce mémorialiste, mais aussi ses valeurs, dans le cadre des enjeux de la société de son époque.¹⁰

D'Emmanuel Le Roy Ladurie, j'ai tenté de reprendre une approche d'analyse textuelle thématique — celle qu'il utilise à si bon escient pour examiner les *Mémoires* du duc de Saint-Simon.¹¹ Ce qui m'a impressionné dans sa méthode, c'est la force explicative que confèrent les outils de la critique, alliés à une contextualisation avisée : le texte du duc de Saint-Simon sert en effet pour Le Roy Ladurie de porte d'entrée à la cour de France... Mais il nous rappelle qu'il faut,

⁷ Blandine Kriegel — *L'Histoire à l'Âge classique*. Paris : PUF, 1988.

⁸ Voir par exemple *Dire et mal dire. L'Opinion publique au XVIIIe siècle*. Paris : Seuil, 1992.

⁹ Voir par exemple son *Louis XIV*. Paris : Perrin, 1995.

¹⁰ Benedetta Craveri — *L'Âge de la conversation*. Paris : Gallimard, 2002.

¹¹ Emmanuel Le Roy Ladurie — *Saint-Simon ou le système de la cour*. Paris : Fayard, 1997.

pour y pénétrer réellement, savoir se donner des critères objectifs afin de distinguer la réalité du mirage ; qu'il faut savoir reconnaître quand le témoignage, exagère, se fourvoie... Le mémorialiste présente sa réalité, mais c'est à l'historien de faire émerger de ce témoignage subjectif une vérité « objective ». Or, je tente moi aussi, à partir des notes contenues dans les *Mémoires historiques* de faire apparaître le monde d'Amelot — non seulement comme il le voyait, mais comme il était effectivement.

En ce qui concerne la vie et l'œuvre d'Amelot de La Houssaye, je me suis principalement basé sur les travaux récents, fruits d'une recherche très fournie et d'une fine analyse, que Jacob Soll a consacrées à cet écrivain peu étudié.¹² J'ai eu souvent recours à son excellente monographie *Publishing The Prince : History, Reading, & The Birth Of Political Criticism*, parue en 2005 : en particulier pour comprendre la portée politique des écrits d'un homme qui, dans la critique érudite, chercha à mesurer l'ampleur de sa liberté.¹³ En effet, le professeur Soll offre dans son livre une interprétation originale de l'œuvre d'Amelot — avançant la thèse selon laquelle celui-ci aurait été avant tout une sorte d'intellectuel subversif, forcé par les circonstances politiques de son époque de bien cacher son jeu dans un déroutant labyrinthe de gloses textuelles.¹⁴

Par ailleurs, Mr. Soll me fit part, lors d'un bref échange, de son soupçon que les *Mémoires historiques*, dont j'entreprends ici l'étude, ne seraient en fait qu'un faux, composé pour capitaliser sur la réputation d'Amelot — à la manière des faussaires et critiques étudiés par

¹² En tout, moins d'une dizaine d'articles ou notices biographiques concernant Amelot de La Houssaye ont été publiés ; or il faut noter que la plupart de ces textes se font écho les uns les autres et répètent les mêmes informations, glanées de seconde main, et provenant presque exclusivement des *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres* (1727-1745, 43 vol. t. XXXV (1736), p.120-131) de Jean-Pierre Niceron ; des *Archives de la Bastille* (F. Ravaisson, éd., t. VIII (1876), p.93-94) ; et des *Journal et mémoires* de Mathieu Marais (Paris, 1863-1868, 4. vol., t.II, p.396-397).

¹³ Jacob Soll — *Publishing The Prince. History Reading and the Birth of Political Criticism*. Ann Arbor : The University of Michigan Press, 2005.

Anthony Grafton.¹⁵ Le professeur Soll suit en cela l'opinion exprimée dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres* de Jean-Pierre Nicéron.¹⁶ À mon avis, cette question de l'authenticité des *Mémoires* d'Amelot est difficilement soluble (en tout cas, avec les moyens d'investigation limités qui sont présentement à ma disposition) ; cependant, il semble probable qu'Amelot ait bien rédigé une grande partie des notes à partir desquelles le texte fut ultérieurement composé : sorte d'*Amelotana* dès lors...¹⁷ Ainsi, je vais tout de même considérer Amelot de La Houssaye comme l'auteur — au moins par voie indirecte — des *Mémoires historiques* dont il sera question dans ce qui suit.

Pour finir, l'admirable livre d'histoire littéraire de Frédéric Charbonneau *Les Silences de l'histoire*,¹⁸ portant sur le genre des mémoires d'Ancien Régime, m'a été particulièrement utile pour cerner ce texte si incertain — précieuse boussole pour naviguer les méandres mnémoniques de l'historiographie classique.

Les détours de la liberté

Amelot se croyait le plus grand politique de l'Europe ; cependant il ne sut jamais se tirer de la médiocrité ; et il mourut dans la misère : c'est qu'il était politique par son esprit et non par son caractère.
— Voltaire¹⁹

¹⁴ Voir *Infra*.

¹⁵ Grafton — *Fausaire et critiques*.

¹⁶ Jean-Pierre Nicéron — *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres*. Paris : Briasson, 1727-1745, vol. 35, p.120-31 cité par par Jacob Soll, *Publishing The Prince*, p.133.

¹⁷ Voir *infra*, section « Le cabinet de curiosités — genres et figures de l'histoire au XVIIe siècle ».

¹⁸ Frédéric Charbonneau — *Les Silences de l'histoire. Les Mémoires français du XVIIe siècle*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2000.

¹⁹ *Le Siècle de Louis XIV*. « Catalogue de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV, pour servir à l'histoire littéraire de ce temps. » Repris sur le site www.voltaire-integral.com/html/14/04CATALO-1.html

Abraham Nicolas Amelot de La Houssaye ne fut ni prince, ni génie. Érudit français de l'âge classique, son œuvre d'historien, de critique, de penseur politique, de traducteur, eut un certain retentissement jusqu'à la Révolution ; cependant, mis à part quelques traductions, elle nous paraît aujourd'hui éloignée, difficilement lisible, surannée. De cette œuvre étiolée, évidée par le temps de sa substance active, ne demeure pour nous que le document. Les contraintes qui déterminèrent les formes littéraires et les stratégies de rédaction d'Amelot ne sont plus les nôtres : nous risquons à tout moment de nous fourvoyer dans le dédale du texte, de nous perdre en nous efforçant d'y trop bien lire entre les lignes.²⁰ En outre, les posthumes *Mémoires historiques* (1722), sur lesquels portera cette étude, sont certainement au moins partiellement apocryphes.²¹ À peine notre lecture entamée et nous voici déjà piégés dans le manège d'Amelot, qui ne cessa, pour préserver sa liberté, de cultiver l'équivoque, les glissements, se démenant pour être à la fois compris et insaisissable... Nous nous retrouvons englués dans l'ahurissant marécage des pratiques éditoriales de la République des Lettres du début du XVIII^e siècle, patrie accueillant tant d'aventuriers pseudonymes, tant de faussaires, de critiques.

Confrontés à cette source problématique, comment l'interroger de façon féconde ? Nous ne connaissons que peu de choses sur la vie d'Amelot et ses *Mémoires*, comme nous le verrons, n'en font pas le récit. Nous ne pouvons donc pas de nos travaux nourrir une biographie, à proprement parler, du mémorialiste. Par ailleurs, une analyse littéraire de type formel se révèle difficilement praticable face à un texte aussi diffus, informe justement. Il nous faut donc rechercher des modalités d'approche alternatives : or, je propose de questionner le texte d'Amelot

²⁰ « [...] Amelot has been forgotten by modern intellectual historiography precisely because of his own authorial strategy, which fits poorly into the conventional definition of what it means to be an author. » Jacob Soll — *Publishing The Prince*, p.10.

²¹ Jean-Pierre Nicéron — *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres*. Paris : Briasson, 1727-45, vol. 35, p.120-31.

en le contextualisant à de multiples niveaux ; en déployant le plus amplement possible son horizon culturel et social, les modes de représentation, les pratiques rhétoriques dont il relève — l'esprit, en somme, qui animait Amelot et son époque. Ce n'est pas une Vie que je désire présenter, mais bien plutôt une sorte de figure complexe, à la mode des moralistes de son temps : signe abstrait désignant de multiples objets, mais aussi portrait analogique désignant l'individu unique dont il est la représentation — à la fois nom commun et nom propre. Autrement dit, je souhaite bien ébaucher le portrait d'un individu, mais pour en dégager un type significatif, un caractère... Je tenterai de l'extraire de l'œuvre d'Amelot dans son ensemble, et en particulier des lambeaux de sa singulière compilation *historique, politique, critique et littéraire*²² ainsi que du peu de sources d'époque le concernant directement et des quelques études contemporaines qui lui ont été récemment consacrées. Amelot serait, sur un mode mineur, l'*Intellectuel Subversif* — envahissant subrepticement cette « sphère publique » encore refoulée qui s'avérera pourtant si déterminante dans le jeu du pouvoir au XVIII^e siècle.

Les *Mémoires* d'Amelot ne me paraissent pouvoir devenir intelligibles que dans la mesure où nous les replaçons au sein de leurs paradigmes littéraire (pour la forme, ou plutôt, le *genre* littéraire : comment le discours du mémorialiste se déploie-t-il ?) et épistémologique (pour le fond : qu'est-ce que son milieu, sa culture, lui permettaient-ils de penser et d'exprimer ?). En fait, avec Amelot de La Houssaye, sa vie, son œuvre, c'est un certain esprit de la France classique qu'il s'agit de capturer : je compte m'en saisir comme par le petit côté, puisque — du moins à en croire Lucrèce — c'est parfois celui qui offre la meilleure prise. Au delà du prétexte pour examiner les aléas de la politique louisquatorzienne ou les fortunes de la France dans le concert

²² Abraham Nicolas Amelot de La Houssaye — *Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires*. « Ouvrage imprimé sur le propre Manuscrit de l'Auteur ». Amsterdam : Michel Charles Le Cène, 1724 [1722 pour l'éd. originale], 2 Volumes.

européen, le mémorialiste me servira de levier pour découvrir, dans leur épaisseur, la culture, les mœurs, l'organisation de la société, les perceptions du pouvoir, les modes de représentation que pouvait entretenir un homme éveillé au siècle de Louis le Grand. Ainsi, de quel milieu Amelot provenait-il ? Quels furent ses jours, ses ambitions ? Dans quels réseaux s'inscrivait-il ? Qui ont été ses protecteurs, ses parents ? Si Amelot ne rédigea pas ses *Mémoires*, qui donc les écrivirent ? Dans quel but ? Qu'est-ce que ceux-ci peuvent-ils bien nous révéler, en définitive ?

L'analyse qui suit s'articulera, fondamentalement, autour du concept foucauldien d'*épistémè*. Dans son ouvrage *Les Mots et les choses* (1966), l'idée directrice de Michel Foucault est que toutes les périodes historiques sont caractérisées par l'existence d'une structure implicite qui encadre le discours et les mœurs, déterminant tout ce qui est possible, pensable, acceptable. Son analyse de l'historiographie le mène à affirmer que cette disposition *épistémologique* subit une inévitable reconfiguration au cours du temps, graduellement ou au contraire brutalement, creusant de la sorte des discontinuités irréductibles, d'une période à l'autre — des failles dans les traditions et les mentalités :

les connaissances, envisagées hors de tout critère se référant à leur valeur rationnelle ou à leurs formes objectives, enfoncent leur positivité et manifestent ainsi une histoire qui n'est pas celle de leur perfection croissante, *mais plutôt celle de leurs conditions de possibilité* [...] ²³

L'*épistémè* désigne, globalement, la conception et la pratique du monde qu'entretient un groupe social à une époque donnée : concept qui déborde largement celui de « paradigme », car il opère à un niveau plus fondamental. Ainsi suivant l'évolution des sociétés, les modes d'être et de penser deviennent graduellement incompatibles : entre la Renaissance et l'Âge classique, par exemple, ou alors entre la modernité et la soi-disant « hypermodernité » (c'est l'expression de

Foucault) ou « post-modernité », se seraient creusées des césures d'appréciation qualitative et de classification, renouvelant radicalement le rapport des mots et des choses... Dans ce qui suit, en reprenant cette analyse, il s'agira de constituer — par le biais de l'œuvre d'Amelot — une représentation nuancée de la structure (épistémologique) qui étaye l'expérience de notre mémorialiste.²⁴

Or, comment évoquer de façon suffisamment parlante l'organisation de l'univers vue par Amelot et ses contemporains ? J'ai choisi de le faire à l'aide de trois métaphores — de trois pôles thématiques — représentant les diverses approches, les lectures auxquelles se prête notre source.

1) Le jardin baroque, comme le texte d'Amelot, n'est pas aménagé en vastes perspectives²⁵ : ses effets sont plutôt le foisonnement, le surgissement, la surprise. Espace de civilisation, déployé pour accueillir des acteurs, un public, dans le jeu de la représentation sociale ; il est expression du pouvoir et de la richesse de son ordonnateur, mais aussi de sa fantaisie.²⁶

2) Par ailleurs, l'œuvre d'Amelot est, comme le cabinet de curiosité,²⁷ une collection disparate et pourtant riche, pleine de sens, mais qui n'aspire pas encore au système, à une taxinomie raisonnée et universelle. De notre point de vue extérieur, lointain (puisque nous

²³ Michel Foucault — *Les Mots et les choses*. Paris : Gallimard, 1966, p.13. C'est moi qui souligne.

²⁴ L'adoption d'un tel processus de reconstitution à partir d'indices, de signes extérieurs, pour donner à l'historien accès à la « réalité intérieure » psychologique du sujet (mais surdéterminée par la configuration épistémologique qui cadre son existence), m'a été suggérée par la lecture du livre de Carlo Ginzburg — *Le Fromage et les vers. L'univers d'un meunier au XVIe siècle*. Paris : Nouvelle bibliothèque scientifique, 1980.

²⁵ Michel Baridon — *Les Jardins*. Paris : Laffont, 1998, p.700-727. Voir aussi *Histoire des jardins. De la Renaissance à nos jours*. Sous la direction de Monique Mosser et Georges Teyssot. Paris : Flammarion, 2002.

²⁶ Entendu qu'il s'agit pour Amelot non pas de fortune ou d'élévation mais plutôt de pouvoir de discernement et de richesse culturelle...

²⁷ « Les cabinets de curiosité désignent au XVI^e et XVII^e siècles des lieux dans lesquels on collectionne et présente une multitude d'objets rares ou étranges représentant les trois règnes : le monde animal, végétal et minéral, en plus de réalisations humaines. » Voir le site de Gilles Thibault « Cabinets de curiosités. XVI^e et XVII^e siècles. » pages.infinit.net/cabine/definition.html ; ainsi que Krzysztof Pomian — *Collectionneurs, amateurs, curieux: Paris-Venise, XVI^e - XVIII^e siècles*. Paris : Gallimard, 1987 ; et Antoine Schnapper — *Curieux du grand siècle. Collections et collectionneurs dans la France du XVII^e siècle*. Paris : Flammarion, « Art, Histoire, Société », 1994.

cherchons en effet à contempler ce texte malgré la distance difficilement franchissable créée par plusieurs failles dans la surface de l'épistémè...) la collection d'Amelot peut sembler étrange : ramassis sans ordre apparent, ou alors constitué suivant des critères idiosyncrasiques et désormais indéchiffrables. Pourtant, elle exprime bien une démarche cohérente :

L'objectif des curieux [des collectionneurs de curiosités] n'est pas d'accumuler ou de répertorier la totalité des objets de la nature et des productions humaines comme le tenteront les encyclopédistes au XVIII^e siècle, *mais plutôt de pénétrer les secrets intimes de la Nature par ce qu'elle propose de plus fantastique.*²⁸

Les *Mémoires* d'Amelot, en marge de plusieurs genres, me semblent bien être constitués selon ce principe de la collection — à la réserve près que les secrets qu'Amelot (ou son double) tente de pénétrer ne relèvent pas de la nature, mais bien de la culture.

3) Enfin, ces *Mémoires historiques* permettent de faire défiler une galerie de paysages en perspective, de scènes dramatiques, de portraits tout en ombres, en nuances, en incertitudes — clairs-obscur à la Rembrandt, où se distinguent peut-être les traits de notre mémorialiste, mais où se dévoile assurément le visage de son époque. Pourtant s'agit-il bien de *portraits*, saisissant des individus, et non pas de *caractères*, désignant des types moraux ?

²⁸ Site « Cabinets de curiosités. XVI^e et XVII^e siècles. » pages.infinet.net/cabinet/definition.html. C'est moi qui souligne.

I. JARDINS BAROQUES — SUR LES TRACES DE L'ÉPISTÈMÈ

On ne doit parler, on ne doit écrire que pour l'instruction ; et s'il arrive que l'on plaise, il ne faut pas néanmoins s'en repentir, si cela sert à insinuer et à faire recevoir les vérités qui doivent instruire.

— Jean de La Bruyère²⁹

Louis XIV mit beaucoup de soin à la composition de sa *Manière de montrer les jardins de Versailles*³⁰ : il y établissait de façon très détaillée l'ordre dans lequel on devait mener le visiteur à travers les majestueuses perspectives, les bosquets au garde-à-vous, les eaux jaillissantes ou miroitantes, les marbres olympiens — le spectacle de la nature se pliant à sa puissance souveraine. Révolue l'époque de la vrille, de la fougue hallucinée, des ombres dramatiques (et frondeuses...) de la sensibilité baroque³¹ : on élague, on soumet, on maîtrise ; on déploie des lignes épurées, une grâce monumentale, une sobriété antique. Le jardin dans lequel nous pénétrons avec Amelot est tout autre : fantaisie touffue, labyrinthique, où le promeneur, suivant son bon plaisir, chemine à l'aventure. Inquiets, délicieusement désorientés, nous sommes ravis d'y voir ça et là fleurir les rameaux de l'arbre de la connaissance ; cependant, sur les traces de notre mémorialiste — sentier tortueux — surgissent sans cesse les obstacles, les détours, les faux-semblants, les essences rares, sans nom... Pour nous y retrouver, il nous faudrait des repères : tel ruban bleu, tel mouchoir blanc, noués à un buisson par quelque sylphide, quelque marquise.

²⁹ Jean de La Bruyère — préface à la 8^e édition des *Caractères* citée dans l'*Encyclopédie des Citations*. Paris : Trévisse, 1959, p.47.

³⁰ François Bluche — *Louis XIV*. Paris : Fayard, 1986, p. 540-545.

³¹ « Les sentiments l'emportent sur l'esprit, c'est l'art du spectacle, de la représentation, de l'imagination, de l'illusion, du mouvement, le baroque va transformer l'architecture et l'art des jardins. Le paysage devient un acteur du jardin. Il met en scène la nature. » Voir le site <http://thierry.jouet.free.fr/cours/histoirejardin/jardinbaroque.htm>.

En dehors de ceux contenus dans son œuvre, les indices sur la vie d'Amelot s'avèrent fort rares, incomplets, parcellaires : personnage secondaire sur une scène surchargée, de son passage il ne reste que quelques livres, des fiches administratives, de brèves mentions dans les journaux de certains contemporains, des notes dans le *Dictionnaire* de Pierre Bayle et dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.³² En effet, au fil du temps, des guerres, de l'oubli, trop de registres furent détruits, de notes et de lettres égarées. Trop peu de signes demeurent pour pouvoir familièrement cerner les traits de cet auteur. Tout au plus s'offrent à nous des pistes suggestives, de surprenantes clairières. Je propose, en premier lieu, de les parcourir, afin de nous familiariser avec la disposition de cet espace existentiel trouble, désormais indistinct — tout un monde, ou mieux : le décor qui en tient lieu.³³

Traducteur, traditeur³⁴...

Je ne puis rien dire des mœurs ni de la probité du sr. Amelot par ce que ie n'en ay aucune connaissance particuliere et que je ne lui ay parlé qu'une seule fois Il y a trois ou quatre années.³⁵

Gabriel Nicolas de La Reynie, lieutenant général de police de Paris, dont la charge exige qu'il soit « présent partout, sans être vu », rédige à l'intention du roi, avec son application

³² Silvio Suppa, « Parcours de l'antimachiavelisme : les Jésuites italiens, l'interprétation prudente d'Amelot de La Houssaie », dans *L'antimachiavelisme de la Renaissance aux Lumières. Problèmes d'histoire des religions*, t.8, 1997, p.121.

³³ Il s'agit bien sûr de notre jardin baroque métaphorique. Celui-ci se caractérise formellement par la liberté d'esprit et l'imagination dans la disposition ; des terrasses en amphithéâtre, comme pour un spectacle ; une répartition assez aléatoire des éléments (statues, grottes, rochers, sculptures, fontaines) ; l'exagération et la fantaisie dans le nombre, les couleurs, les formes, l'abus de la rocaille... Michel Baridon — *Les Jardins*. Paris :Laffont, 1998.

³⁴ « Traditeur » est un archaïsme emprunté à Joachim Du Bellay et au Français du XVI^e siècle. Voir l'article numéro 46 « Du Bellay. Langue Latine. Langue Française » dans Abraham Nicolas Amelot de La Houssaye — *Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires*. Amsterdam : Michel Charles Le Cène, 1724, volume 1, p. 390-393.

³⁵ Rapport de Gabriel Nicolas de La Reynie reproduit par Pierre-François Burger — « Deux documents sur Amelot de La Houssaye », *XVII^e siècle*, avril-juin 1981, p.201.

coutumière, un rapport circonstancié sur les actions d'un certain Amelot de La Houssaye, plumitif de son état :

Je scay seulement que le Roy le fit mettre a la Bastille pour satisfaire l'ambassadeur de Venize, par ce qu'il prétendoit que cet auteur n'auoit pas asses respectueusement parlé de la Seigneurie ; mais le sujet véritable de son ressentiment venoit de ce que le mystère et le secret du gouvernement de cette Republique, Tenu caché depuis tant de siècles, avoit esté descouvert par cet homme : son ouuvrage a esté estimé de tous ceux qui l'ont veu sans interest, mais on eü de la peine a comprendre comment un étranger auoit pu penetrer aussi auant que celui ci auoit fait, tout le mistere de cette fine politique Et en aussi peu de temps.³⁶

Nous sommes en 1683, année de la mort de Colbert, du mariage secret de la veuve Scarron et du glorieux descendant d'Hugues Capet ; année aussi de la naissance du duc d'Anjou — futur Philippe V d'Espagne, par la grâce de Dieu et de l'inflexible volonté de son grand-père.³⁷ Avec la dissolution de la chambre ardente l'année précédente, la ténébreuse affaire des poisons, dont avait été chargé le même La Reynie, vient d'être étouffée, sur ordre du roi, par peur que des personnes de son entourage immédiat, et en particulier Mme de Montespan — ancienne favorite de Sa Majesté, mère adultérine du duc du Maine et du comte de Toulouse, les futurs princes légitimés — ne soient définitivement compromises.³⁸ C'est la crise de la régale qui, avivée par la déclaration des Quatre Articles du 19 mars 1682, occupe désormais les esprits politiques. Elle rend épineuses les relations entre Versailles et le Saint-Siège : le Très-Chrétien revendiquant jalousement son indépendance temporelle face à la curie romaine, qui s'efforce quant à elle

³⁶ La Reynie dans Burger — « Deux documents », p.201.

³⁷ René et Suzanne Pillorget — *France Baroque, France Classique. Tome I. Récit*. Paris : Laffont, 1995, p.1089.

³⁸ Jean-Christian Petitfils — *Madame de Montespan*. Paris : Fayard, 1988, p.269.

d'étendre toujours davantage son influence sur les affaires des princes.³⁹ À ce sujet, La Reynie poursuit :

Le sr. Amelot a fait encore depuis la traduction de l'histoire du Concile de Trente de fra Paolo avec une preface et des notes. Ce liure qu'on a fait imprimer en Holande, a esté approuvé et blasmé aussi bien que l'original, selon la diuersité des interest ou des preuentions Et il ne faut pas douter que tous ceux qui toucheront à cette matiere et qui metront des bornes à la puissance spirituelle, ou qui en feront connoistre l'abus, ne s'atirent toujours de mechantes affaires ; mais il est de l'Interest du Roy d'Empescher que ceux qui le veulent bien faire ne soient pas plus inquiétés ni plus recherchés que d'autres escriuains qui sont oposés a ceux-ci : s'il n'y a d'autre causes pour cela extremement claires et distinctes de craintes que les foibles ne soient engagés par là, de suivre des sentiments contraires a la puissance legitime des Roys.⁴⁰

Policier inspiré, haut responsable expérimenté de l'ordre public, qui connaît bien les intérêts de son maître, La Reynie sait distinguer les personnes utiles, qui peuvent toujours servir à un moment donné.⁴¹ Quelqu'un qui défend spontanément les prétentions gallicanes du roi par la promotion d'ouvrages d'érudition opportuns, renforçant la position du gouvernement dans l'opinion,⁴² par exemple...

[...] Je sçay seulement qu'a juger du caractère de l'esprit de cet homme, par son liure de la republique de Venise et par ses autres ouvrages, sans Juger de sa probité, qu'un homme de cette sorte dont l'esprit est vif et penetrant, peu estre d'usage en certaines occasions au seruice du Roy Et que sans s'y confier on peut quelques fois tirer du profit : Quoy qu'il en seroit ce semble contre l'Interest et

³⁹ Marie Viallon-Schoneveld — « Amelot, Traducteur engagé ? » dans *Formes littéraires du de la Renaissance au XVIII^e siècle. Angleterre et Europe*. Actes du Colloque international (19-21 septembre 2002) Jean et Jacques Wagner, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2003, p.341.

⁴⁰ La Reynie dans Burger — « Deux documents », p.201.

⁴¹ Éric Le Nabour — *La Reynie, le policier de Louis XIV*. Paris : Perrin, 1991.

⁴² Datant du début du XVII^e siècle, l'*Histoire du concile de Trente* de Paolo Sarpi est un texte polémique : l'auteur y prend le parti de Venise contre le pape Paul V, avec qui la République était en conflit. Voir Marie Viallon-Schoneveld et Bernard Dompnier — « Les traducteurs français de l'*Histoire du concile de Trente* de Paolo Sarpi », *La traduction de la Renaissance à l'Âge classique*, ouvrage dirigé par Marie Viallon-Schoneveld, Saint-Étienne : PUSE, 2001, p.13 : « L'attitude de Sarpi face aux cardinaux révèle son attachement à une conception de l'Église considérée comme une entité spirituelle débarrassée d'attaches temporelles [...] ».

le service de Sa Majesté d'obliger par quelque recherche, un tel homme a passer dans les pays estrangers, ou il ne manqueroit pas d'estre bien recueilli.

Près de trois siècles plus tard, J. Edgar Hoover, le machiavélique, l'inamovible directeur d'un certain service de police fédéral réputé, adoptera lui aussi cette sage attitude politique — qu'il résumera par un aphorisme imagé, emprunté à Lyndon Johnson : « *Better to have a man like that inside the barn pissing out than outside the barn, pissing in.* »⁴³ Le monde change, la police reste égale à elle-même... Or qui est donc cet homme à « l'esprit vif et pénétrant », ce mystérieux Amelot de La Houssaye, objet de la bienveillance intéressée de La Reynie,⁴⁴ et sur qui nous savons pourtant si peu de choses ?

Amelot dans tous ses états

Probablement né à Orléans le 18 février 1634, il serait le fils d'Abraham Amelot, seigneur de La Houssaye — fief situé entre Pithiviers et Malesherbes, dans le Loiret.⁴⁵ Les quelques sources que nous possédons sont muettes sur ses moyens de subsistance et les détails de sa vie pendant ses trente premières années.⁴⁶ Tout juste savons-nous qu'il étudie au collège des Jésuites d'Orléans, puis en Sorbonne.⁴⁷ Il suit aussi des leçons de théologie auprès de Gaston Chamillart.⁴⁸

⁴³ Curt Gentry — *J. Edgar Hoover. The Man and His Secrets*. New York : Norton, 1991.

⁴⁴ « *La Reynie understood his man, and more important, he understood the force of critical political history. He recommended that Amelot be put under surveillance but not harassed. Amelot and his critical eye would be far more dangerous in a foreign country, he aptly noted. La Reynie's instinct would be proven correct only ten years later, when Pierre Bayle's Dictionary showed exactly how influential a good French critic could be if able to work in the freer air of the more tolerant Dutch Republic.* » Jacob Soll — *Publishing The Prince. History, Reading, & The Birth of Political Criticism*. Ann Arbor : The University of Michigan Press, 2005, p.18.

⁴⁵ Voir la notice de la Bibliothèque Nationale de France numéro FRBNF11888646 (03/06/16) et l'article « Amelot de La Houssaye (Abraham-Nicolas ou Nicolas) » dans le *Dictionnaire universel des traducteurs*, Henri Van Hoof (éd.) — Genève : Slatkine, 1993.

⁴⁶ Pour cette notice biographique, je suivrai de près le texte de Marie Viallon-Schoneveld — « Amelot, Traducteur engagé ? » déjà cité. C'est la présentation la plus complète des sources sur la vie d'Amelot que j'ai pu trouver.

⁴⁷ Par ailleurs, Amelot s'identifie publiquement comme catholique en 1683 dans une « déclaration de l'auteur » précédant sa traduction de l'*Histoire du Concile de Trente* de Fra Paolo Sarpi (voir infra) : « Au commencement que cete Traduction parut à Paris, un Bachelier de la Maison & Société de Sorbonne, dont je tais le nom par bienséance,

Par la suite, vivant assez pauvrement, il subsiste grâce à la charité de ses anciens maîtres de la Compagnie, qui lui donnent des charges d'enseignement et lui font copier des textes.⁴⁹ Vers 1666, les jésuites le recommandent pour un poste de second secrétaire des commandements à Louis de Verjus, comte de Crécy, gentilhomme français au service de la reine du Portugal. Après le rappel de Verjus, Amelot passe au service du marquis de Saint-Romain, nouvel ambassadeur de France à Lisbonne.

Les problèmes affleurent quand Verjus et Saint-Romain découvrent une fuite : des documents confidentiels ont été subtilisés et rendus publics. Ils soupçonnent Amelot et font ouvrir son coffre : celui-ci contient bien des liasses de documents subtilisés, des copies de notices officielles⁵⁰, et en plus, des menus objets de prix que Verjus avait cru dérobés chez lui par des domestiques. Amelot est, au moment de cette découverte choquante, déjà en route pour un nouveau poste — celui de secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise, Nicolas Prunier de Saint-André. Verjus et Saint-Romain ne perdent pas de temps à informer de la situation l'ambassadeur Saint-André et le Secrétaire d'État des Affaires étrangères, Hugues de Lyonne. On ne poursuit pas Amelot, par peur de faire un trop grand éclat (il en va de la réputation de l'ambassade) — mais Saint-André, suivant les ordres qu'il a reçus, retire à Amelot ses chiffres et, sans le chasser de la Sérénissime, ne l'utilise cependant plus pour le service du roi. Amelot passe

demanda chez un des mes Imprimeurs, si l'Auteur étoit Catholique. Sans doute que si je m'y fusse trouvé, je lui eusse répondu comme font les enfans au Catéchisme, *Oui par le grace de Dieu* ; & je n'eusse pas menti, car, Dieu merci, je le suis, & toute ma famille aussi depuis plus de trois cens ans. » Amelot de La Houssaye (trad.) — *Histoire du Concile de Trente*. Amsterdam : Blaeu, 1713. (L'intervention éditoriale d'Amelot est non paginée.) Amelot semble bien catholique — et prudent...

⁴⁸ Viallon Schoneveld et Dompnier — « Les traducteurs français », p.20. Notons que Chamillart était un fervent anti-janséniste : l'affiliation d'Amelot avec lui ne pouvait manquer de disposer favorablement les autorités à l'égard de notre mémorialiste.

⁴⁹ Cette information provient d'une note rédigée par le ministre Seignelay, datant, comme le rapport de La Reynie cité plus haut, des environs de 1683 — documents reproduits par Burger — « Deux documents sur Amelot », p.199-200.

⁵⁰ On soupçonnait qu'Amelot avait subtilisé ces documents pour les vendre à des agents étrangers, mais les faits sont mal assurés dans cette ténébreuse affaire, vite étouffée.

donc son temps à Venise (environ depuis 1669 jusqu'en 1671) à apprendre l'italien et à visiter les archives de la ville afin d'effectuer des recherches pour son *Histoire du gouvernement de Venise*, qui sera publiée en 1676.

Après cette affaire de vol et d'espionnage peu reluisante, on ne s'étonnera pas de l'interruption forcée de la carrière diplomatique d'Amelot. Rentré en France et se trouvant dans l'impossibilité de retourner auprès des jésuites, désormais prévenus contre lui, celui-ci tente de se recycler dans les travaux éditoriaux et l'écriture. Il se lie avec l'imprimeur-libraire parisien Frédéric Léonard — imprimeur royal. Amelot publie chez lui plusieurs ouvrages⁵¹ : l'*Abrégé du procès fait aux juifs de Metz* (1670) ; la *Relation du conclave de 1670* (1676) ; l'*Histoire du gouvernement de Venise 1676-1677, 1682, 1685* ; *Tibère, discours politiques sur Tacite* (1684) ; *Préliminaires des traités faits entre les rois de France...* (1692, 1693).

Amelot est brièvement embastillé du 2 avril au 15 mai 1676, par lettre de cachet, suite à la publication de son histoire de Venise — mesure d'apaisement visant assez mollement à satisfaire l'ambassadeur vénitien en France, irrité par les critiques qu'Amelot assène au procureur Giustiniani (père dudit ambassadeur...) et par les secrets qu'il révèle sur le fonctionnement de la République.⁵² Amelot et son éditeur seront à nouveau inquiétés par la police, qui procède à une perquisition chez ce dernier le 17 janvier 1677, pour avoir contrevenu à l'interdiction de vendre l'*Histoire du gouvernement de Venise*.⁵³ Par ailleurs, Amelot semble se rapprocher de Marguerite,

⁵¹ Les listes des ouvrages d'Amelot que je présente sont reprises (avec quelques modifications) de Viallon-Schoneveld — « Amelot, Traducteur engagé ? », p.337-349.

⁵² Amelot stigmatisait dans son livre la décadence du gouvernement de Venise. Or Venise, déjà en déclin, venait de perdre Chypre puis la Crète aux Ottomans, deux de ses possessions majeures en Méditerranée, en 1669 : on comprend l'irritation de la Sérénissime face à Amelot — scribouilleur de rien du tout qui osait pourtant retourner le fer dans la plaie... Gino Benzoni (éd.) — *Storia di Venezia, dalle origine alla caduta della Serenissima*. Vol. III. Rome : Istituto della Enciclopedia italiana, 1997, p.349.

⁵³ Amelot de La Houssaye, sans doute issu de la petite noblesse de robe provinciale, ne fut jamais fortuné, ni introduit à la ville ou à la cour — du moins d'après ce que nous savons grâce au peu d'éléments que nous possédons sur sa vie. Aux yeux de ses contemporains et de l'administration royale, il était socialement un personnage peu

la fille de Léonard, qui l'assiste dans ses ouvrages : une plainte est portée au Lieutenant criminel du Châtelet contre Marguerite par sa belle-famille, pour avoir trompé avec Amelot feu son mari Charles Herbin, pendant l'unique année de leur union (de janvier 1678 à octobre 1679). Cette plainte n'eut cependant aucune suite — par contre, elle nous informe des activités d'Amelot pendant la période 1673-1683 : celui-ci semblait s'occuper principalement des travaux d'édition qui le faisaient vivre, tant bien que mal.⁵⁴ À partir de ce moment :

La vie d'Amelot de La Houssaye avait pour cadre la rue St.-Jacques. Il vivait dans le faubourg de St.-Jacques, continuation de la rue St.-Jacques — à quinze minutes de marche au sud, au delà de l'université et de l'imposante église du Val de Grâce, à l'extérieur des murs médiévaux de Paris et sur le chemin de l'abbaye de Port Royal. À la fin des années 1670 et au début des années 1680, Amelot longeait régulièrement le faubourg en direction du centre de Paris. Il allait travailler à la librairie de son ami Frédéric Léonard, imprimeur royal, à l'enseigne de l'Écu de Venise. Parfois, après le travail, Amelot poursuivait vers le nord, traversant la Seine sur le Pont de la Tournelle, traversant l'île de la Cité en passant devant le parvis de Notre-Dame, puis prenant le Pont Marie. Il traversait la place de Grève à l'Hôtel de Ville et remontait la rue Renard pour déboucher dans le centre labyrinthique du Paris médiéval, où le Centre Pompidou se dresse aujourd'hui, dans un creux qui était naguère l'estomac de Paris au Moyen-Âge. Là où les entrailles nouées du centre Pompidou sont suspendues au dessus de la rue de Beaubourg naît la rue Geoffroy L'Angevin. Conservant son aspect médiéval, cette rue sombre et étroite du Marais serpente avec l'inexplicable fantaisie du Paris pré-haussmanien. Amelot vivait parfois dans cette rue, chez Charles Herbin, maître des requêtes pour l'administration royale.⁵⁵

considérable et risquait donc de sévères punitions pour les écarts dont on le rendrait coupable. Amelot, figure marginale de la République des Lettres, est loin d'un Fontenelle — par exemple — académicien malgré Boileau, grâce à ses appuis parmi les Modernes, et partie prenante illustre des joutes littéraires qui passionnaient le parnas de son époque — on ne l'inquiétait pas, lui, malgré son rationalisme affiché et discrètement anti-religieux. Pas plus qu'on n'inquiétera plus tard un Montesquieu se mêlant de politique... Mais le pouvoir royal, suite à la mort de Louis XIV et à la Régence de Philippe d'Orléans, s'était déjà beaucoup affaibli et l'air du temps avait changé. Il faut aussi se garder de prendre Amelot pour une sorte de Beaumarchais avant la lettre, prenant plaisir à provoquer le pouvoir au nom de sa liberté d'expression. Amelot, après l'*Histoire du gouvernement de Venise* et la frayeur que dut lui inspirer son séjour en prison, ne cessa d'inventer des techniques éditoriales défensives pour donner le moins de prise possible à d'éventuels censeurs.

⁵⁴ Viallon-Schoneveld — « Amelot, Traducteur engagé ? », p.338-341.

⁵⁵ Jacob Soll — *Publishing The Prince*, p.59. Je traduis de l'anglais.

Pendant la décennie suivante, Amelot se tourne aussi vers la traduction ; il travaille beaucoup, et judicieusement : *Histoire des Uscoques* de Minuccio Minucci, continuée par Paolo Sarpi (1682) ; *Histoire du concile de Trente* de Paolo Sarpi ; *Le Prince* de Machiavel (1683) ; *L'Homme de cour* de Baltasar Gracian (1684) ; *Traité des bénéfices* de Paolo Sarpi (1685) ; *La morale de Tacite* avec la traduction des six premiers livres des *Annales* (1686) ; *Les Homélie*s théologiques de Juan de Palafox (1691) ; *Modèle d'une sainte et parfaite communion* de Gracian (1693).

En effet, selon Luc Foisneau, le choix des œuvres qu'Amelot décide de traduire, loin de se révéler fortuit, s'inscrit au contraire dans une perspective cohérente (courtisane ? subversive ?) par rapport au pouvoir royal : « [...] il faut lire ses préfaces, ses annotations et ses commentaires comme de véritables guides de lecture, qui dessinent au final une vision cohérente de l'art politique dans ses rapports à la morale, à la religion et à l'histoire. »⁵⁶

Cette suggestive insistance sur des thèmes éthico-politiques, qui purent être interprétés comme allant dans le sens des attitudes officielles du pouvoir à ce moment, mène Marie Viallon-Schoneveld à s'interroger sur les motivations d'Amelot — qu'elle soupçonne d'avoir été protégé en haut lieu en retour de ses services de propagande officieuse.⁵⁷ Pour elle, les ouvrages d'Amelot, comme par hasard, semblent pouvoir servir à étayer devant le public (lettré, parisien) les positions de Louis XIV et de l'Église de France contre le pape dans l'affaire de la régale.⁵⁸ Amelot, s'inspirant de Juste Lipse et d'une lecture « tacitiste » de la philosophie politique, se ferait l'apologiste d'une certaine conception de la raison d'État laissant beaucoup de marge de

⁵⁶ Luc Foisneau, « Le machiavélisme acceptable d'Amelot de la Houssaye ou la vérité politique au siècle de Louis XIV », *Corpus*, 31, 1997, p.190.

⁵⁷ *L'Histoire du gouvernement de Venise* est en effet dédiée au marquis de Louvois... Soll — *Publishing The Prince*, p.63 et 69.

⁵⁸ En écartant les deux derniers ouvrages cités, efforts purement alimentaires.

manœuvre au roi et lui reconnaissant une large prérogative. Pourtant, l'analyse des textes d'Amelot n'est jamais libre de potentielles équivoques : sa pensée, difficilement cernable, s'exprime autant par le choix des textes qu'il traduit que par les commentaires et les annotations qu'il fournit en supplément de ses traductions, pour diriger le lecteur.⁵⁹ Contrairement à ce qu'avance Viallon-Schoneveld, Jacob Soll détecte dans les traductions, ou plutôt les transfigurations textuelles d'Amelot, une attitude profondément critique à l'égard du pouvoir, mais voilée...⁶⁰ Même à plusieurs siècles de distance, notre mémorialiste s'avère encore un personnage bien glissant et son œuvre bien équivoque. Dès que nous y pénétrons, nous découvrons que son jardin est disposé en labyrinthe. Au lieu de suivre la ligne droite d'une démonstration posée, le lecteur est forcé de s'enfoncer dans le dédale tortueux et quelque peu ahurissant des commentaires télescopés, de gloses qualifiant d'autres gloses, et opérant sur ses convictions par touches successives, par accumulation. En fait, il est très ardu de trouver des passages dans les livres d'Amelot que l'on pourrait citer isolément, afin de donner des exemples ponctuels, comme des indices facilement reconnaissables de ses intentions sous-jacentes : l'art d'Amelot est justement de dire sans dire, de risquer sans se compromettre, de diluer son message en doses homéopathiques, de le rendre diffus, allusif — et surtout d'exiger du lecteur une lecture active, toujours vigilante mais jamais assurée.

⁵⁹ Gérard Luciani — « Légitimité de l'usurpation : la traduction de Machiavel par Amelot de La Houssaye », *Devenir roi. Essais sur la littérature adressée au Prince*. Sous la direction d'Isabelle Cogitore et Francis Goyet. Grenoble : ELLUG Université Stendhal, 2001, p.45-62. Voir aussi, à propos d'Amelot, l'article de Jacob Soll — « Amelot de La Houssaye (1634-1706) », *Journal of the History of Ideas*, 61, 2, avril 2000, p.167-187.

⁶⁰ « *Placing himself firmly in the Tacitean tradition of Justus Lipsius, in which books of political theory were crafted like commonplace collections of classical citations, Amelot says, with a hint of irony perhaps directed at a royal censor, that his works are an "elixir" of the works of Tacitus. Thus, at the same time, all is by him and nothing is.* ». Soll — *Publishing The Prince*, p.13.

Quoi qu'il en soit, par la suite, après la résolution de la crise de la régale (1693), Amelot ne semble plus être en mesure d'avoir recours à ses appuis politiques⁶¹ et rencontre à nouveau des difficultés économiques. Se détournant des considérations politiques, il publie des textes divers qui ont en commun d'être de pieuses commandes ou bien alors de pouvoir s'écouler facilement. Ainsi, Amelot, laissé à lui-même, cherche à capitaliser sur la réputation assez considérable qu'il s'est acquis dans la République des Lettres, surtout suite à la publication de l'*Homme de cour*⁶² ; il tente de gagner sa vie, comme il le peut. Il publiera encore de son vivant les ouvrages d'annotation et d'érudition historiques suivants : *La Rochefoucauld, Mémoires de la minorité de Louis XIV* (1688) ; *Préliminaires des traités faits entre les rois de France* (1692) ; *Lettres du Cardinal d'Ossat* (1697).

⁶¹ Mais quels étaient-ils ? Ici comme ailleurs dans la vie d'Amelot, faute de témoignages, l'obscurité semble devoir perdurer.

⁶² C'est en 1684 une heureuse adaptation de l'*Oraculo manual* de Balthasar Gracian. Soll — *Publishing The Prince*, p.86. Par ailleurs, dans *La Crise de la conscience européenne*, Paul Hazard s'interroge sur l'étonnant succès posthume pan-européen de Baltasar Gracian et de son modèle de « l'Herode », proposé dans l'*Oraculo manual*, qui remplace graduellement celui de « l'honnête homme » (modèle légué par de Castiglione, plus tard adapté en France par Faret et le chevalier de Méré) : « Peut-être parce qu'une traduction française, celle d'Amelot de la Houssaye, en 1684, lui enleva, noble, aisée, un peu de sa saveur originale, mais lui donna en compensation l'air européen qui lui manquait encore. Peut-être parce que la Compagnie de Jésus, oubliant les querelles qu'elle avait eues avec l'auteur, contribua pour son compte à ce succès posthume. Peut-être parce qu'il y avait un vaste public que ne satisfaisaient pas les tendances nouvelles, et qui trouvait amères les nourritures terrestres ; il reste toujours, comme dira Stendhal, de l'espagnolisme dans les cœurs. Peut-être pour des motifs que nous ne saisissons pas : on ne saurait tout expliquer. » Hazard — *La Crise de la conscience européenne*, p.301. Par ailleurs Alexandre Cioranescu explique qu'« Amelot de La Houssaye traduisit l'*Oraculo manual*, sous le titre *L'Homme de cour* (1684). Le titre ne trahit pas les intentions de Gracian ; il les amène seulement à un niveau plus modeste et plus réaliste, un environnement que l'auteur dissimulait pompeusement. Si c'est là trahir son auteur, alors tout le travail d'Amelot est une trahison. Il part, en effet, de l'idée que les obscurités de Gracian sont voulues et que leur objet est de protéger sa pensée contre le *profanum vulgus* : c'est un devoir pour le traducteur, que d'introduire la lumière dans les ténèbres et de rendre le texte intelligible pour le premier lecteur venu. C'est ce qu'il fit en effet, avec une liberté de mouvement quelque peu exagérée, avec des suppressions et des modifications nombreuses, justifiées toujours par le souci de clarté. Il ne reste rien ou presque rien du labyrinthe stylistique de Gracian : la traduction est en même temps une vulgarisation. Il serait sans doute injuste de critiquer ou sous-estimer cette attitude, qui implique certes des pertes de substance, mais qui protège suffisamment l'esprit de l'auteur et ne dénature pas sa pensée autant que des traducteurs en apparence plus fidèles. Il a communiqué ainsi au public français une pensée d'accès difficile, moins par son caractère abstrus que par la croûte trop résistante de l'expression. » Alexandre Cioranescu — *Le masque et le visage. Du baroque espagnol au classicisme français*. Genève : Droz, 1983, p.247.

Il meurt à Paris, le 8 décembre 1706, dans l'indigence, n'ayant subsisté jusqu'alors que grâce à aux secours de son ami, l'abbé Balthazar-Henri de Fourcy.⁶³ Avant de mourir, il travaillait à une *Histoire de Guillaume de Nassau*⁶⁴ et à ses *Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires*. Cet ouvrage sera publié posthumément.⁶⁵ Étrange, picaresque, pathétique que la destinée de cet écrivain mineur à nos yeux — qui pourtant demeurera bien connu des lecteurs cultivés⁶⁶ jusqu'au terme de l'Ancien Régime — voleur, espion, érudit... Un moment, peut être, traducteur-traditeur à l'ombre de l'*arcana imperii*. Mais ce qui fait son intérêt pour nous, dans le contexte de l'histoire de son époque, c'est qu'Amelot, esprit curieux et disponible, n'a cessé de cultiver avec liberté un questionnement sur la nature et l'établissement de ce pouvoir auquel — malgré la « liberté guêpine »⁶⁷ qu'on lui pouvait accorder pour ses services — il se sentait néanmoins totalement assujéti et dont il osa peut-être, avant les Lumières, entreprendre la critique.⁶⁸ Or, cette interrogation n'a pas perdu de son actualité — ni le destin singulier d'Amelot de son intrigant mystère.

⁶³ Dédicace de R. Pichet à « Messire Baltazar Henry de Fourcy » de l'édition de 1754 (Paris : Ganeau, Bauche, D'Houry) des *Réflexions, sentences et maximes Morales mise en nouvel ordre, avec des Notes Politiques & Historiques* d'Amelot : « C'est dans votre maison que feu M. Amelot de la Houssaye, Auteur de ces Remarques, trouva pendant plusieurs années un azil assuré, & des secours toujours présents contre les disgraces de la fortune, peu favorable pour l'ordinaire à ceux qui aiment les Lettres, & qui bornent au desir de sçavoir, leur soins, & leur ambition. » p.vi-vii. Balthazar-Henri de Fourcy (1669-1754) était abbé de Saint-Sever au diocèse de Coutances en 1680, chanoine de Notre-Dame de Paris en 1685, abbé de Saint-Wandrille en janvier 1690, prieur des Bons-Hommes en janvier 1693, docteur en théologie le 2 août 1696. Son portrait a été peint par Rigaud et gravé par Drevet.

⁶⁴ Ce qui semble appuyer la thèse de Jacob Soll qui voit Amelot comme un critique du pouvoir : celui-ci travaillait à la fin de sa vie sur une histoire de l'ennemi le plus acharné de Louis XIV.

⁶⁵ Viallon-Schoneveld, « Amelot, Traducteur engagé ? », p.349.

⁶⁶ Parmi lesquels — pour faire plaisir aux mânes d'Amelot — on peut citer Christine de Suède, Rousseau, Montesquieu, Diderot, Voltaire et Frédéric II de Prusse... Voir Soll — *Publishing The Prince*, p.10

⁶⁷ L'expression est celle d'Amelot. Voir l'annexe *infra*, à l'article 132 « Colbert ».

⁶⁸ Comme Bayle, comme Fontenelle, mais plus discrètement en somme.

L'air du temps, 1634-1706

En ce mois de juillet 1634, quand naît notre mémorialiste, le Très-Chrétien, Louis XIII, s'apprête à s'engager activement dans la guerre de Trente Ans aux côtés du roi de Suède et des princes protestants du Saint Empire, pour entraver les inquiétantes ambitions hégémoniques des (pourtant très catholiques...) Habsbourg. Année mémorable par ailleurs, qui voit l'arrivée du jeune Mazarin envoyé par le pape en France, la fondation de l'Académie française par Richelieu et l'exécution à Loudun d'Urbain Grandier, prêtre concupiscent condamné au bûcher par raison d'État, sous prétexte de rifici diabolique dans un couvent de province.⁶⁹ On peut dire qu'Amelot de La Houssaye, qui plus tard s'appropriera *Le Prince* de Machiavel, les *Annales* de Tacite et l'*Oraculo Manual* du P. Gracian, voit le jour déjà sous le signe du chassé-croisé de l'intrigue, du louvoiement virtuose : on ne choisit pas son étoile.

Le ciel, la terre ; le paradis, l'enfer... Dans la France du XVII^e siècle comme au Moyen Âge, on envisage la vie comme un passage, une transition : « l'homme s'agite, mais Dieu le mène »⁷⁰. On traverse la géographie morale du monde — on se presse à ses lieux communs ; on suit son chemin, libre ou prédestiné, dans la foi ou dans l'angoisse, sans assurance tangible sauf la certitude du trépas. Amelot s'éteint à Paris en décembre 1706, à l'âge de 72 ans — pauvre, au terme d'une vie difficile ; notre mémorialiste, de la même génération que le Roi Soleil (1638-1715), aura été le témoin, de proche ou de loin, de péripéties (petites et grandes) du Grand Siècle : la prépondérance européenne de la France suite à l'issue de la guerre de Trente Ans ; la continuation sous la régence d'Anne d'Autriche de la politique bourbonnienne de centralisation administrative et de développement des prérogatives de la monarchie — politique menée à bien

⁶⁹ René Pillorget et Suzanne Pillorget — *France baroque, France classique*. t.II, *Dictionnaire*. Paris : Laffont, 1995, p.674-678.

par le cardinal Mazarin, son ministre tout-puissant et détesté, continuateur de l'œuvre de Richelieu ; les troubles de la Fronde (1648-1653), dernière résistance séditeuse d'envergure, jusqu'au XVIII^e siècle, au joug administratif et royal : guerre civile avortée, animée d'abord par les Parlementaires signataires de l'Arrêt d'Union, mécontents d'un édit sur les rentes; ceux-ci sont bientôt relayés par les princes, qui cherchent à profiter de la faiblesse apparente de la régence, et par la houle de l'émotion populaire... Avant que l'ordre ne puisse finalement être rétabli. Et puis l'avènement de Louis XIV : la jeunesse, l'île des plaisirs enchantés, le procès de Fouquet... Prémices énergiques. Plus tard, la construction du palais et l'installation de la cour à Versailles ; plus tard, la mise au point de l'étiquette pour assurer à Sa Majesté une prise efficace sur son monde. Plus tard la Hollande, la ligue d'Augsbourg, l'Espagne ; la gloire, le pré-carré, la marine — les guerres, le théâtre, parfois, les famines...

Comment se représenter cette époque du point de vue d'Amelot ? Depuis quelle perspective se laisserait-t-elle le plus souplement découvrir ? Comme leurs contemporains, Louis XIV et Amelot baignent dans l'essor de la réforme catholique post-tridentine, dans cette zone d'interférence perpétuelle du religieux et du politique : les premières incarnations de la querelle janséniste, la cristallisation d'un gallicanisme de combat, la controverse du quiétisme, la révocation de l'édit de Nantes *ad majorem Dei gloriam*... La religion (sinon l'Église) est au cœur même du pouvoir, mais aussi de l'horizon existentiel, de la réalité quotidienne :

Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie

⁷⁰ François de Salignac de la Mothe-Fénelon (1651-1715) cité dans P. Dupré — *Encyclopédie des Citations*. Paris : Trévise, 1959, p.50.

de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons.⁷¹

Néanmoins, pour les âmes frivoles qui sursoient encore à se détourner du siècle ; pour les femmes galantes, pour les honnêtes hommes — on ne se peut tout de même pas dispenser de suivre aussi la mode. La cour en impose à Paris, qui, du haut de son mépris, donne l'heure à tout le pays : les envolées héroïques d'un Pierre Corneille sont bientôt éclipsées par la muse de Racine en grande tenue, et celle de Molière, qui montre son c—. ⁷² Lully met au goût du jour le chant à l'italienne et l'austérité toute flamande d'un Philippe de Champaigne est remplacée en peinture par le penchant français pour les amours potelés. Très graduellement — tant la nouveauté répugne à s'imposer en bloc dans cette société traditionnelle — la houle du baroque qui porta peut-être la jeunesse de notre mémorialiste se tempère, se dépouille, s'assagit. Le décor tend imperceptiblement vers la symétrie grâce du classicisme triomphant : expression esthétique d'une idéologie politique de l'ordre (monarchique) et d'une vision du monde tendue entre les passions nouées de la foi et de la raison.

Amelot sait-il seulement que son siècle est peut-être avant tout celui de Descartes, de Pascal, de Spinoza, de Newton, de Leibniz, de Mabillon, de Fermat ?... Que par le biais d'une représentation d'abord « méthodique », puis à proprement parler scientifique — mettant à contribution respectivement la philosophie rationaliste et la science expérimentale — les hommes de l'Âge classique semblent avoir trouvé un nouveau moyen de s'affranchir du sentiment d'impuissance face au tumulte de la diversité infinie et irréductible du surgissement de l'expérience humaine, et de s'ouvrir une voie à la connaissance qui évacue le recours forcé aux

⁷¹ J.-B. Bossuet (1627-1704), *Oraison funèbre de Marie-Henriette de France, Reine de Grande-Bretagne*. cité dans Dupré — *Encyclopédie des Citations*, p.38.

⁷² Voir Antoine Adam — *Littérature française*. Paris : Arthaud, 1968, p39.

péremptoires Autorités, à la tradition, aux glissements ésotériques des ressemblances, de l'écho des signes, dont relevait encore l'*épistémè* renaissante ?⁷³ Que ceux de sa génération sont les acteurs, plus ou moins conscients, de cette lente déchirure, de ce bouleversement morcelé, hésitant, qui aboutira à une dramatique « crise de la conscience européenne » ?⁷⁴

Ce n'est [...] ni du « Siècle de Louis le Grand », ni d'un nouveau « siècle d'Auguste » que Fontenelle se réjouit d'être le contemporain, mais d'un Siècle de la Critique, supérieur à tous les autres par un *art de penser* calqué sur la méthode géométrique et qui gouverne maintenant le commerce des esprits dans l'ensemble de la République des Lettres.⁷⁵

Sans doute issu de la modeste robe provinciale, « honnête homme » dans le sens où l'entendait XVII^e siècle déclinant⁷⁶ : comment notre mémorialiste voyait-il la vie, les hommes ? Était-il happé par le tropisme aristocratique des gens de lettres de son époque⁷⁷ ? Se voyait-il en moraliste ? En docte ? En voyou ? En vizir ? Partout La Rochefoucauld, Machiavel, Gracian, Tacite semblent l'avoir accompagné — prétextes pour couvrir son expression personnelle, sa

⁷³ Michel Foucault — *Les mots et les choses*, p.32-60.

⁷⁴ « La hiérarchie, la discipline, l'ordre que l'autorité se charge d'assurer, les dogmes qui règlent fermement la vie : voilà ce qu'aimaient les hommes du XVII^e siècle. Les contraintes, l'autorité, les dogmes, voilà ce que détestent les hommes du dix-huitième siècle, leur successeurs immédiats. Les premiers sont chrétiens, et les autres antichrétiens ; les premiers croient au droit divin, et les autres au droit naturel ; les premiers vivent à l'aise dans une société qui se divise en classes inégales, les seconds ne rêvent qu'égalité. [...] La majorité des Français pensaient comme Bossuet ; tout d'un coup, les Français pensent comme Voltaire : c'est une révolution. » Hazard — *La crise de la conscience Européenne*, p.vii.

⁷⁵ Marc Fumaroli — « Les abeilles et les araignées » dans *La Querelle des Anciens et des Modernes*. Paris : Gallimard, 2001, p.194.

⁷⁶ L'« honnêteté », était un nouvel idéal de comportement inventé par la société mondaine parisienne émergente dans le premier tiers du XVII^e siècle — à la fois aristocratique et littéraire, et gravitant initialement autour de l'hôtel de Rambouillet. Or, sous l'égide de femmes d'esprit telles Mme de Rambouillet et la marquise de Sablé, mais aussi d'écrivains mondains tels Voiture ou le chevalier de Méré, ce modèle de comportement se précisa et devint à la mode : il exigeait que la vie en bonne compagnie soit réglée par le tact, la légèreté, la désinvolture enjouée, le contrôle de soi. Cet idéal deviendra un signe de reconnaissance d'abord pour l'élite nobiliaire, qui tentait de s'aménager un espace de liberté en marge de la cour, puis, graduellement, il s'imposera par émulation, à la ville et à la cour même, et enfin dans toute la société lettrée de France et d'Europe. Benedetta Craveri — *L'Âge de la conversation*. Paris : Gallimard, 2002, p.-19-29.

⁷⁷ Amelot ne se considère ni n'est considéré par ses contemporains comme un « aristocrate » — mot qui n'aura d'ailleurs pas cours avant la Révolution (Craveri — *L'Âge de la conversation*, p.25-26). S'il appartient peut-être au deuxième ordre, il ne fait pas partie de la prestigieuse noblesse d'épée, d'origine féodale, ni de la puissante noblesse

pensée critique propre, mais aussi le menant, l'entraînant — dénouant pour lui les ficelles de la vie sociale, de la représentation à la fois mondaine et théâtrale d'une société d'ordres où chacun doit depuis la naissance connaître sa place dans le monde.⁷⁸ Cette époque où l'on est tenu d'agir en parfaite conformité avec sa position est propice à l'élaboration de listes de maximes, de manuels de comportement, d'instruction politiques, de catéchismes,⁷⁹ puisqu'il s'agit toujours de l'art de se plier au plus exact décorum — de se conformer à son caractère, de bien jouer son rôle, de rendre à César ce qui lui revient ; mais aussi de craindre Dieu et d'espérer en sa miséricorde.⁸⁰

La couronne, la crosse, l'épée, la robe, la plume, le fléau...

En ce qui a trait aux institutions, on présente généralement l'histoire de la France d'Ancien Régime du point de vue de la tension entre le roi, d'une part (c'est-à-dire aussi, de toute l'administration royale émanant directement de son autorité) et, d'autre part, les institutions locales, les corps établis : Église, parlements, noblesse féodale. Cette lutte centrale pour le pouvoir eut tendance à se résoudre à l'avantage du roi, comme ne purent éviter de graduellement le percevoir Amelot et ses contemporains :

L'équilibre entre les différents groupes sociaux de force sociale à peu près équivalente et l'attitude ambivalente de chacun des groupes face au maître central, attitude qui découle de cet équilibre, tout cela n'est certainement pas la création d'un roi déterminé. Mais quand le jeu des interdépendances et des

curiale de date plus récente, mais plus probablement de la noblesse de robe (et encore de la *modeste* noblesse de robe) — dont les privilèges héréditaires étaient acquis sur plusieurs générations, par l'exercice de charges.

⁷⁸ Pierre Goubert et Daniel Roche — *Les Français et l'Ancien Régime*. Paris : A. Colin, 1984, p.255-258.

⁷⁹ Craveri — *L'Âge de la conversation*, p. 342 : « La multitude de manuels de savoir-vivre, qui se succédèrent pendant tout le XVII^e siècle et une bonne partie du siècle suivant, nous laisse supposer l'existence d'un public de lecteurs vaste et diversifié. »

⁸⁰ Bernard Beugnot — « Livre de raison, livre de retraite : deux tentations du mémorialiste », dans *Les Valeurs chez les mémorialistes français du XVII^e siècle avant la Fronde*, Actes du colloque de Strasbourg et de Metz. Paris : Klincksieck, 1979, p. 47-64.

tensions sociales a donné lieu à une situation de ce genre, il est de l'intérêt vital du maître central de la maintenir dans son instabilité.⁸¹

Cette monarchie, réputée absolue grâce à l'auréole de sa pompe, se contenta en fait de réussir relativement bien à imposer son autorité à force de patience et d'adresse. Elle parvint, du moins théoriquement, à réunir en son sein la majorité des prérogatives législatives, judiciaires et exécutives. Suzerain incontesté de tous les seigneurs ; fils aîné de l'Église, oint du Seigneur ; justicier suprême, instance officielle la plus exaltée — le roi semble avoir en main tous les fils du pouvoir. Il l'exerce grâce à une classe dirigeante de grands commis de l'État, cultivée par lui ; il y trouve ses ministres, les membres de son conseil, ses intendants : conseillers, administrateurs, créanciers, créatures — une élite non plus féodale, mais de date plus récente (après la fin du moyen âge), qui doit sa promotion à sa fidélité et à ses bons services à la couronne, de père en fils.⁸²

Dans une biographie récente de Louis XIV, Jean-Christian Petitfils éclaire l'évolution des forces en présence : Louis XIV — dont le pouvoir « absolutiste » est en fait sévèrement borné⁸³ par les lois fondamentales du royaume (constitution coutumière, fixant principalement les règles de succession de la couronne), ainsi que par les diverses coutumes et privilèges de ses états et la bureaucratie très restreinte à sa disposition — gouverne grâce à l'appui des réseaux de clientèles étendues de ses principaux ministres (Colbert et Louvois, pendant la première partie de son règne personnel). Ces réseaux de sociabilité qui, depuis au moins la fin du XVI^e siècle, remplacent graduellement les vieilles allégeances féodales permettent au roi, en maniant les deux clans et leurs clients, de faire plus ou moins respecter sa volonté dans tout le royaume. Par la suite, après

⁸¹ Norbert Élias — *La Dynamique de l'occident*. Cité dans Philippe Ariès et George Duby (sous la direction de) — *Histoire de la vie privée. Tome 3. De la Renaissance aux Lumières*. Paris : Seuil, 1999 (1985). p.69.

⁸² Goubert et Roche — *Les Français et l'Ancien Régime* (v.1, deuxième partie : *L'État et les pouvoirs*), p.259-302.

la disparition des ministres, Louis XIV gouvernera seul, sans intermédiaires — il se retrouvera directement à la tête de tous les réseaux — mais aussi par le fait même exposé à la critique qui retombait auparavant sur les ministres. Il joue un triple rôle de niveleur, de diviseur, mais aussi de centralisateur : il impose une tendance forçant l'égalité devant son autorité, gommant le rang — ou du moins le ré-équilibrant pour servir ses intérêts (niveleur) ; il favorise les conflits entre les grandes coteries, les clans ministériels, sans jamais en favoriser une particulièrement pendant trop longtemps, jouant à son avantage d'un effet de bascule (diviseur) ; mais il rassemble aussi autour de sa personne sacrée, médiatisée, l'ensemble de ses sujets et s'assume comme pôle de force majeur du royaume, fixant la cour et tirant à lui toute prérogative (centralisateur).⁸⁴

Cependant, pour la majorité de ses sujets (dont une écrasante proportion de ruraux), le roi n'est qu'un personnage très distant, incarnation mystique, principe central, illuminé d'une mythologie glorieuse, mais dont l'emprise sur leur vie quotidienne est souvent bien moindre dans les faits que celle des diverses autorités locales.⁸⁵ Point de France, en effet, mais un grand ensemble hétéroclite de peuples, parlant des langues différentes, régis par des coutumes variant selon la tradition locale ; un enchevêtrement juridique, administratif, religieux et militaire d'une complexité déroutante : bailliages, communes, paroisses, fiefs, « pays », villes, gouvernements, provinces, évêchés... Quadrillage baroque où les juridictions se recouvrent les unes les autres sans aucune uniformité. Les sujets du roi Très-Chrétien relèvent en fait d'une pléthore

⁸³ Sans commune mesure avec les régimes totalitaires du XX^e siècle, par exemple.

⁸⁴ Jean-Christian Petitfils — *Louis XIV*. Paris : Perrin, 1995, p.486-488.

⁸⁵ Par contre, pour quelqu'un comme Amelot, parisien informé, aux limes tangentes de la bourgeoisie et de la noblesse (donc relativement privilégié), on peut imaginer que le roi s'incarne plus dans la réalité concrète, humaine, séparée du fantôme de la royauté, que pour un laboureur du fin fond des provinces. Le roi était en effet parfois visible dans sa capitale (malgré l'aversion de Louis XIV pour Paris suite à la Fronde) : puissant, prestigieux et difficilement accessible — il était néanmoins présent immédiatement, en chair et en os. François Bluche — *Louis XIV*. Paris : Fayard, 1986, p.502-506.

d'instances superposées : justices seigneuriales, ecclésiastique, royale ; corporations, municipales, intendances, parlements...⁸⁶

Si l'on ressent bien l'autorité du Roi, c'est quand celui-ci se voit contraint de lever des impôts — en général pour pourvoir aux besoins pressants de la guerre. Ils sont prélevés par des agents financiers, les fermiers généraux, qui avancent à l'État les sommes requises, et récupèrent à grand profit leur argent en rançonnant, au nom du roi, les sujets imposables. Traditionnellement, le roi devait en temps normal vivre uniquement des revenus de son domaine ; les impôts ne devaient être que des mesures extraordinaires — de quoi satisfaire les élans de Mars. Dans les faits, ils devinrent permanents et se multiplièrent. Avec la gabelle (l'impôt sur le sel), le principal impôt royal est la taille : la noblesse, le clergé, et certaines villes ou certaines classes de citadins en sont généralement exemptés. C'est là un de leurs principaux privilèges, au sein de cette société d'ordres — où il est entendu que tous n'ont ni les mêmes droits, ni les mêmes contraintes.⁸⁷ Il en résulte que ce sont les paysans qui payent le gros des impôts, malgré leur relative pauvreté. Par ailleurs, ils doivent aussi payer la dîme au clergé. Ce dernier, quant à lui, se contente de fournir annuellement au roi un « don gratuit » (âprement négocié et fort modeste par rapport aux richesses de l'Église de France). D'autre part, l'État obtient de l'argent par la création et la vente d'offices : soit des charges juridiques ou administratives que les plus nantis peuvent acheter pour acquérir de la sorte une part du pouvoir — et aussi, par conséquence, une éminence sociale nouvelle. En fait, il s'avère que les principaux problèmes que l'Ancien Régime n'est jamais parvenu à résoudre auraient été en fait des difficultés de trésorerie : comment

⁸⁶ Goubert et Roche — *Les Français et l'Ancien Régime* (v.1, deuxième partie : *L'État et les pouvoirs*), p.322-327.

⁸⁷ Amelot, comme tous ses contemporains, trouvait sa place spécifique dans cette échelle sociale plutôt rigide, assignant responsabilité fiscale, selon le rang et les privilèges. François Bluche et Jean-François Solnon — *La véritable hiérarchie sociale de l'ancienne France. Le tarif de la première capitation (1695)*. Genève : Droz, 1983.

donc trouver des moyens efficaces de prélever pour ne pas avoir à recourir à l'emprunt ? Comment gagner assez de temps pour éviter de recourir aux « affaires extraordinaires »⁸⁸ ?

Le royaume dans lequel Amelot voit le jour est vaste, peuplé (le plus peuplé d'Europe, à l'époque). Il dépend largement de son activité agricole : ses habitants sont pour la plupart pauvres, analphabètes et curieusement peu tournés vers la mer, malgré des côtes étendues. La grande majorité des paysans ne s'éloigne presque jamais de son lieu d'origine — à une époque où les communications sont très lentes — sauf à l'occasion de conflits, pour ceux qui sont enrôlés dans l'armée. Ces guerres sont d'ailleurs très fréquentes. Le Roi, seul apte à les déclarer, ne s'en prive pas — cultivant des fins politiques, mais aussi sa « gloire », nécessité autrement pressante. Le recrutement de la piétaille se fait bon gré, mal gré dans le peuple et les désertions massives sont endémiques. L'encadrement militaire se fait par des officiers nobles, propriétaires de leurs charges. Ce sont des guerres de siège — dévastatrices, pesant lourdement sur les habitants des régions touchées, qui se voient forcés de loger et nourrir des soldats irrégulièrement payés, habitués au pillage, avec tous les inconvénients qu'on peut imaginer.⁸⁹ Elles sont l'occasion pour des financiers munitionnaires, intendants des armées, de faire d'énormes spéculations en fournitures de guerre.

En somme — pour remettre Amelot dans son contexte politique immédiat — la royauté serait parvenue à son époque à chapeauter un réseau complexe d'influences locales plus ou moins puissantes et à dominer graduellement, grâce à une formule mêlant prestige religieux, force et fine politique, tous ceux qu'on appellerait les « acteurs sociaux » de nos jours, sans pour autant parvenir à établir une administration vraiment cohérente, ni à assainir les finances de l'État. Il

⁸⁸ Bluche et Solnon — *La véritable hiérarchie*, p.10-15.

⁸⁹ Les casernes n'existeront pas avant Vauban, sauf pour les corps d'élites comme les mousquetaires. René et Suzanne Pillorget — *France baroque, France classique*, p.1133-1135.

s'agissait en fait d'un absolutisme en construction, d'un modèle en devenir : idéal poursuivi par Louis XIV, mais dont il semblait pourtant discerner les limites. Une monarchie absolue, mais inquiète, mais chrétienne :

La providence a dispensé avec tant de sagesse les biens et les maux de cette vie que chacun dans son état, quelque heureuse qu'en paraît la destinée, trouve des croix et des amertumes qui en balancent toujours les plaisirs. Il n'est point de parfait bonheur sur la terre, parce que ce n'est point ici le temps des consolations, mais le temps des peines...⁹⁰

Le système de la cour

Très haut et très puissant Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, pair de France (1675-1755) — fils de Claude, premier duc de Saint-Simon par la volonté de Louis XIII (grand veneur devant l'Éternel, qui appréciait le talent de Saint-Simon père ès art de souffler dans le cor de chasse sans cracher dedans...⁹¹) — occupa son oisiveté à ériger une cathédrale immortelle à ses animosités et à leur théâtre : la cour. C'est en grande partie par ses monumentaux et tendancieux *Mémoires* — par ses milliers de pages de ragots distingués — que nous connaissons dans le détail la vie qu'on y menait à la charnière du XVII^e et du XVIII^e siècle.⁹² La cour est le pôle du pouvoir, le centre vers lequel convergent toutes les aspirations, le siège du Léviathan — mais aussi un espace de vie particulier, privilégié, où l'on expérimente à tâtons, mais en dentelles, de nouveaux

⁹⁰ Massillon, *Sermon sur les afflictions*. Cité par Dupré — *Encyclopédie des Citations*, p.51.

⁹¹ Emmanuel Le Roy Ladurie — *Saint-Simon ou le système de la cour*. Paris : Fayard, 1997, p.75.

⁹² Comme l'écrit Marc Fumaroli : « On pourrait regretter cette évolution insensible des Mémoires vers la littérature, si celle-ci n'en avait pas été enrichie du chef-d'œuvre de Retz, où l'art et l'esprit du plus brillant causeur de l'époque se sont fixés, et plus encore du monument où se résume, en une geste shakespearienne, toute la tradition nationale de l'écriture historique, de Comynnes à Retz, de Bodin à Mabillon : les Mémoires de Saint-Simon. Là, enrichie des alluvions de la nouvelle, du portrait, du "caractère", du recueil d'*ana*, de l'oraison funèbre, des maximes et réflexions morales, des traités généalogiques, des lettres diplomatiques, des lettres de généraux d'armée, des récits de cérémonies, la *nuda narratio* des Mémoires s'enrichit encore de l'art de parler et d'écrire en prose qui, depuis Louis XIII, est devenu un des mérites les plus appréciés et redoutés à la Cour. » *La diplomatie de l'esprit*. Paris : Hermann, 1998, p.243-244.

modèles de sociabilité. Penseur politique — critique de la raison d'État à l'usage des princes, comme nous le verrons⁹³ —, Amelot ne semble pourtant jamais avoir eu directement accès à ce centre du pouvoir.⁹⁴ Cependant, notre mémorialiste en était informé, puisqu'il eut l'initiative de dédier son *Histoire du gouvernement de Venise* au très puissant marquis de Louvois, ministre de la guerre et courtisan en grande faveur. En suivant les hauts et les bas de la carrière d'Amelot — bien qu'ici, comme ailleurs, les sources factuelles sur la vie de notre mémorialiste nous font trop défaut — on croit pouvoir en deviner l'influence : tantôt quelque courant de fond favorisant sa carrière, ses affaires (émanant du ministère de la guerre ?...); tantôt des silences, des portes closes, des fins de non-recevoir. Mais aussi, de façon plus diffuse, Amelot n'a pu éviter de subir la contrainte de modes, de manières de parler et de faire, se diffusant par toute l'Europe, suivant les lignes de force du désir d'émulation.⁹⁵ Pour nous représenter le monde de notre mémorialiste, il paraît donc important de comprendre quelque peu les rouages de cette institution qu'est la cour de Louis XIV, relief incontournable de notre jardin baroque.

Emmanuel Le Roy Ladurie, dans son analyse du système de la cour basée sur l'étude des *Mémoires* de Saint-Simon rejette le modèle historiographique centré sur l'évolution de la sociabilité proposé par Norbert Élias : modèle téléologique, qui paraît instrumentaliser à outrance

⁹³ Voir *infra*, section « Le tacitisme d'Amelot de La Houssaye ou la *techne* politique à l'usage de l'honnête homme ».

⁹⁴ Parisien, on pourrait croire qu'Amelot était à portée de Versailles — cependant : « Dans un essai célèbre, Auerbach a été le premier à montrer que société civile et société de cour, Paris et le Louvre, et par la suite Paris et Versailles, représentaient deux réalités, deux mentalités, deux styles de vie parallèles qui pouvaient s'ignorer, cohabiter harmonieusement ou se faire la guerre, mais qui étaient irréductibles l'un à l'autre. » Craveri — *L'Âge de la conversation*, p.300.

⁹⁵ Par son adaptation de l'*Oraculo manual* de Baltasar Gracian, Amelot en fit plus spécifiquement que l'original espagnol un guide pour *l'homme de cour*. En effet, selon Jacob Soll, le modèle de la cour aurait été pour Amelot une sorte de clé interprétative transcendentale de la société à laquelle il appartenait : « *Certainly, Amelot's work [L'Homme de cour] represents wide fascination with the courtly "fetish of prestige."* But as Chartier points out, *its intended audience was ambiguous. If one reads L'Homme de cour in the context of Amelot's other publications between 1683 and 1686, it emerges less as a simple tool of self-control and dissimulation than as a guide to reading and social behaviour. It is a lens through which to view the mechanics of social power used by kings and courtiers alike.* » Soll, *Publishing The Prince*, p.86.

la sociabilité du XVII^e siècle pour en faire une période de transition annonçant la politesse, courtoisie contemporaine.⁹⁶ Selon Le Roy Ladurie, il faut étudier la sociabilité de l'âge classique dans son propre paradigme — qui est celui de l'inégalité essentielle, irréductible, et donc radicalement incompatible avec notre sensibilité contemporaine. La cour est organisée selon une hiérarchie pyramidale, cette « cascade du mépris » au sommet de laquelle se trouve le roi et sa famille proche : sa fratrie, ses descendants immédiats (Dauphin, enfants, petits-enfants de France) ; puis la famille plus élargie, incluant les princes du sang (Condé, Conti — cousins du roi) et les bâtards royaux (duc du Maine, comte de Toulouse). À ce propos, Saint-Simon est intarissable : il déteste les bâtards, pervertisseurs des assises de la distribution sociale du pouvoir, des biens et du prestige lignager. Suivent dans la hiérarchie, les ducs et pairs, puis les ducs à brevet, puis le tout venant de l'aristocratie curiale⁹⁷ — chacun briguant passionnément les honneurs de l'état immédiatement au-dessus de celui qui lui revient de naissance.

Comme nous l'avons vu, le pouvoir effectif est détenu par le roi lui-même, d'où il émane, et par des grandes familles de la bourgeoisie financière et de la noblesse de robe — clans d'administrateurs et de bailleurs de fonds, dont le roi se sert pour gouverner (les Phélyppeaux, les Colbert, les Le Tellier...). Parallèlement, des groupes d'influence, de clientèle, d'affinité se constituent spontanément à la cour autour des principaux pôles de pouvoir : ainsi les diverses « cabales », groupements de personnages autour d'intérêts et de perspectives compatibles — sortes de lobbies représentant des individus et la nébuleuse d'intérêts à laquelle ces individus sont

⁹⁶ On passe dans le modèle d'Élias de la courtoisie médiévale à la courtoisie classique ou « curialité » à la courtoisie moderne. Le Roy Ladurie — *Saint-Simon ou le système de la cour*, p.123.

⁹⁷ Dans cette hiérarchie nationale n'entrent que de façon *ad hoc* les princes étrangers (Lorraine, Guise, Bouillon) — en effet, les titres étrangers (grandesse espagnole, par exemple) ne donnent pas à la cour de France de droits spéciaux de préséance. Le Roy Ladurie — *Saint-Simon ou le système de la cour*, p.165.

reliés, ou bien les valeurs politico-religieuses et lignagères qu'ils incarnent.⁹⁸ À la fin du règne de Louis XIV, elles se forment autour de Mme de Maintenon (l'insinuante épouse morganatique du roi), de Monseigneur (le Dauphin) et du duc de Bourgogne (l'aîné des petits-fils du roi). Ces cabales s'organisent selon un positionnement générationnel et religieux.⁹⁹ Or de cette culture particulière organisée autour du siège de la puissance souveraine, tout nous porte à croire qu'Amelot était familier et qu'il la savait bien déchiffrer¹⁰⁰ : parfois critique de l'*establishment*, l'œuvre de notre mémorialiste suggère qu'il connaissait à fond les rouages de ce formidable mécanisme d'assujettissement — incontournable voie d'accès au pouvoir. Après tout, ce garçon astucieux s'était naguère préparé pour les manœuvres délicates et périlleuses d'une carrière diplomatique.

Les anges de Machiavel : diplomatie officielle et officieuse au Grand Siècle

Guerres interminables, périodiques — trêves, alliances, retournements, chamailleries dynastiques... Les relations internationales européennes témoignent au XVII^e siècle d'une intense activité. Elles vibrent au rythme de la séduction, de l'intimidation, de la castagne. Aux sanglantes opérations militaires — sièges, dragonnades, batailles navales — font pendant les chuchotements en coulisses, les chantages, les compromis, les tractations : par principe, on ne cesse jamais de négocier. Les pourparlers durent et s'infléchissent selon le sort des armes : les positions de force

⁹⁸ Ici encore, on peut supposer qu'Amelot s'inscrivait lui aussi dans les ramifications d'un tel réseau, comme le fait Viallon-Schoneveld dans l'article « Amelot, Traducteur engagé ? », p.339-347.

⁹⁹ D'ailleurs, ce système hyper-hiérarchisé que décrit Saint-Simon et dont il est l'apologiste passionné tend à devenir parfois complètement étouffant ; pour y échapper une solution que les gens de sa caste ont trouvée est la retraite religieuse : ainsi les Solitaires de Port-Royal. On rejette les valeurs du monde pour se réfugier dans la pénitence et l'espoir du salut.

¹⁰⁰ Voir par exemple l'article 132 « Colbert » dans les *Mémoires historiques* (ou se reporter aux citations incluses dans l'annexe).

fluctuent, d'un côté, puis de l'autre, tandis que parlent, insinuent, marchandent ceux qu'à cette époque on ne nomme pas encore diplomates :

La paix permettait aux puissances qui en avaient les moyens de s'affirmer et de préparer des affrontements. La guerre était l'occasion de confronter les forces de l'ennemi et de préparer l'ordre politique futur.¹⁰¹

Les souverains s'échangeaient des envoyés, qu'ils mandataient par lettres de créances, et qu'ils chargeaient globalement de leurs intérêts ou de missions plus particulières.¹⁰² Ils les dirigeaient au moyen d'une abondante correspondance, par ministres interposés : plénipotentiaires, ambassadeurs extraordinaires (généralement de grande noblesse, remplissant une mission temporaire : envoyés lors de réconciliations entre pays en guerre, de mariages, ou d'autres fastes officiels) ; ambassadeurs ordinaires¹⁰³ (c'est à dire occupant des postes permanents, nouveauté au XVII^e siècle)¹⁰⁴ ; et plus bas dans la hiérarchie : envoyés, résidents. Tous sont en représentation politique — incarnant par procuration les souverains qui les mandatent — mais aussi à l'affût d'informations utiles et des occasions à exploiter qui pourraient tourner à l'avantage de leur maître. À un niveau plus banal, les ambassadeurs ordinaires, les envoyés ou les résidents s'acquittaient surtout de tâches routinières : représentant leur prince et ses sujets, ils étaient chargés de s'occuper de litiges commerciaux ou frontaliers, défendaient les

¹⁰¹ Lucien Bély — *Les Relations internationales en Europe XVII^e-XVIII^e siècles*. Paris : PUF, 1992, p. 347.

¹⁰² « Une distinction existait entre les “diplomates” (ce terme générique n'était pas alors utilisé) qui correspondait à la théorie des souverains en Europe. Le diplomate officiel n'avait pas le même “caractère” — ambassadeur, envoyé ou résident — selon l'importance du souverain ou de la république auprès duquel il serait accrédité, selon le dessein politique aussi, selon son origine sociale enfin ». Bély — *Les Relations internationales en Europe XVII^e-XVIII^e siècles*, p.340.

¹⁰³ « [...] les agents maintenus dans les sièges étrangers n'étaient pas, la plupart du temps, de hauts dignitaires du domaine (tels que gentilshommes, ecclésiastiques, juristes, etc.), mais des personnes les plus directement placés aux ordres du prince, occupant une position sociale et des fonctions plus modestes (telles que secrétaires ou d'autres types d'agent diplomatique, parfois d'origine étrangère).” Lucien Bély, dir. *L'Invention de la diplomatie*. Paris : PUF, 1998, p.29.

¹⁰⁴ Bély — *Les Relations internationales en Europe XVII^e-XVIII^e siècles*, p. 340.

intérêts de leurs compatriotes, procuraient des sauf-conduits, des passeports. Ils s'efforçaient de connaître le pays dans lequel ils vivaient, la personnalité du souverain, les forces en présence à la cour, à la ville, le jeu des institutions nationales, les partis — lorsqu'ils existaient comme en Angleterre ou en Hollande — les forces sociales, les ressources disponibles, l'état du commerce, de l'armée, de la marine...

Écouter, pour tenir le souverain informé ; user des bonnes paroles ; ramollir, convaincre, intimider ; exécuter les ordres, mais avec souplesse, avec discernement... En deçà des personnages plus ou moins exaltés qui vaquent à cette diplomatie officielle, les puissances usaient aussi d'envoyés moins voyants : agents d'influence, commis trop curieux, correspondants, informateurs, valets indiscrets, courtisanes, espions en tout genres.

Il faut imaginer l'ambassadeur comme une reine des abeilles, immobile au centre de la ruche, mais environnée par des bataillons d'informateurs et naturellement friande de tout ce qui passait à sa portée.¹⁰⁵

À l'époque de Richelieu et du Père Joseph, il existait même en France un véritable service secret organisé — tombé depuis en désuétude.¹⁰⁶ Quoi qu'il en soit, les constants échanges de correspondances que ces activités officielles et officieuses entraînaient exigeaient le travail de secrétaires, de chiffreurs et — les fuites étant toujours à craindre — on avait le souci de former et de rémunérer des secrétaires d'ambassade efficaces et fiables.¹⁰⁷

Voici que, vers 1666, Amelot, jeune homme ambitieux, fort de la recommandation que lui fournirent les jésuites d'Orléans, amorçait modestement une carrière diplomatique en obtenant la

¹⁰⁵ Lucien Bély — *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris : 1990, p.155.

¹⁰⁶ Jean-Pierre Alem — *L'Espionnage à travers les âges*. Paris : Stock, 1977, p.145-146.

¹⁰⁷ Bély — *Les Relations internationales en Europe XVIIe-XVIIIe siècles*, 349.

charge de second secrétaire des commandements de la reine du Portugal¹⁰⁸ : poste subalterne, qui permettait cependant de voyager, de cultiver des relations utiles et de faire ses premières preuves :

Derrière les ministres, une bureaucratie se mit en place au cours du XVII^e siècle avec des commis, des secrétaires, des interprètes, des spécialistes du chiffre : les premiers commis en France, les *under secretaries* à Londres, les *Referendare* à Vienne. Si les missions de prestige leur étaient fermées en raison de leur origine sociale (bourgeoisie ou petite noblesse), ils pouvaient être employés dans des négociations officieuses ou au cours de congrès comme plénipotentiaires, voire s'élever dans la hiérarchie gouvernementale.¹⁰⁹

Nous savons que la probité d'Amelot s'avéra, dans les circonstances, plutôt flottante¹¹⁰ — sa discrétion insuffisante... Jusqu'à quand abuseras-tu de notre patience, Catilina ? Cependant, les découvertes faites en si peu de temps, au grand dam des dirigeants de la Sérénissime, et qu'il expose dans son *Histoire du gouvernement de Venise*¹¹¹, semblent témoigner, vénales malversations à part, de ses excellentes dispositions pour le renseignement (comme le constate d'ailleurs le lieutenant général de la police de Paris La Reynie, dans la note de service portant sur Amelot citée plus haut). Et, s'il échoua malgré tout rapidement dans la carrière diplomatique, néanmoins c'est peut-être en s'y frottant qu'il apprit comment on peut exercer des pressions efficaces, utiles, par une habile propagande : tel mot lâché devant le bon public, comme au hasard de la conversation¹¹² ; tel texte anonyme diffusé au moment idoine pour faire pencher l'opinion du bon côté... Voilà un savoir-faire que le pouvoir sait apprécier quand il est mis à son

¹⁰⁸ Viallon-Schoneveld — « Amelot, Traducteur engagé ? », p.335.

¹⁰⁹ Bély — *Les Relations internationales en Europe XVIIe-XVIIIe siècles*, p.337-338.

¹¹⁰ Voir supra — section « Traducteur, traditeur... »

¹¹¹ Voir supra — section « Traducteur, traditeur... »

¹¹² Nous ne savons que très peu de choses sur l'éducation d'Amelot (voir section « Traducteur, traditeur... ») et sa vie sociale — surtout pendant sa jeunesse.

service — et, bien sûr, qu'il rémunère. Nous verrons dans ce qui suit qu'Amelot était peut-être bien aguerri aux jeux de l'indiscrétion calculée et sut exploiter leur redoutable efficacité...

D'un jardin, l'autre

Mais pour l'instant, nous revoici au point de départ — sous le saule, proche de l'étang. Des bosquets cachent l'horizon ; les sentiers bifurquent ; les perspectives sont faussées par les curieux effets du soleil couchant, et néanmoins nous parvenons désormais à nous orienter. Amelot évolua bien dans un contexte social, religieux, politique précis... Ce contexte forma de manière durable ses goûts, ses comportements sociaux, ses aspirations, sa perspective existentielle. Mais, pour connaître un écrivain, il faut examiner son œuvre¹¹³ : suivre la vie de l'esprit plus en détail. Cette étude du cadre de sa vie nous permet maintenant de nous rapprocher davantage de notre mémorialiste et d'envisager son œuvre avec fruit (ou alors de retrouver les motifs, les repaires du faussaire...) ; mais le soir tombe, et il nous faut rentrer à l'intérieur.

¹¹³ En supposant que les *Mémoires historiques* que nous étudions soient bien d'Amelot — que, au moins dans une certaine mesure, il en est l'auteur.

II. LE CABINET DE CURIOSITÉS — GENRES ET FIGURES DE L'HISTOIRE AU XVII^e SIÈCLE

Raretez de l'home
 Des bestes à quatre pieds
 Des Oyseaux
 Des Poissons et Zoophites de mer
 Coquillages
 Autres choses marines
 Insectes et Serpens
 Des plantes et premièrement des bois et racines
 Des feuilles
 Des fleurs
 Des gommes et liqueurs
 Des semences ou graines
 Des Fruits rares
 Autres fruits et semences
 Des minéraux et premièrement des pierres
 Choses changées en pierre
 Autres minéraux
 Des antiquitez
 Choses artificielles...

— Catalogue du cabinet de curiosités de Pierre Borel (1620-1671).¹¹⁴

Imaginons l'abbé de Choisy (1644-1724) — le courtisan, le mondain, le grand seigneur, le travesti, mais aussi, comme Amelot, le mémorialiste... Imaginons-le languissant au crépuscule de la vie, s'évertuant comme il peut à se distraire de son ennui. Il maquille avec application un visage flasque, ridé, qui a depuis belle lurette perdu sa fameuse fraîcheur d'antan. Il se fixe dans la glace. Ou plutôt, il observe le reflet de quelqu'un qui se trouve derrière lui, à demi dissimulé par la pénombre : le spectateur, le lecteur, le témoin... Pourquoi pas : l'historien. Tableau baroque. Avec l'emphase exagérée et le trémolo d'un tragédien de province, il relit à nouveau à

¹¹⁴ Voir le site « Cabinets de curiosités. XVI^e et XVII^e siècles. » pages.infinet.net/cabinet/definition.html

haute voix les premières lignes de ses propres *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, toujours avec le même plaisir :

Ce n'est point un vain désir de gloire historique qui me met la plume à la main. Je n'attends de mon ouvrage ni honneur ni profit ; j'écris pour ma propre satisfaction ; ou, si vous voulez des idées plus hautes et des motifs plus nobles, je regarde uniquement l'instruction du prochain, et crois que l'histoire est la meilleurs et la plus sûre manière d'apprendre aux princes de la terre des vérités quelquefois dures, qu'on n'oserait leur dire autrement. Ils voient, dans ce miroir des choses passées, que la vérité s'y développe tout entière, que les plus puissants rois n'y sont pas plus épargnés que les moindres de leurs sujets ; et que si on y célèbre leurs vertus, leurs vices et même leurs moindres défauts n'y sont pas oubliés. Ces exemples peuvent les toucher ; et lorsqu'ils remarquent la manière libre et hardie dont les historiens traitent les plus grands princes quand ils sont morts, ils doivent s'attendre que quand on ne les craindra plus ils ne seront pas traités plus favorablement, s'ils y donnent lieu par des actions indignes d'eux.¹¹⁵

Les *Mémoires historiques* d'Amelot sont, eux aussi, explicitement, comme l'indique le titre, l'œuvre d'un *historien* ou du moins d'un esprit curieux, d'un compilateur à la fois érudit et mondain, qui collectionna et mit à la disposition du public une liasse plutôt informe de textes ayant trait généralement, d'une façon ou d'une autre, soit à la littérature et à l'érudition de tradition humaniste, soit au « *people* » de son époque (à la manière de notre *Paris Match*, mais sans les images...) ou encore — cultivant de la sorte une honnête *gravitas* — à l'organisation dynastique des divers pouvoirs dans l'Europe de son temps et (surtout) du passé proche (XVI^e siècle, première moitié du XVII^e siècle). Sa démarche à la fois didactique et plaisante, mais où le sérieux affleure, paraît affine de celle de notre abbé travesti à l'esprit si délié.¹¹⁶ De tels textes, de

¹¹⁵François-Timoléon de Choisy (1644-1724) — *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, suivis des *Mémoires de l'abbé de Choisy habillé en femme*. Édition présentée et annotée par Georges Mongrédien. Paris : Mercure de France, 1966, p.25.

¹¹⁶Choisy — *Mémoires*, p.25.

tels mélanges sont plutôt populaires à la charnière des XVII^e et XVIII^e siècles et prennent diverses formes.¹¹⁷

Pour ne prendre qu'un exemple parmi tant d'autres relevons, avec Paul Hazard, le curieux recueil de l'abbé Dubos¹¹⁸ :

Les *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture* fourmillent d'idées ; l'abbé Dubos a fait tant d'expériences, il a vu tant de tableaux, entendu tant de comédies, de tragédies, et d'opéras ; il aime tant la causerie, celle qui ne se contente pas de mots et sert d'excitant à la pensée ; il est si ingénieux, même quand il ne tient pas tout à fait la vérité, que son livre donne l'impression d'une richesse infinie. Il veut y mettre de l'équilibre, il le divise en sections : mais les unes sont courtes et les autres longues, les développements s'arrêtent ou se prolongent à leur gré, les thèmes disparaissent après avoir été amorcés, ou se répètent à plaisir : ce n'est plus du tout la grande composition classique, c'est déjà le genre de l'*Esprit des lois*, en moins brillant. La sensibilité qui se dégage non sans peine de l'esprit analytique, s'exprime par les soins d'une intelligence agile, faisant appel à l'exemple et au fait.¹¹⁹

Comme nous le verrons, les sujets abordés dans les *Mémoires* relèvent bien d'une perspective historique, mais sur un mode anecdotique, morcelé, brouillon. Notre mémorialiste collectionne une foule de petits faits décousus, entassés au hasard des rubriques alphabétiques : nous passons des méandres du jardin maniériste au fatras idiosyncratiquement organisé d'un cabinet de curiosité.¹²⁰ Les divers articles qui constituent sa collection sont autant de fils reliant le

¹¹⁷Paul Hazard — *La crise de la conscience Européenne 1680-1715*. Paris : Fayard, 1961, p.381.

¹¹⁸Jean-Baptiste Dubos (1670-1742), eut comme Amelot une carrière diplomatique comme secrétaire et agent d'influence. (« Il devient le type même du secrétaire dont les talents littéraires sont utilisés [...] pour animer une polémique. ») Il partageait aussi avec lui un goût prononcé pour l'érudition. Dubos était très introduit dans les salons aristocratiques parisiens, mais aussi dans la République des Lettres (Boileau, Perrault, Malebranche, Huet, Galland sont de ses amis). Il sera secrétaire perpétuel de l'académie française et publiera en 1734 une monumentale *Histoire de l'établissement de la monarchie française*, nourrie des fouilles qu'il effectua dans les archives des diverses places qu'il avait visitées lors de son service pour le ministère des affaires étrangères. Sa carrière de diplomate et de lettré semble comme un parallèle, mais en plus heureux, de la carrière d'Amelot. René Pillorget et Suzanne Pillorget — *France baroque, France classique*. t.II *Dictionnaire*. Paris : Laffond, 1995, p.354-356.

¹¹⁹Hazard — *La crise de la conscience Européenne 1680-1715*. Paris, p.381.

¹²⁰Krzysztof Pomian — *Collectionneurs, amateurs, curieux : Paris-Venise, XVIe-XVIIIe siècles*. Paris : Gallimard, 1987, p.178-190.

présent tangible, visible, directement connaissable, au passé invisible, insaisissable sans médiation parce que révolu.¹²¹ Sans manières, sans lourdeur trop « académique » mais sans non plus l'ample appareil critique, ni le foisonnement de documents reproduits et densément commentés qui caractérisent ses précédents travaux,¹²² notre mémorialiste (Amelot ou son double) nous présente ses trouvailles mal dégrossies.¹²³ Les différences de méthode et de présentation que nous notons avec celles du reste de son œuvre sont-elles dues à la forme même qu'aurait exigé une telle compilation ? À son incomplétude ? Ne s'agirait-il pas là plutôt du pastiche approximatif d'un faussaire ? Ou encore devrait-on parler non pas de *Mémoires*, mais d'un *Amelotana* — dans le genre des compilations érudites désignées comme « ana », issu des pratiques humanistes du XVI^e siècle ?¹²⁴

C'est ainsi que, dans cette section, nous sommes amenés à traiter de la question — cruciale dans le cadre de notre enquête — de la filiation des *Mémoires* d'Amelot (ou du Pseudo-Amelot...) avec les formes historiques, critiques et littéraires pratiquées dans la « République des Lettres » de la deuxième moitié du XVII^e siècle¹²⁵ et qui se rapprochent le plus de notre source. De sorte que, dans les limites imposées par l'exercice académique que nous entreprenons et sans

¹²¹ Pomian — *Collectionneurs*, p.178-190.

¹²² Jacob Soll — *Publishing The Prince*. Ann Arbor : The University of Michigan Press, 2005.

¹²³ On comprend qu'Amelot (ou le Pseudo-Amelot ou encore son éditeur...) ait pu appeler ce texte *Mémoires*, bien qu'il ne s'agisse pas d'un récit historique développé, à cause de la polysémie du mot à cette époque : « On est [...] en présence de trois sens distincts : mémoire, au singulier, désigne un document juridique, financier, etc. ; au pluriel sans majuscule, il désigne plus particulièrement un document d'historien (*adversaria*), une sorte de fichier ou de brouillon ; enfin Mémoires, avec une majuscule, désigne une œuvre d'historien (*Commentarii*), qui se suffit à elle-même — notons que Furetière est le seul à donner ce dernier sens au mot. » Frédéric Charbonneau — *Les silences de l'histoire. Les mémoires français du XVII^e siècle*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2000, p.7.

¹²⁴ Il s'agit de documents transmis ou édités (généralement posthument, par une tierce personne) tels notes de cours, recueil de brouillons personnels, entretiens reconstitués. Voir Wild — *Naissance du genre des Ana*, p.10.

¹²⁵ « La République des Lettres est une communauté intellectuelle ou, selon Baillet, “une république d'esprits”. Placée sous l'égide de la raison, elle poursuit un but spécifique [...] : “servir, enseigner et défendre le véritable savoir et la véritable érudition, ainsi que de les transmettre à la postérité.” D'autres institutions, il est vrai, les académies et les universités, assuraient une fonction analogue d'accroissement, de sauvegarde et de transmission des connaissances. Cependant, leur différence avec la République des Lettres était nette : selon Loeber, celles-là étaient

prétendre épuiser tous les cousinages textuels possibles, nous examinerons en particulier — bien que sommairement — l'historiographie critique, les compilations de lieux communs, les publications d'érudition d'inspiration (proto-) encyclopédiques, le genre des Mémoires autobiographiques et finalement la technique des « traductions-commentaires » hybrides, pleines de dissimulation prudente, que développa Amelot dans ses œuvres précédant les *Mémoires historiques*.

Par ailleurs, comme ces *Mémoires* sont en fait un recueil d'anecdotes historiques commentées, de petits portraits sans art : biographies sommaires de personnages plus ou moins importants, remarques pêle-mêle, — ne cultivant pas le style, ne suivant l'élaboration d'aucun plan discernable — sur la géographie, sur les divers systèmes politiques en Europe, sur le monde des Lettres ; comme ils ne constituent pas une autobiographie, ni une Histoire en tant que telle, mais plutôt une compilation de fragments, de notes d'érudition entassées, qui offre au mieux des ébauches préparatoires, discontinues, pour la composition ultérieure (mais peut-être par un rédacteur futur, une postérité...) d'un authentique récit historique — je crois qu'il sied de traiter cette source non comme une œuvre littéraire ou historiographique à proprement parler, mais comme un document d'archive. En effet, les *Mémoires historiques* d'Amelot se présentent en quelque sorte comme des outils pour faire l'histoire. Cabinet de curiosités, mais aussi capsule temporelle... Or, de quel paradigme culturel un tel projet à la fois littéraire et (para-) historique est-il issu ? De quel genre cette compilation relève-t-elle ? Plus généralement : dans quel ordre épistémologique s'inscrit-elle et prend-elle son sens ? C'est-à-dire : de quel rapport à la connaissance témoigne ce texte ? En deçà de considérations relevant de l'esthétique, telles seront les questions qui nous occuperont dans ce qui suit.

Genres

Ma source porte le titre de *Mémoires* — elle témoigne en cela des divers sens qu'avait ce mot au XVII^e siècle, comme le souligne Marc Fumaroli :

C'est le *Dictionnaire* de Furetière qui développe avec le plus de nuances et d'exemples les divers sens du mot « mémoires ». Sens moraux, tout d'abord : faculté de se souvenir, et aussi image que la postérité garde d'un homme. Sens concrets ensuite : un mémoire, dit Furetière, c'est « un écrit sommaire que l'on donne à quelqu'un pour le faire souvenir de quelque chose ». Et les exemples qu'il donne renvoient au domaine juridique (placet raisonné à un juge), politique (mémoire en faveur de tel parti) ou financier (mémoire en vue d'un recouvrement). Ce mémoire, avec une minuscule, a un pluriel, et les exemples que donne Furetière de ce pluriel ne sont pas sans intérêt : « Cet Historien avoit de bons *mémoires*. On dit aussi qu'un avocat doit avoir des *mémoires* signés de sa partie ; quand il avance quelques hardis faits ou sujets à réparation. On dit aussi d'un homme qui ne sait pas bien son fait qu'il a de méchants *mémoires*. On dit aussi d'un Prince vigilant qui est averti de tout ce qui se passe chez lui qu'il a de bons *mémoires*. » À quoi on peut ajouter cet exemple emprunté à une lettre de Voltaire à d'Alembert, qui montre que le sens n'avait pas changé au dix-huitième siècle : « On dit qu'un naturaliste est en train de faire l'histoire des singes ; si cet auteur est à Paris, il doit avoir d'excellents mémoires. »¹²⁶

Néanmoins, ce que l'on entend généralement lorsque l'on traite aujourd'hui des Mémoires d'Ancien Régime, ce sont les Mémoires autobiographiques — corpus dont ne fait pas partie le texte d'Amelot, qui se situe, comme nous le verrons, en marge de plusieurs genres.¹²⁷ Or, pour

des Lettres. Paris : Belin, 1997, p.26.

¹²⁶ Fumaroli — « Les Mémoires du XVII^e siècle au carrefour des genres en prose », p.186.

¹²⁷ Comme l'écrit Frédéric Charbonneau, lorsqu'il circonscrit son domaine d'étude au début de son magistral ouvrage sur les Mémoires d'Ancien Régime : « La perspective littéraire veut un objet qui ressortisse aux belles-lettres, non aux documents d'archive ; ceci implique que nous écartions de notre *corpus* les écrits sommaires et les relations dont le caractère d'achèvement serait insuffisant pour qu'on les considère comme des œuvres autonomes : ainsi des Mémoires d'Amelot de la Houssaie, somme à tendance encyclopédique, faite d'articles placés bout à bout par ordre alphabétique et sans souci visible de composition. Le pluriel de mémoires conserve ici tout son sens : il s'agit bien d'une pluralité de notes et de remarques. De tels "papiers", comme aussi ceux d'une majorité de parlementaires — Jeannin, Talon, Molé — sont en fait des *adversaria*, et l'on pourrait n'employer à leur propos que la minuscule initiale pour les distinguer de ceux qui nous intéressent ici. Cette mise à l'écart d'une première strate de textes ne

replacer ses *Mémoires historiques* dans leur contexte littéraire, il ne me paraît pas inutile d'examiner tout de même en premier lieu les Mémoires autobiographiques (qui, comme nous le verrons, sont eux aussi bel et bien *historiques*¹²⁸) et d'en faire ressortir les enjeux pour les contemporains d'Amelot.

La mémoire, les Mémoires, l'histoire...

Tout d'abord, il faut noter que les lettrés contemporains d'Amelot avaient une conception très hiérarchisée des sous-genres de l'histoire selon laquelle les mémoires auraient eu la fonction d'être des « brouillons destinés à servir à l'histoire. » Ces mémoires auraient été des débris, des fragments, d'une histoire informe : « matière brute, non réglée par l'art de l'historien¹²⁹ », ou encore une sorte d'histoire ancillaire, de préparation à l'histoire — œuvre de portée générale pourtant, mais élaborée à partir de l'expérience vécue de l'individu singulier qui les rédige : « Le dramatisme politique permanent de la France a favorisé l'apparition de cette forme polyphonique de l'Histoire, accoutumant les lecteurs français à comparer entre eux les témoignages fournis par les divers acteurs d'une même période [...]. »¹³⁰

En fait, les mémoires se définissent par opposition à l'Histoire, qui est vécue comme un fait public immanent, une réalité partagée, mais qui reste pour lors emprisonné dans le discours officiel (l'historiographie royale) qui s'arroge la prérogative d'en faire le récit en termes

signifie nullement qu'ils ne fassent pas partie du genre, mais ils n'y figurent pas au niveau qui nous occupe. Ils représentent à nos yeux l'embryon d'une forme dont les stades ultérieurs seuls retiennent notre attention, occupant en quelque sorte par rapport aux Mémoires la position du cerveau reptilien au creux de la masse cérébrale. » Charbonneau — *Les silences de l'histoire*, p. 13.

¹²⁸ « Le caractère hybride des Mémoires révèle ainsi sa fécondité, non seulement en créant les conditions d'une manière neuve d'écrire l'Histoire, tout à fait différente de celle des Anciens, mais en favorisant la mutation des genres en prose. » Fumaroli — « Les Mémoires du XVIIe siècle au carrefour des genres en prose », p.201

¹²⁹ Lesne — *La poétique des mémoires (1650-1685)*. Paris : Honoré Champion, 1996, p.33.

¹³⁰ Fumaroli — « Les Mémoires du XVIIe siècle au carrefour des genres en prose », p.214.

généraux, de le formuler pour la collectivité et la postérité. Or, la pratique de composer des mémoires paraît donc, a priori, un geste polémique¹³¹ :

C'est en inventant un discours contestant l'histoire que le mémorialiste revendique sa singularité. La dimension marginale du genre a partie liée avec le témoignage de l'individu sur l'histoire. Cette contestation de l'historiographie officielle exprime une contestation de l'absolutisme au nom de l'individu. La revendication des droits de l'individu à affirmer son point de vue sur l'histoire passe par une mise en œuvre d'une forme d'expression qui lui soit propre. Quel est cet objet du récit des Mémoires, qui en est aussi le sujet ? Là est la principale audace des Mémoires, se prendre pour objet de récit et le publier.¹³²

Notons qu'au XVII^e siècle, cette expérience rapportée exclut encore l'investissement d'une réelle intériorité : « les mémorialistes s'en tiennent à une peinture extérieure de leur personnage. »¹³³ Leurs auteurs ne parlent pas de ce qu'ils ressentent et ne songent pas spontanément à nous faire part du cours de leur pensées, fuyantes ou profondes... Il faudra en effet — malgré le précédent un peu incommode des *Essais* de Montaigne et de certaines relations religieuses¹³⁴ — attendre le relais du roman et plus tard les *Confessions* de Rousseau pour en arriver à l'expression en prose de l'expérience intime, de la sensibilité ; quant à eux, si « les Mémoires décrivent un rapport à soi qui passe par le récit des actions, par le récit du rôle public, »¹³⁵ c'est que leur objet aurait été défini en fonction d'une conception relationnelle du moi qui ne se présente en rien comme une intériorité, mais au contraire comme une « extériorité mondaine. »¹³⁶

¹³¹ Fumaroli — « Les Mémoires du XVII^e siècle au carrefour des genres en prose », p.51. Cette polémique s'étayait sur les débats humanistes de la fin du XVI^e siècle.

¹³² Fumaroli — « Les Mémoires du XVII^e siècle au carrefour des genres en prose », p.419.

¹³³ Fumaroli — « Les Mémoires du XVII^e siècle au carrefour des genres en prose », p.90.

¹³⁴ Voir par exemple la *Relation de 1654* de Mère Marie de l'Incarnation. Québec : Les Ursulines de Québec, 1985.

¹³⁵ Fumaroli — « Les Mémoires du XVII^e siècle au carrefour des genres en prose », p.420.

¹³⁶ Fumaroli — « Les Mémoires du XVII^e siècle au carrefour des genres en prose », p.266. Voir aussi à ce sujet Norbert Elias — *La société de cour*. Paris : Calmann-Levy, 1974, p.155.

Ce qui apparaît, en fait, c'est que les mémoires racontent non pas le passé en tant que tel, mais le souvenir : l'individu joue le rôle d'un point de capiton dans la trame de l'histoire, à partir duquel celui-ci peut offrir une interprétation limitée, parcellaire, d'événements qui ne sont pas encore agencés en ordre raisonné par un métadiscours, surdéterminé idéologiquement. La limite est là : le souvenir d'un mémorialiste ne peut suffire à constituer la trame d'une Histoire car, en plus d'oublis éventuels, se pose la question de l'intelligibilité des événements pour un individu isolé, noyé dans le cours des choses : « La mémoire manque, parce que le passé n'est pas lisible. Ce passé aujourd'hui illisible était un présent confus. La remémoration s'exerce donc bien ("je me souviens"), mais sur une matière indéchiffrable. »¹³⁷

Toujours en deçà de l'Histoire en termes de généralité, les Mémoires autobiographiques, comme les *Mémoires historiques* d'Amelot, se présentent comme des fragments susceptibles d'être exploités pour sa composition ou pour en faire le commentaire, la critique, mais ils sont plus encore : cette forme nouvelle de discours ne vise pas uniquement à produire des documents d'archive neutres, pour consultation par la postérité, mais sont l'expression, dans le présent — bien que le plus souvent gardée secrète, pour des raisons évidentes — d'une contestation de l'historiographie officielle qui accuse à son tour une contestation oblique de l'absolutisme au nom de l'individu. Nous retrouvons ici une des principales préoccupations d'Amelot, comme nous le verrons plus bas, dans la section « Le tacitisme d'Amelot de La Houssaye ou la *techne* politique à l'usage de l'honnête homme. » Notons déjà que ce qui est revendicateur dans la démarche d'Amelot n'est pas nécessairement explicite dans son texte, mais plutôt le fait même qu'il propose ce texte comme ressource pour faire l'histoire, n'acceptant pas de céder le terrain de la mémoire et du récit du passé aux organes de l'historiographie royale officielle.

¹³⁷ Lesne — *La poésie des mémoires*, p.260.

Les Mémoires [seraient] un lieu de tensions : entre l'affirmation des droits de l'individu sur l'histoire et la confiscation de l'histoire au service de l'apologie royale, entre le système féodal et la mise en place de l'absolutisme, entre l'installation de la société de cour et l'instauration de l'espace privé intérieur, entre la volonté de l'individu à affirmer ses droits sur cet espace intérieur et la soumission à la volonté de Dieu, entre l'espace littéraire classique et ses marges.¹³⁸

Mémoires historiques ou « Amelotana » ?

Cependant les Mémoires autobiographique ne sont pas le seul genre auquel pourraient s'apparenter les *Mémoires historiques* d'Amelot de La Houssaye. Avec les « ana », la filiation peut sembler plus ténue, mais elle ne laisse pas de se révéler évocatrice. Ces ana désignent des ouvrages parus entre 1666 et 1712 portant, pour la plupart, des titres formés à partir du nom de la personne dont ils traitent, auquel on ajoute le suffixe latin pour le neutre pluriel. Il s'agit de propos de savants ou d'hommes éminents, qui sont recueillis par un rédacteur, qui les a transcrits (en général un proche ou un familier du savant) et qui sont édités ultérieurement, souvent longtemps après leur date de rédaction :

Les ana sont un genre personnel, assez particulier puisqu'il s'agit d'une confession non préméditée, rédigée par personne interposée. Ce n'est pas à connaître l'homme, mais à rencontrer un homme particulier, déjà connu par la lecture de ses ouvrages savants, que les ana nous convient.¹³⁹

Les grandes balises du genre, selon Francine Wild, seraient le *Scaligerana* (1666) — premier ana publié, rapportant les propos du savant Scaliger, qui vécut au siècle précédent¹⁴⁰ — le

¹³⁸ Lesne — *La poétique des mémoires*, p.421.

¹³⁹ Wild — *Naissance du genre des Ana*, p.617.

¹⁴⁰ Joseph Juste Scaliger (Agen 1540 – Leyde 1609).

Perroniana (1667) — rapportant les propos du Cardinal du Perron¹⁴¹ — et le *Menagiana* (1693) — qui recueille les propos de Gilles Ménage, le poète mondain¹⁴², et qui fait basculer les ana, de plus en plus populaires dès lors¹⁴³, de la sphère scientifique ou érudite à la sphère littéraire.

Or, ce qui peut suggérer un rapprochement significatif avec Amelot, c'est que ses *Mémoires* sont aussi d'une certaine façon un témoignage sur la vie et la culture d'un érudit, relativement éminent (Amelot était apprécié par Pierre Bayle, qui l'avait pillé pour son *Dictionnaire* et avait lu la plus grande partie de ses œuvres¹⁴⁴ ; il était très réputé dans toute l'Europe comme traducteur et commentateur critique, surtout suite à la publication de *L'Homme de cour* en 1684¹⁴⁵); or certains ana tardifs ont même été écrits par la personne de qui les propos étaient rapportés, ce qui les rapprocheraient encore des *Mémoires historiques*. Certains ana étaient, comme les *Mémoires* d'Amelot, présentés en ordre alphabétique. Je ne crois pas que l'œuvre de notre mémorialiste soit un texte exactement de même nature, mais il existe des similarités frappantes entre son œuvre et les ana. Comme chez Amelot, par exemple :

On trouve dans le *Perroniana*, comme dans tous les ana savants, des remarques philologiques et historiques sur les textes bibliques, des observations sur des points d'histoire et de civilisation, ancienne ou récente, des anecdotes et des jugements littéraires.¹⁴⁶

Qui plus est, les ressemblances ne s'arrêtent pas là, et ce n'est pas surprenant : Amelot (ou son double), homme de culture, a peut-être consulté ces ouvrages¹⁴⁷ — ceux-ci étaient connus largement, même avant d'avoir été franchement à la mode ; il n'est pas exclu qu'Amelot s'en soit

¹⁴¹ Jacques Davy, cardinal Du Perron (1556-1618). Poète et négociateur auprès du Pape, avec le cardinal d'Ossat, de l'absolution d'Henri IV.

¹⁴² Gilles Ménage (Angers 1613 – Paris 1692).

¹⁴³ Ménage, publiant ses propres ana, lance une vraie mode.

¹⁴⁴ Soll — *Publishing The Prince*, p.103-106.

¹⁴⁵ Soll — *Publishing The Prince*, p.103-106.

¹⁴⁶ Wild — *Naissance du genre des Ana*, p.141.

inspiré (ou, encore une fois, que ce soit le mystérieux compilateur des *Mémoires* qui s'en soit inspiré) :

Le Scaligerana intéressait à la fois par leur contenu savant et par la nouveauté du genre, par ce témoignage vécu qu'ils apportaient sur un savant dont le prestige était très grand. Ils furent donc lus non seulement par le milieu lettré, mais aussi, le succès de la vente l'implique, par des « curieux » qui y trouvaient une vision plus moderne, plus centrée sur la personne des écrivains, de la vie littéraire et intellectuelle.¹⁴⁸

Ainsi, les ana, tout comme le texte d'Amelot, sont des documents rassemblant les connaissances diverses et disparates d'hommes cultivés.¹⁴⁹ En prenant garde de ne pas trop généraliser, les *Mémoires*, à l'image des ana, peuvent nous servir pour jauger les valeurs, les pratiques et la culture partagée dans la « République des Lettres » — ou, dirait-on de nos jours, dans *l'intelligentsia*. Par exemple : le rédacteur des *Mémoires* cite souvent des sources latines.¹⁵⁰ Il s'agit chez lui d'habitude de références aux classiques antiques ; mais parfois il y vient car il disserte sur une matière érudite, de la même façon que dans les ana, les langues parfois se mélangent¹⁵¹ : comme à Montréal, où les conversations passent fréquemment du français à l'anglais et vice-versa, les conversations des savants du XVI^e et du XVII^e siècle oscillaient facilement entre la langue vulgaire et le latin — latin que l'on utilisait naturellement lorsque les

¹⁴⁷ Le premier *Scaligerana* date de 1666.

¹⁴⁸ Wild — *Naissance du genre des Ana*, p.121.

¹⁴⁹ « Avec Voltaire, l'anecdote si chère aux mondains, si essentielle au charme et à la variété de la conversation et à la poésie de salon, *l'anecdote qui jusque-là n'avait trouvé hospitalité que dans les ana*, fit son entrée dans l'Histoire, non plus comme exemplum à des fins morales, pédagogiques ou démonstratives, mais comme matériau narratif, comme modalité de la prose historiographique, comme simple procédé discursif. » Benedetta Craveri — *L'Âge de la conversation*. Paris : Gallimard, 2001, p.385. C'est moi qui souligne.

¹⁵⁰ Et italiennes et espagnoles... Notons ici avec Hans Bots et Françoise Waquet, dans *La République des Lettres*, p.146 : « Entre les XVI^e et XVIII^e siècles, les vernaculaires, nous l'avons vu, gagnèrent partout du terrain. À Paris, la part du français dans les impressions était, à la fin du XVII^e siècle, des près de 90%. [...] Le latin fut de plus en plus réservé, outre des publications d'ordre religieux, aux ouvrages des savants. Son usage dérivait du rôle de langue universelle des doctes qui lui était d'autant plus volontiers reconnu que la connaissance des langues étrangères demeurait encore fort limitée. »

sujets abordés touchaient le savoir érudit. De sorte que, quand viendra le temps de procéder à l'analyse attentive des *Mémoires historiques*, nous serons à même, par le biais d'indices parsemés dans le texte, de constater dans quelle mesure Amelot (ou son double) partageait les pratiques culturelles de ses pairs : honnêtes hommes classiques, érudits divers, savants abscons, dont le commun dénominateur ne serait pas tellement la situation sociale, mais plutôt l'éducation ou l'*habitus*. Car enfin, quoi de plus naturel ? Sans aucun doute issus d'un « milieu intellectuel » commun, ils s'adressaient à un même public.¹⁵²

***Mémoires historiques* ou compilation encyclopédique ?**

Par ailleurs, outre les Mémoires autobiographiques et les ana, nous pouvons aussi discerner des affinités sur le plan formel entre les *Mémoires historiques* et les œuvres encyclopédiques — ou du moins, comme dans le cas des « lieux communs » — des œuvres apparentées à un encyclopédisme d'anticipation...¹⁵³ En effet, les *Mémoires* d'Amelot se présentent par ordre alphabétique ; on peut supposer que cette option de mise en forme n'est pas fortuite, mais plutôt qu'elle sert un dessein similaire chez notre mémorialiste et chez les encyclopédistes du XVII^e siècle, prédécesseurs en mode mineur du projet de Diderot et d'Alembert : son objet est une forme particulière de lisibilité — une organisation *utile* des

¹⁵¹ L'exemple le plus saisissant selon Wild est la première édition du *Scaligerana*. Francine Wild — *op. cit.*

¹⁵² D'ailleurs, par rapport à ce dernier, il est utile de noter que la lecture était encore alors l'occasion d'une interaction sociale, ce qu'il est important de comprendre pour bien replacer dans leur contexte de production et de réception par le public les *Mémoires* d'Amelot : « [...] la lecture étant une activité bien plus sociale qu'aujourd'hui, c'est encore le plus souvent par une lecture à haute voix qu'on a l'occasion de découvrir et de juger les textes nouveaux. L'écriture n'est pas l'enregistrement d'une parole, mais elle reste tournée vers une déclamation. » Francine Wild — *op. cit.*, p.211.

¹⁵³ Francis Goyet — « Encyclopédie et "lieux communs" » dans *L'Encyclopédisme*. Actes du colloque de Caen 12-16 janvier 1987, sous la direction d'Annie Becq. Paris : Klincksieck, 1991, p. 496-504. Goyet parle dans sa communication plus spécifiquement des "lieux communs" (« *per locos communes iuxta Alphabeti seriem digesta* »), des textes présentant des rubriques en tête de chapitre, qui annonçaient que l'ouvrage consulté n'était pas un fourre-

fragments. Cependant, dans le cas de l'œuvre d'Amelot, contrairement au projet encyclopédique, la taxinomie n'aspire pas à l'exhaustivité ; néanmoins, la matière qu'Amelot expose est à la fois suffisamment riche et disparate pour qu'il soit porté à se préoccuper de problèmes de lisibilité. Le choix de ce système alphabétique de classement indique que le savoir retranscrit par notre mémorialiste devait être consultable, utilisable aisément. Comme le note Francis Goyet :

L'ordre alphabétique met tous les éléments sur un pied d'égalité, chaque rubrique ou entrée en vaut une autre, tout comme, dans le jardin maniériste, l'absence de plan central, de « grande vue », de perspectives, ménage un parcours qui va de surprise en surprise. Chaque lieu, du jardin ou de l'index, est à voir et à goûter pour lui-même.¹⁵⁴

***Mémoires historiques* ou « lieux communs » ?**

Mais tandis que l'encyclopédie synthétise, résume, réduit le texte de ses sources à son contenu informatif — elle est l'expression en cela de la méthode scientifique — les *lieux communs*, notes ou plutôt « fruits » de lectures¹⁵⁵, tout comme la compilation érudite d'Amelot, retranscrivent quant à eux les textes qu'ils citent *in extenso*, non assimilés, ouverts à la libre interprétation du lecteur. Ils renvoient à une sensibilité *honnête* ou littéraire (la force du texte comme œuvre, sa nature d' « entreprise de conviction »¹⁵⁶) ancrée dans un style, une voix propre à l'auteur, à sa singularité irréductible, non encore escamotée par la nouvelle autorité uniformisante du discours de la science :

tout, mais qu'il suivait une table des matières, en général organisée par ordre alphabétique. Les 'lieux communs' désignaient donc un mode de classement, d'arrangement des matières.

¹⁵⁴ Goyet — « Encyclopédie et "lieux communs" », p.496.

¹⁵⁵ Les « lieux communs » étaient des notes de lectures publiées, pour l'usage de savants : on tentait d'extraire la substance des livres consultés et de les résumer, tout en mettant des citations du texte original à la disposition du lecteur. Goyet — « Encyclopédie et "lieux communs" ».

Les recueils par lieux communs sont donc les témoins privilégiés d'une culture de la « cornucopie » : ce sont eux qui font pousser cette forêt touffue, cette sylva inorganisée dont le *Discours de la Méthode* veut nous faire enfin sortir.¹⁵⁷

Collectionneur de raretés intrigantes, jardinier cultivant des essences rares, Amelot agence à sa manière ses précieuses moissons de notes de lecture.

Ainsi, pour lors, nous avons donc identifié quatre genres littéraires contemporains du livre d'Amelot auxquels celui-ci serait potentiellement, de proche ou de loin, apparenté : Mémoires autobiographiques, ana, lieux communs et compilations encyclopédiques...¹⁵⁸ Œuvre marginale, semble-t-il, que celle de notre mémorialiste, aux limes tangentes de genres eux-mêmes marginaux dans le cadre de la littérature classique du XVII^e siècle. Cependant, notre investigation préliminaire est encore incomplète : les *Mémoires historiques* paraissent difficilement intelligibles si on se contente de les comparer à ces diverses productions de la deuxième moitié du XVII^e siècle. De sorte que nous sommes maintenant amenés à les situer dans le contexte de l'historiographie classique à proprement parler.

¹⁵⁶Goyet — « Encyclopédie et “lieux communs” », p.504. Le texte est une *entreprise de conviction* : au delà du *sens* (résumable, reformulable) qu'il tente de communiquer, il utilise des moyens rhétoriques et langagiers qui lui sont propres (incompressibles, singuliers).

¹⁵⁷Goyet — « Encyclopédie et “lieux communs” », p.502.

¹⁵⁸Le lecteur aurait pu s'attendre à ce qu'il soit fait mention des *Historiettes* de Gédéon Tallemant des Réaux (1619-1692), comme influence pour l'auteur des *Mémoires historiques* : il existe en effet entre ces deux textes des ressemblances frappantes (discontinuité, relation d'anecdotes mondaines piquantes...). La description de Benedetta Craveri de l'œuvre de Tallemant conviendrait presque parfaitement aux *Mémoires historiques* d'Amelot : « Le propre des *Historiettes*, écrites par pur divertissement et sans intention de publication, est justement de n'épargner personne, de traiter tous les personnages, y compris les plus illustres, avec une verve iconoclaste. Tallemant construit ses portraits par accumulation, entassant sur un rythme vertigineux fragments d'histoire et pans de vie privée, traits physiques et détails psychologiques, anecdotes, potins, indiscretions, calomnies. L'écrivain puise des informations un peu partout : dans d'autres livres, chez les témoins directs ou indirects des histoires qu'il raconte et surtout de son expérience personnelle. » (*L'Âge de la conversation*. Paris : Gallimard, 2002, p.62.) Cependant Amelot n'a sans doute jamais eu accès aux *Historiettes*. En effet, celles-ci restèrent inédites jusqu'en 1834-35. Par ailleurs, il est très peu probable qu'Amelot, tâcheron du monde de l'édition, ait eu l'occasion de frayer avec la clique distinguée de l'hôtel de Rambouillet, à laquelle appartenait Tallemant, et qu'il ait pu de la sorte consulter une version manuscrite. Insistons sur le fait qu'Amelot, autant que nous le sachions, n'a jamais eu de carrière mondaine, ni accès aux cercles littéraires qui donnaient le ton dans le République des Lettres. « Tallemant Des Réaux » dans *France baroque, France classique* (Tome II. *Dictionnaire*. Paris : Laffont, 1995) de René et Suzanne Pillorget, p.1139.

L'historiographie classique ¹⁵⁹

Je ne traiterai dans cette section que de l'historiographie dont le but premier est d'*établir une vérité historique de bonne foi*, étayée par des témoignages sûrs ou des sources authentiques, etc. — c'est-à-dire ce que nous désignons aujourd'hui comme histoire à proprement parler. Un autre courant, très favorisé par Louis XIV, était celui de la *propagande historique* : il y employa Boileau, Racine et une pléthore d'auteurs moins illustres¹⁶⁰ — chargés de composer des histoires dithyrambiques pour sa gloire, dans la tradition cicéronienne du récit historique comme exercice de style. Comme l'écrit Frédéric Charbonneau : « Aristote distingue dans la *Poétique* l'historien du poète par le fait que "l'un raconte les événements qui sont arrivés, l'autre des événements qui pourraient arriver" (IX, 1451b), par le vrai et le vraisemblable. Pour la même raison, il exclut l'histoire du domaine de sa *Rhétorique* et la place dans celui des sciences politiques (I, 1360a), car il y est question de savoir et non de persuader. »¹⁶¹ Ce genre d'histoire ne me paraît pas avoir de pertinence par rapport à la démarche érudite de notre mémorialiste.

Philippe Ariès¹⁶² présente sa conception de l'histoire au XVII^e siècle comme une enchevêtrement *ad hoc* de durées hétérogènes :

¹⁵⁹Charbonneau — *Les silences de l'histoire*, p.27. Par ailleurs : « Les Mémoires, simple préparation du dossier, simple travail de *memoria* au sens rhétorique, sont valorisés dans la mesure même où ils ne se veulent que des dossiers préparatoires, privés ou presque d'une mise en forme et en perspective rhétorique, à un moment où la res historique commence à avoir le primat sur les verba. » Marc Fumaroli — *La diplomatie de l'esprit*. Paris : Hermann, 1998, p.188-189. C'est moi qui souligne.

¹⁶⁰ François Bluche — *Louis XIV*. Paris, Fayard, 1986, p.238.

¹⁶¹ Charbonneau — *Les silences de l'histoire*, p.27.

¹⁶²Autorité dont il nous faut cependant noter que certaines des thèses suggestives ne font désormais plus l'unanimité chez les historiens contemporains — « Mais on ne doit pas juger Ariès, la chose va de soi, sur celles de ses hypothèses qui se sont avérées de la sorte erronées quant à l'histoire des premiers âges de la vie. Car d'autres ouvrages de ce même auteur sur le Temps, sur la contraception dans le passé, sinon sur la mort, demeurent, eux, des classiques du genre, et de la meilleure veine ; ils ont permis de prendre la mesure de ce grand esprit souvent faux et parfois farfelu, mais extraordinairement ingénieux et subtil avec parfois des éclairs de génie. » *Critique d'Emmanuel*

Le XVII^e siècle n'avait pas le sentiment au moins naïf, d'une durée historique continue, qui avait été, au contraire, si fort au Moyen Age, où il n'y avait d'Histoire qu'universelle, remontant à la création du monde. [...] Au XVII^e siècle, on ne vivait pas dans *une* histoire, mais dans *plusieurs* systèmes particuliers d'Histoire, dont chacun adoptait une origine différente, des axes de coordonnées différents : l'Histoire de France — l'Histoire familière depuis les Valois —, l'Histoire du présent contemporain, qui commençait à François I^{er}, pour le XVI^e siècle, à Henri IV pour la première moitié du XVII^e siècle, à Louis XIV pour le XVIII^e siècle : autant de blocs de temps autonomes.¹⁶³

D'autre part, toujours selon cet auteur, à partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle, la pratique de l'histoire cesse de prendre la forme d'un simple recopiage de sources orthodoxes et leur compilation, pour épouser graduellement une orientation plus critique. Suite aux collectionneurs de « curiosités » (portraits, médailles, documents divers), de vrais historiens, des « archéologues sociaux » utilisent la collection pour écrire l'histoire — non plus à partir du texte de quelque Autorité consacrée, mais à partir de sources documentaires diverses, étudiées avec un souci grandissant de méthodologie — c'est-à-dire avec la volonté d'imposer un ordre raisonné au processus de consultation des sources qui permettra d'étayer l'énoncé d'une vérité objectivable.¹⁶⁴ On passerait ainsi graduellement d'un mode rhétorique d'envisager l'histoire à un mode scientifique. L'œuvre d'Amelot me paraît représentative de cette période de transition.¹⁶⁵

Le Roy Ladurie parue originalement dans le *Figaro Littéraire* du 22/05/1997 repris sur <http://www.asmp.fr> — site de l'Académie des Sciences morales et politiques.

¹⁶³ Philippe Ariès — *Le temps de l'histoire*. Paris : Seuil, 1986, p.169. Voir aussi Charles-Olivier Carbonell — *L'Historiographie*. Paris : PUF, 1981, p.66 : « Au regard de l'historiographie, le Grand Siècle et le siècle des Lumières s'offrent comme continus et discontinus. C'est qu'il n'y a plus une histoire, mais des histoires. De cet éclatement surgissent l'apparente contradiction et l'artifice d'une étude ordonnée. »

¹⁶⁴ Pourquoi un ordre raisonné ? « La raison ne nous dicte point que ce que nous voyons ou imaginons ainsi soit véritable. Mais elle nous dicte bien que toutes nos idées ou notions doivent avoir quelque fondement de vérité ; car il ne serait pas possible que Dieu, qui est tout parfait et tout véritable les eût mises en nous sans cela. » Descartes — *Discours de la méthode*, 4^{ème} partie. Paris : Gallimard, 1970, p.69.

¹⁶⁵ « L'histoire humaniste continue à tenir ses propos polémiques et moralisateurs, politiques et rhétoriques ; l'histoire érudite surgit, forge ses méthodes, accumule ses trésors documentaires, secrète l'ennui de ses in-folio lourdement exhaustifs ; la philosophie colore l'histoire : mécaniste, au XVII^e siècle, elle la déprécie ; adepte du

Néanmoins, il faut se garder de sauter intempestivement à des conclusions d'ordre trop général sur ce que les *Mémoires historiques* d'Amelot semblent révéler des conceptions de l'histoire qu'on entretenait à son époque.¹⁶⁶ Plutôt, avant de nous prononcer, il nous revient de remettre en contexte le témoignage d'Amelot avec *acuité* (comme l'aurait formulé Baltasar Gracian), c'est-à-dire, de se représenter de la façon la plus nuancée possible le paradigme historiographique à l'intérieur duquel évoluait notre mémorialiste, afin de découvrir ce que cela implique pour son appréhension générale du monde :

La lenteur du mouvement de la société et des mœurs, jusqu'au XVIII^e siècle, sollicitait l'anachronisme. Elle ne permettait pas cette immédiate transformation du présent en un passé même proche, que suscite, aujourd'hui, la rapidité du temps. Les gendarmes portaient encore des armures semblables à celles de la fin du Moyen Age, dans les peintures de bataille de Richelieu. Ils les ont peu à peu abandonnées, sans presque s'en apercevoir. Pas de révolution technique brutale pour souligner les mutations de la vie sociale : un insensible glissement. Ce rythme ralenti favorisait la conception encore lâche de l'homme classique, toujours pareil à lui-même quelle que soit l'époque.¹⁶⁷

Nous sommes encore loin du cas de figure du XIX^e et du XX^e siècle, où l'avancée des savoirs semble suivre une courbe de progression logarithmique : fulguration essoufflante des vérités toujours nouvelles, toujours multipliées, qui prolifèrent — s'étayant bien sur les avancées précédentes — mais aussi, souvent, rejetant celles-ci aussitôt irrémédiablement dans la prétéition d'un paradigme dépassé : vision du monde sans cesse renouvelée, presque de fond en comble, d'une génération à l'autre. Tandis qu'au XVII^e siècle demeure beaucoup plus apparente (ou alors,

progrès, au XVIII^e siècle, elle l'écrit avec une majuscule et fait triompher l'historicisme. » Charles-Olivier Carbonell — *L'historiographie*, p.66.

¹⁶⁶ « Les livres d'histoire ne nous donnent pas le reflet exact de l'image qu'on se faisait du passé au XVII^e siècle. L'iconographie témoigne au contraire d'une certaine familiarité avec l'Histoire que les documents imprimés ne laissent pas soupçonner. Il en est de même du roman. » Ariès — *Le temps de l'histoire*, p.191.

¹⁶⁷ Ariès — *Le temps de l'histoire*, p.201.

moins cachée...) la nature sédimentaire de l'accumulation de la connaissance.¹⁶⁸ Or, peu à peu, par le biais d'initiatives diverses, de projets collectifs indépendants ou alors soutenus par l'État¹⁶⁹ — projets aux desseins parfois éloignés, ou même contradictoires, on constate que se développe sinon *une* conception moderne homogène de l'historiographie, du moins une pluralité de champs d'interaction liés, c'est-à-dire : un horizon commun — rassemblant imparfaitement, comme par inertie, les différents points de vue qui donnaient accès alors à une perspective sur le passé. Ces courants semblent sur le point d'achever, à l'époque qui nous intéresse, leur long processus de confluence :

L'érudition classique n'est pas née par génération spontanée. [...] Elle est l'héritière de deux siècles d'études historiques qui, apparues avec l'humanisme italien du *Quattrocento*, se sont poursuivies dans les controverses religieuses et juridiques du XVI^e siècle. L'opération s'est effectuée dans trois directions, celles de la langue, de la foi, de la loi. L'effort s'est déployé dans trois domaines, la philologie, la religion, le droit. C'est en effet l'originalité et l'étrangeté de l'érudition que d'avoir été d'emblée dispersée, établie dans des disciplines aux finalités diversifiées, d'avoir été engagée dans les débats et les combats de controverses originellement étrangères les unes aux autres avant de constituer *a posteriori*, son unité à l'intérieur de la science diplomatique.¹⁷⁰

D'après Blandine Kriegel, l'historiographie classique se serait développée selon trois axes qui finirent par se recouper — ou alors suivant trois étapes successives, mais aussi superposées, enchevêtrées, menant de l'une à l'autre insensiblement, bien que poussées par des impératifs divers et en constante évolution : l'histoire religieuse entreprise par les mauristes et les

¹⁶⁸ Le projet historique de dom Mabillon, par exemple, était de commencer, *morceau par morceau*, le rassemblement et l'analyse systématique de sources pour étayer les affirmations et les jugements historiques. Blandine Kriegel — *L'histoire à l'Âge classique*. Paris : PUF, 1988, volume 1, p.5-21. Par ailleurs, depuis saint Thomas d'Aquin, on sait combien le savoir profane et le savoir révélé se retrouvent comme deux couches hétérogènes, qui constituent néanmoins l'ensemble des connaissances possibles.

¹⁶⁹ Comme le projet des moines mauristes, comme les académies royales, comme le *Dictionnaire critique* de Bayle...

¹⁷⁰ Kriegel — *L'histoire à l'Âge classique*, volume 2, p.20.

bollandistes¹⁷¹ ; les efforts des légistes de l'école de Bourges¹⁷² pour ancrer le droit français dans une constitution coutumière originelle (et donc forcément de nature historique) ; et finalement, l'investissement de l'érudition historique par la monarchie, par le biais des académies¹⁷³, dans le but de conforter l'*établissement* monarchique, et donc, par la même occasion, d'asseoir sa légitimité. C'est un mouvement de revitalisation religieux, littéralement de *ressourcement*, qui pousse la congrégation de Saint-Maur, dans la foulée des réformes post-tridentines du catholicisme assiégé, d'entreprendre, avant de s'intéresser à l'histoire de France, de renouveler l'histoire de l'ordre bénédictin et de l'église gallicane en général, pour répondre à la critique radicale que dirige le protestantisme contre les institutions catholiques. Les légistes du *Mos Gallicus* et de la monarchie ont, quant à eux, depuis la Renaissance une toute autre raison de s'intéresser aux documents d'archives et à l'usage qu'on peut en faire pour élaborer des interprétations historiques : il s'agit dans les deux cas de justifier un état de fait (ici le droit coutumier ; là la légitimité des Bourbon...) en l'entérinant dans l'ordre du passé, garant du bien fondé de la conjoncture présente, dès lors perçue comme une entéléchie inévitable, un destin naturel. La pratique de l'histoire, au XVII^e siècle comme de nos jours, n'est jamais libre des impératifs politiques d'apologie qui l'instrumentalisent.¹⁷⁴

¹⁷¹ Jean Bolland (lat. *Johannes Bollandus* — 1596-1665), jésuite flamand qui commença à recueillir des vies des saints distribuées selon les jours de l'année, connu sous le nom d'*Acta Sanctorum*. Il fit paraître celles des saints de janvier en 1643, des saints de février en 1658 et mourut avant d'avoir terminé celles des saints de mars. Ce travail fut poursuivi par les pères Godefroid Henschen, Daniel Van Papenbroeck, et par plusieurs autres jésuites, que l'on désigne collectivement sous le nom de Bollandistes. François Bluche — *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, p.211-212.

¹⁷² « L'instigateur de la méthode que vont suivre les juristes français est le Milanais André Alciat qui enseigne à Bourges de 1527 à 1532, en s'efforçant de disputer aux bartolistes l'interprétation du droit romain. » Kriegel — *L'histoire à l'Âge classique*, volume 2, p.79.

¹⁷³ Avec, par exemple, la fondation, le 3 février 1663, par Colbert, de l'Académie royale des Inscriptions et Médailles (renommée Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres en 1716), qui permit dans une certaine mesure à la recherche historique française, protégée (mais aussi dirigée...) par le roi, de prendre son essor. www.aibl.fr/fr/present/histoire.html — le site de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

¹⁷⁴ À ce propos : « Seul l'usage des notes et les recherches techniques qui lui sont liées permettent de résister aux tentatives auxquelles se livrent les gouvernements modernes, qu'ils soient démocratiques ou tyranniques, pour

Quoi qu'il en soit, petit à petit l'historiographie traditionnelle pratiquée par les historiographes royaux comme Mézeray¹⁷⁵ — fragmentée dans ses représentations, mais unifiée dans son horizon mythologique — est dépassée¹⁷⁶ ; elle se voit remplacée, ou plutôt débordée, par une histoire qui applique les techniques d'investigation critique développées par les érudits de la Renaissance italienne, comme Lorenzo Valla, qui rejettent ce principe d'autorité, pour se fier plutôt à des éléments de cohérence interne aux textes étudiés, à une recherche philologique approfondie, qui permettra de faire surgir des documents des indices sur une réalité historique qui est dès lors non plus un article de foi, ou une nébuleuse de croyances, mais bien un objet de connaissance.¹⁷⁷ Or, la contribution du XVII^e siècle à la méthode historique ne se cantonne pas à l'application passive des procédés érudits de la Renaissance : les hommes du grand siècle les complètent par l'immense travail de fond qui leur permet de basculer graduellement dans la modernité — dans un rapport inédit avec le passé. Il faut reconnaître l'apport crucial de la congrégation de Saint-Maur en France : ses efforts ont portés sur la constitution systématique d'archives, qui devaient réunir des documents authentiques, qui seraient susceptibles de constituer la matière première de l'histoire, une base sûre, à partir de laquelle les générations futures pourraient ériger leur connaissance du passé. Comme le remarque Arnaldo Momigliano,

masquer les compromis qu'ils ont passés, les morts dont ils sont responsables, les tortures qu'eux-mêmes ou leurs alliés ont infligées. » Anthony Grafton — *Les Origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note en bas de page*. Paris : Seuil, 1998, p.175.

¹⁷⁵ Orest Ranum — *Artisans of Glory : Writers and Historical Thought in Seventeenth-Century France*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1980.

¹⁷⁶ « Tous les limbes de la mémoire, les lambeaux de parole, les maillons de faits que les légendes accommodent dans une somnolente et répétitive rumination, et où s'élaborait le rapport inconscient et angoissé de la société à son passé, des individus à leurs souvenirs, la diplomatie va le récuser dans son discours inquisiteur et ordonnateur, l'ostraciser hors de la méditation historique. » Kriegel — *L'histoire à l'Âge classique*, volume 2, p.168.

¹⁷⁷ « Les Historiens du Moyen Âge ne critiquaient pas des témoignages; ils pesaient des témoins. La définition de l'authentique proposée par Laurent Valla est toute autre : peut-on imaginer une autorité plus éminente que celle de l'autorité pontificale ? La caution apostolique n'empêche cependant pas l'humaniste d'invalider un texte par des méthodes que n'empruntait pas l'érudition médiévale. À l'authenticité fondée sur l'autorité, il substitue l'authenticité fondée sur le vérifié; à la connaissance de l'autorité, l'autorité de la connaissance. » Kriegel — *L'histoire à l'Âge classique*, volume 2, p.40.

« toute la méthode de la recherche historique moderne est fondée sur la distinction entre les sources originales et les sources dérivées. »¹⁷⁸ Dans ce sens, l'action de Mabillon et des mauristes a été double : d'une part portée sur l'élaboration d'une méthode d'authentification critique d'une grande variété de documents,¹⁷⁹ considérés comme des sources potentielles — *la diplomatique* — et d'autre part déployée dans la création d'archives centralisées pour avoir sous la main les documents qui constituent les preuves consultables d'affirmations portant sur l'histoire :

La diplomatique constitue une étape décisive dans le développement de la recherche historique parce qu'elle autorise une étude du passé fondée sur des documents originaux et fiables. Les chartes authentifiées deviennent le bien commun d'une communauté historique savante qui trouve son accord dans l'acceptation des règles de fabrication produisant la « matière première » des études. Comme l'a observé Marc Bloch : « Cette année là — 1681... — la critique des documents d'archives fut définitivement fondée. »¹⁸⁰

Quant aux légistes et à l'administration royale, ils ne font que reprendre successivement, comme par emboîtement mutuel, la méthodologie de l'érudition telle que pratiquée par les mauristes pour la mettre au service du droit et de l'État.¹⁸¹ C'est sans doute par ce biais

¹⁷⁸ Arnaldo Momigliano — « Ancient History and the Antiquarians », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, vol. XIII, 1950, n° 4. Cité dans Kriegel — *L'histoire à l'Âge classique*, volume 2, p.22.

¹⁷⁹ « Les titres renfermés dans les archives sont connus sous les noms génériques de diplômes, de chartes, d'instruments, de mémoires, de papiers, de lettres, d'écritures, de bulles, de pièces, de rôles, de testaments, de préceptes, de privilèges, d'édits, de constitutions, de traités de brefs ou brevets, de procédures, d'arrêts, de registres, d'aveux, de baux, d'enquêtes, de cartulaires, d'inventaires, de notices. Ajoutez à tout cela, *libelli, tabulae, indiculi, auctoritates, paginae, numinime, chirographa authentica*. » Les mauristes Toussaint et Tassin, continuateurs de l'œuvre de Mabillon, cités dans Kriegel — *L'histoire à l'Âge classique*, volume 2, p.169-170.

¹⁸⁰ Kriegel — *L'histoire à l'Âge classique*, volume 2, p.177.

¹⁸¹ « Avant que les historiens ne travaillent pour l'État, la redécouverte et l'attestation des actes juridiques, ils ont œuvré pour l'Église, retrouvé, établi des actes sacrés; avant que le pouvoir ne produise du savoir, le religieux a formé de l'érudit. » Kriegel — *L'histoire à l'Âge classique*, volume 2, p.73

qu'Amelot — dont on sait qu'il fréquentait parfois les milieux robins¹⁸² — a pu être influencé par ces techniques.

L'État voulait des légistes érudits, non des historiens nationalistes parce que la réalité politique qu'il créait alors était plus juridique que nationale. Il voulait des pièces, il demandait des droits, il avait besoin de diplômes, il cherchait frénétiquement des sources authentiques.¹⁸³

Le pouvoir, même celui d'une monarchie réputée « absolue », n'est jamais suffisamment assuré pour se permettre de négliger les moyens qui se présentent à lui pour s'imposer, pour imprimer sa légitimité dans la conscience de ceux qui y sont assujettis : dans une société comme la France classique, où les valeurs féodales ne sont pas encore, loin de là, complètement éteintes, et où la noblesse se mesure (entre autres) à *l'ancienneté d'un nom illustre* — on se soumet plus volontiers à un ordre politique perçu comme étant en continuité avec le passé. Il est donc naturel que l'administration monarchique finisse par être contrainte d'investir cette nouvelle érudition « diplomatique » pour consacrer son autorité. Or, Amelot, lucide commentateur de Machiavel et de Tacite, n'aurait pas manqué d'en convenir¹⁸⁴. La cristallisation que fut le *De re diplomatica* de Mabillon, fruit de son génie personnel, mais aussi du labeur inspiré de plusieurs générations de moines, eut une portée assez générale pour atteindre un large public lettré.¹⁸⁵ Quand Louis XIV

¹⁸² *Supra*, section « Traducteur, traditeur ». Amelot était parfois logé chez le maître des requêtes Charles Herbin. Dans ses mémoires, Amelot fait aussi de temps en temps référence à des légistes de sa connaissance, comme sources de ses informations. Voir par exemple Amelot de La Houssaye — *Mémoires historiques*, tome II, p. 103.

¹⁸³ Blandine Kriegel — *Op. cit.*, volume 2, p. 131.

¹⁸⁴ Par exemple Amelot de La Houssaye — *Mémoires historiques*, t.II, p.2-3 : « De ceci [...], apprendront les Grands à ne fouler au pieds la fortune des petits, puisque la leur dépend de si peu de chose. »

¹⁸⁵ « Au XVII^e siècle, l'âge de l'accumulation primitive du savoir ecclésiastique céda enfin progressivement la place à celui de l'analyse et de l'enquête. Les savants catholiques déclarèrent des *bella diplomatica* (ou "guerres des sources") tandis que bollandistes et bénédictins ouvraient un débat systématique sur les questions de savoir si les archives documentaires étaient authentiques, si les institutions catholiques avaient un fondement historique et quels saints avaient réellement vécu. Ces débats firent naître toute une série de disciplines techniques modernes, depuis la paléographie jusqu'à la sigillographie. » Anthony Grafton — *Les Origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note en bas de page*. Paris : Seuil, 1998, p. 129.

fonde les académies de l'histoire¹⁸⁶ pour mettre la nouvelle pratique de celle-ci à son service, il reconnaît implicitement, mais aussi publiquement, une évolution marquante. De sorte qu'à un niveau plus modeste, il ne serait pas surprenant de constater que les *Mémoires historiques* d'Amelot aient subi l'influence de cette évolution dont l'avènement est contemporain de la composition de son œuvre : Amelot (ou notre faussaire/compilateur...) vécut à une époque où le rapport avec le passé devait connaître une profonde reconfiguration : son œuvre, en hésitant, incertaine, entre plusieurs genres, plusieurs formes de l'histoire, me semble en effet en témoigner — comme nous verrons plus en détail dans la troisième partie.

Or ce que je veux, c'est justement entamer un dialogue fécond avec cet ouvrage, ces *Mémoires historiques* ; ainsi, à l'instar des moines mauristes, j'entreprends ici un patient travail préparatoire de contextualisation — afin d'être à même de saisir toute l'étendue de ce que peut nous communiquer ce texte, dans sa densité, dans son rapport indénouable aux autres textes, au creuset culturel qui a déterminé sa forme et son propos.

Mais la forme que prend cet écrit, loin d'être indifférente ou arbitraire, me paraît le situer au confluent de plusieurs mouvances des Lettres françaises de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle — ou mieux : à la charnière entre deux conceptions épistémologiques incompatibles du texte lui-même, d'une part, et de l'histoire, d'autre part. Les *Mémoires historiques*, épiphénomène mineur et trouble dans les annales de l'historiographie française, paraissent issus de la tension grandissante, dans les ouvrages d'érudition de cette époque, entre une tendance à la fois littéraire, rhétorique, « scholastique », et l'émergence graduelle (mais de plus en plus dominante) du discours scientifique qui se cherche des ressources, des assises textuelles pour étayer ses conclusions empiriques. Cependant, plus généralement, il nous faut

¹⁸⁶ L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres et le Cabinet des Chartes.

désormais prendre conscience qu'au delà des *Mémoires historiques*, l'œuvre d'Amelot ne se cantonne pas dans son ensemble à l'histoire ou à une érudition gratuite — Amelot n'est pas un collectionneur obsessionnel de curiosités, et son cabinet est organisé avec un certain discernement. C'est que sa démarche s'inscrit dans une tradition de critique textuelle et politique qu'il renouvelle de façon inédite. En fait, comme nous constaterons dans ce qui suit, l'histoire ne s'est avérée pour lui que le moyen et le déguisement de ce geste critique.

Le tacitisme d'Amelot de La Houssaye — ou la *techne* politique à l'usage de l'honnête homme

Nous avons eu des contemporains sous le règne de Louis XIV, a déclaré Diderot en parlant de lui-même et des philosophes, ses frères. C'est vrai ; il a eu des contemporains sous le règne de Louis XIV, et non pas seulement dans les dernières années du Grand Roi, où nous savons bien que le corps politique et social allait se décomposant, mais beaucoup plus tôt, à une époque telle que nous n'y voyons, d'ordinaire, qu'orthodoxie assurée et majesté fulgurante.¹⁸⁷

Dans son livre portant sur l'ensemble de l'œuvre d'Amelot, *Publishing The Prince. History, Reading and the Birth of Political Criticism*¹⁸⁸, Jacob Soll démontre qu'avant la lettre — par sa démarche innovatrice et pourtant en continuité avec les pratiques d'érudition humaniste de la Renaissance¹⁸⁹ — Amelot de La Houssaye fut bien un de ces « contemporains » paradoxaux

¹⁸⁷ Hazard — *La crise de la conscience Européenne*, p.126.

¹⁸⁸ Jacob Soll — *Publishing The Prince. History, Reading and the Birth of Political Criticism*. Ann Arbor : University of Michigan Press, 2005.

¹⁸⁹ « Entre le XV^e et le XVII^e siècle, les savants qui s'étaient attachés à corriger les erreurs, expliquer les procédés littéraires et identifier toute chose ou tout usage dont la mention surgissait dans un texte de l'Antiquité, avaient serti chacun des trésors de la prose ou du vers grecs et latins dans un écriin de discussions et d'exégèses richement ouvragé. Les notes proliféraient au rythme du déchaînement des polémiques, une mousse épaisse de littérature secondaire recouvrant progressivement les colonnes brisées des littératures grecque et latine. Il devint vite très difficile de demander à un seul savant de rassembler — en eût-il les compétences — les principaux commentaires des grands textes : dès la fin du XV^e siècle, les poèmes de Virgile étaient emmaillotés d'une bande beaucoup plus volumineuse que les vers du poète latin eux-mêmes — une bande illisible (tant le corps des caractères en était petit) dans laquelle commentaires anciens et modernes, littéraires ou allégoriques, débattaient de la signification et de la portée de l'œuvre. Properce, Martial, Ovide et Tite-Live ne tardèrent pas non plus à s'enrichir de multiples

des encyclopédistes, de la philosophie critique et revendicatrice à la mode des Lumières.¹⁹⁰ Cependant, ce que Voltaire, Rousseau et les encyclopédistes purent clamer au grand jour et diffuser avec éclat *relativement* sans danger, Amelot, à cause de la conjoncture politique de son époque — apogée de la monarchie absolutiste —, dût s'avancer voilé et prendre une infinité de précautions pour n'être pas écrasé, comme l'aurait voulu cette raison d'État qu'il avait l'imprudence de chercher à exposer, examiner, commenter, critiquer, élucider pour le vulgaire.¹⁹¹

Amelot ne publia de son vivant qu'un seul livre dont il se déclara franchement l'auteur (et non pas le traducteur, l'annotateur, l'éditeur...) : ce fut *L'Histoire du gouvernement de Venise*. Comme nous l'avons vu,¹⁹² il dut s'en repentir, puisque son exploit le fit mettre en punition à la Bastille. Dans ce livre, le projet d'Amelot avait été de mettre à jour les rouages du gouvernement de la Sérénissime République et de montrer sa décadence, en présentant et en commentant divers documents d'archives dont il avait pris connaissance lors de son séjour de trois ans dans la ville des Doges. Il y avait trop bien réussi, et avait pour sa peine tâté du cachot — malgré la protection de son éditeur et ami Frédéric Léonard, imprimeur royal, malgré celle, plus exaltée mais moins

commentaires, que l'on pouvait confortablement lire dans des éditions de grand format. Les éditions du XVI^e et du début du XVII^e siècle, "avec divers commentaires critiques" (*cum notis variorum*), servirent plus tard de modèles, entre 1650 et 1730, pour tout une série d'éditions d'auteurs moins connus, de Pétrone à Phèdre, dans lesquelles les voix entrecroisées des commentateurs menaçaient d'étouffer celle, ténue et monotone, du texte original. Seules une ou deux lignes de ce texte frangeait parfois, telle une ligne d'écume, les profondeurs saumâtres et les récifs tranchants de deux colonnes de commentaires méticuleux. » Anthony Grafton — *Les Origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note en bas de page*. Paris : Seuil, 1998, p.94.

¹⁹⁰ D'ailleurs, je crois que de cette perspective, il n'est pas indifférent que l'auteur ou le compilateur des Mémoires historiques d'Amelot, parues après les dictionnaires de Furetière et de Bayle — prémices des Lumières — ait choisi de les présenter, comme ces œuvres avant-coureuses à grand succès, en ordre alphabétique : « Furetière déjà dans ses *Factums* appelait son œuvre une « encyclopédie ». Il a préparé le terrain au siècle philosophique, qui a établi la nomenclature du lexique français. S'il ne s'était pas trouvé d'hommes comme Furetière au XVII^e siècle, il aurait été impossible aux encyclopédistes et à leurs disciples d'enrichir d'une manière aussi étonnante la langue de chaque jour. » Fabienne Gégou — *Antoine Furetière abbé de Chalivoy ou La chute d'un immortel*. Paris : Librairie A. Nizet, 1962, p.153.

¹⁹¹ Soll — *Publishing The Prince*, p.125-127.

¹⁹² Section « Traducteur, traditeur... »

sûre, du marquis de Louvois. Après une telle expérience, il est compréhensible qu'il ait décidé qu'on ne l'y reprendrait pas à deux fois.

Ce qui choqua surtout dans le livre d'Amelot, c'est qu'un simple particulier désirait offrir au *vulgum pecus* un accès inédit aux arcanes du pouvoir — et ce en des temps où l'on n'outrepassait que très difficilement les bornes « naturelles » qu'imposait la naissance.¹⁹³ Louis XIV gouvernait dans et par le secret¹⁹⁴ ; s'attaquer à l'*arcana imperii* — au secret d'État — même s'il s'agissait d'un État étranger, c'était s'attaquer aux bases même de l'organisation du pouvoir et à son bien-fondé. Or, comment donc s'y prendre pour exposer une telle pensée (critique du pouvoir, de ses dissimulations et de ses pratiques arbitraires...) à une époque de censure et de répression sévère pour les fantaisies malvenues ? Comment échapper au soupçon, grave en conséquences, de lèse-majesté ?¹⁹⁵ Le moyen efficace qu'adopta Amelot fut de prendre d'autres auteurs, et préférablement des classiques au-dessus de tout soupçon, comme bouclier et déguisement de sa pensée. Ce procédé n'était pas nouveau, mais Amelot le développa singulièrement.

Or, Tacite était considéré, pendant la première moitié du XVII^e siècle, comme l'historien classique de référence pour la monarchie bourbonnienne. En effet, Richelieu, prince machiavélique, mais aussi pasteur d'âmes, ne pouvait pas avec décence se permettre d'affilier sa conception du réalisme politique avec celle du sulfureux Florentin dont l'œuvre était mise à l'Index par Rome. Par contre, Tacite offrait sensiblement les mêmes avantages quant au fond de

¹⁹³ Norbert Elias — *La Société de Cour*. Paris : Calmann-Levy, 1974, p.194-195.

¹⁹⁴ François Bluche — *Louis XIV*. Paris : Fayard, 1986.

¹⁹⁵ Comme le fait remarquer Marc Fumaroli à propos d'un écrivain autrement favorisé par le roi et la postérité qu'Amelot, mais faisant face à la même conjoncture : « Comment s'adresser au roi sans se mettre en rang et à genoux ? Comment attirer sa sympathie et l'intéresser à la dignité des lettres du royaume sans se confondre en louanges serviles ? Tel est le problème rhétorique et moral que s'est posé Boileau. Dans la marge étroite qui était laissée à sa liberté de parole, c'était la seule question honnête et courageuse qu'un écrivain pût se poser sous Louis

sa pensée, mais par un biais beaucoup plus présentable. Il ne faut pas mélanger les torchons et les serviettes : de s'enligner sur le vertueux dénonciateur de la tyrannie de Néron et de Tibère s'avérait en effet beaucoup moins risqué pour l'image du gouvernement que d'embrasser l'apologiste de César Borgia — le sanglant, l'immoral, le cruel... Sous le règne de Louis XIV, par contre, Tacite perdit de sa faveur officielle : toute la culture « tacitiste » de réflexion sur la notion de raison d'État héritée de Machiavel lui-même (1469-1527), puis de l'érudit Juste Lipse (1547-1606) et de leurs continuateurs fut boudée, découragée.¹⁹⁶ Si Richelieu, ministre révoqué, sentait le besoin de se justifier devant le public¹⁹⁷ et ainsi d'asseoir son autorité, Louis XIV, oint du Seigneur, pouvait se permettre d'adopter un style plus péremptoire. Suite à son expérience douloureuse lors de la Fronde, il savait bien que les assises sacrées de son pouvoir ne devaient en aucun cas être le sujet de tergiversations : après tout, l'huile avec laquelle il avait été sacré, c'était le Saint Esprit en la personne d'une colombe qui l'avait gracieusement procurée...¹⁹⁸ Tacite était encore un auteur présentable, bien sûr, mais, comme le fait judicieusement remarquer Jacob Soll :

XIV. » « Les abeilles et les araignées » dans *La Querelle des Anciens et des Modernes*. Paris : Gallimard, 2001, p.143.

¹⁹⁶ « Ce défi lancé aux temps modernes par Machiavel hante plus que jamais la République des Lettres au XVII^e siècle, sous la forme atténuée du “tacitisme” ou dans le débat relatif à la “raison d’État”. [...] Le secrétaire florentin se flattait de pouvoir lire à livre ouvert chez l'historien romain ce qui ne se trouve pas chez la plupart des historiens modernes, la vérité de la politique, c'est-à-dire aussi la vérité humaine que cache et fausse l'angélisme chrétien. Il préconisait pour son prince, ce que Tassoni se garde bien de faire, une grandeur d'âme impériale à l'antique capable d'imposer, par ruse et par force, un ordre politique à des sujets modernes que la morale chrétienne, faite pour un autre monde, rend ingouvernables. » Fumaroli — « Les abeilles et les araignées », p.65.

¹⁹⁷ Il employait d'ailleurs une armée de publicistes en tous genres pour les besoins de la cause... François Bluche — *Richelieu*. Paris : Perrin, 2003, p. 182-186 et Roland Mousnier — *L'Homme rouge ou la vie du cardinal de Richelieu (1585-1542)*. Paris : Laffont, 1992, p.485-507

¹⁹⁸ Fumaroli — « Les abeilles et les araignées », p.123 : « Richelieu avait créé un État, au besoin contre les sentiments de son roi. Prince machiavélien drapé dans la pourpre romaine, il éprouvait le besoin de s'expliquer, de polémiquer. Ses publicistes nombreux travaillaient une opinion très rétive. Desmarets, sur le théâtre, était l'un d'eux. Louis XIV répugnera à s'expliquer et à polémiquer, même par personne interposée. Il gouverna dans et par le secret. Les grands écrivains de son règne surent en tirer parti pour éviter d'associer trop intimement leurs chefs-d'œuvre aux circonstances et à la conjoncture. »

« Si Louis XIV voulait être le nouvel Auguste, il n’y avait qu’un pas, en revanche, à le comparer à Tibère. »¹⁹⁹

C’est d’ailleurs avec Tibère qu’Amelot, précautionneusement mais non sans insolence, initia pour de bon sa nouvelle méthode de commentaire critique par truchement d’un auteur interposé : pour la première fois avec son *Tibère, discours politiques sur Tacite* (1684), c’est le vertueux compagnon de Pline le Jeune qui lui servira d’homme de paille.²⁰⁰

En parlant par le biais de citation de Tacite et de Pline le jeune, Amelot déclare que sous la domination de la tyrannie, les grands penseurs et les grands politiques dégénèrent en de serviles flatteurs, et que les grands écrivains doivent changer leur style pour masquer leurs vraies intentions.²⁰¹

Après la période de quelques années de silence qui suivit son incarcération, Amelot, habile à brouiller les pistes, avait enfin découvert le moyen de déjouer les censeurs. Comme nous l’avons vu,²⁰² dès 1683, il s’était déjà approprié l’*Histoire du concile de Trente* de Paolo Sarpi et *Le Prince* de Machiavel — par le biais de traductions non pas tellement infidèles, mais plutôt dirigées, orientées, et d’annotations explicatives. Amelot avait métabolisé ces œuvres et les avait faites siennes, diffusant de la sorte ses idées sous cape. « Plutôt que de collectionner des documents historiques pour en faire secrètement l’analyse pour l’usage du gouvernement, le

¹⁹⁹ « If Louis XIV wanted to be the new Augustus, it was, in turn, only a short step to compare him to Tiberius. » Soll — *Publishing The Prince*, p.77.

²⁰⁰ Voici un exemple typique pour Amelot, qui, reprenant bien les idées de Tacite, exprime néanmoins sa propre pensée critique, car il recontextualise systématiquement, par de telles petites touches anodines, le discours de Tacite dans le cadre de son commentaire « explicatif » : « Selon Tacite, l’Histoire est toujours mieux écrite par les Républicains, que par les Sujets de Monarchie, parce que la flatterie est peu en regne dans les Républiques. La flatterie croît à mesure que la domination s’afermit. » (Tiré de son *Tacite : Les six premiers livres des Annales*. Paris : Martin, Boudot & Martin, 1690, p.4.)

²⁰¹ « Speaking through the medium of citations from Tacitus and Pliny the Younger, Amelot states that under the domination of tyranny, great thinkers and politicians degenerate into servile flatterers, and great writers must change their styles to mask their true intentions. » Soll — *Publishing The Prince*, p.80. C’est moi qui souligne.

²⁰² Voir *supra*, section « Traducteur, traditeur... »

projet conjoint d'Amelot et de Léonard était un travail critique remarquable, et une attaque en règle de la dissimulation monarchique. »²⁰³

Avec *Tibère*, il exploita à fond les possibilités de cette approche. Les censeurs ne bougèrent pas ; Amelot s'enhardit donc à récidiver. Ce fut (entre autres ouvrages) la traduction de *L'Homme de cour* de Baltasar Gracian (1684),²⁰⁴ puis *La morale de Tacite avec la traduction des six premiers livres des Annales* (1686) et l'édition commentée de *Mémoires de la minorité de Louis XIV* (1688) du duc frondeur, François de La Rochefoucauld... De plus, pendant cette période, pour plus de sécurité, Amelot adopte divers noms de plume tel « abbé de St-Marc » (référence à son séjour vénitien?) et « chevalier de La Mothe Josseval ».²⁰⁵

En fait, ce qui distingue le tacitisme d'Amelot de celui de la tradition humaniste, ce qui le rend dangereux, c'est qu'anticipant d'abord sur Pierre Bayle puis sur les Lumières, il met son analyse critique, son guide de lecture aux fins politiques, au service non pas des souverains, des potentats, mais le destine aux particuliers — au public, qui n'est pas encore censé avoir l'outrecuidance de posséder sur de telles questions une opinion propre : dangereuses vellétés libertaires sous un prince qui se veut absolu, sous un gouvernement qui se targue de ne tolérer aucune opposition déclarée. Comme le souligne Soll :

Amelot n'était pas un révolutionnaire ; plutôt, il était le gardien d'une tradition critique qu'il avait reconfigurée et préparée pour un nouveau paradigme politique. Il s'avéra une sorte de prophète, car le siècle suivant prendra les outils qu'Amelot avait préservés et les fera ressusciter sous la forme des vertus

²⁰³ « *Rather than collecting historical documents for the secret analysis and use of the government, Léonard and Amelot's joint project was a remarkable work of criticism and a full frontal attack on monarchical dissimulation.* » Soll — *Publishing The Prince*, p.56-57.

²⁰⁴ Le titre original est *Oraculo Manual* (Manuel des oracles) — *L'Homme de cour* est le titre sous lequel Amelot popularisa à cette œuvre.

²⁰⁵ Notices « Amelot de La Houssaye » du catalogue de la Bibliothèque Nationale de France.

républicaines — celles-là même qui lui semblaient tant faire défaut à sa propre époque où régnait sans partage la flatterie.²⁰⁶

Les fenêtres de l'antiquaire

Voici qu'ayant examiné généralement le contexte, les genres, les figures de l'historiographie et de l'érudition classiques et qu'ayant retracé la délicate et trouble démarche animant l'œuvre d'Amelot précédant ses putatifs *Mémoires* posthumes, nous nous trouvons enfin à même d'aborder directement ce texte problématique de façon informée. Nous pouvons désormais tenter d'en ébaucher une interprétation appuyée sur une compréhension suffisante du monde duquel il est issu. Ainsi, laissons donc ici notre cabinet de curiosités : nous sommes maintenant familiers avec les divers trésors qu'il contient et nous avons entrevus la logique souple, encore flottante, qui préside à son organisation ; nous avons fait le tour des étonnantes collections d'idées, de formes vétustes, de genres surannés qui y sont enfermés... Pénétrons plutôt dans la grande galerie de tableaux qui la jouxte : celle-ci enlène des visages familiers et inconnus, des paysages figés, des images incertaines — autant de capsules, de fenêtres artificielles, s'ouvrant sur les perspectives du passé.

²⁰⁶ « Amelot was no revolutionary ; rather, he was the guardian of the critical tradition, which he reshaped and prepared for a new political age. He was something of a prophet, for the coming century would take the critical tools Amelot had preserved and resuscitate them as the republican virtues he found so lacking in his own sterile age of flattery. » Soll — *Publishing The Prince*, p.114.

III. LA GRANDE GALERIE — LES CARACTÈRES D'AMELOT DE LA HOUSSAYE

À la fin du XVII^e siècle, avec la décadence de l'humanisme, les plus éminents mêmes ne se sentent pas assurés contre la mesquinerie, la mésintelligence et les injures du temps ; les œuvres qu'ils ont faites, les amis qu'ils ont eus, le privilège d'avoir connu ou su ce que les autres ignorent leur deviennent des armes contre l'oubli et des degrés par lesquels ils essaient d'entrer dans le Panthéon.²⁰⁷

Amelot craignait-il lui aussi le silence qui s'installe quand tarissent les trompettes de la renommée ? Redoutait-il l'oubli ? La mort ? Entreprit-il ses *Mémoires* pour retrouver le temps perdu, par bribes, ou du moins en conserver quelque chose ? Ou alors ce texte témoigne-t-il des efforts de compilation ou d'invention d'un disciple, d'un admirateur, d'un profiteur ?²⁰⁸ L'édition que j'ai pu consulter des *Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires* d'Amelot est celle de Michel-Charles Le Cene, à Amsterdam (1724).²⁰⁹ L'édition originale (posthume) chez le

²⁰⁷ Frédéric Charbonneau — *Les silences de l'histoire*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2000, p.156.

²⁰⁸ Citons ici l'introduction de Pierre Bayle à son fameux *Dictionnaire*, qui aurait pu servir pour les *Mémoires historiques* d'Amelot : « C'est un Dictionnaire Historique commenté. LAIS y doit avoir sa place aussi bien que LUCRECE. [...] Il faut y donner non seulement un Récit des actions les plus conues, mais aussi un détail exact des actions les moins conues ; et un Recueil de ce qui est dispersé en divers endroits. Il faut apporter des preuves, les examiner, les confronter, les éclaircir. C'est en un mot un Ouvrage de Compilation. » Repris dans Anthony Grafton — *Les Origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note en bas de page*. Paris : Seuil, 1998, p.152. Quand parurent finalement les soi-disant *Mémoires* d'Amelot, le *Dictionnaire* de Bayle s'était déjà établi comme un des plus grand succès littéraires du XVIII^e siècle. Il ne serait pas étonnant qu'un éditeur avisé, humant l'air du temps, ait cherché à profiter de la mode pour de tels ouvrages : « Le *Dictionnaire* parut en décembre 1696, fut augmenté en 1702, et resta le livre de chevet de presque tout Européen cultivé pendant la plus grande partie du XVIII^e siècle. » Grafton — *Les Origines tragiques de l'érudition*, p.149. Par ailleurs, il est amusant de noter que : « *In the chapter [dans le Dictionnaire de Bayle] on Machiavelli, the section dedicated to The Prince is a reprint of Bayle's own review from the Nouvelles of Amelot's version, where Bayle, through Amelot, calls for a rehabilitation of Machiavelli. Thus Amelot's strategy worked to an extent he could never have imagined. For his own illicit readings had been poached by Bayle and re-presented on the pages of the Dictionary. Any reader who turned to the chapters on Tacitus and Machiavelli would be referred to Amelot's works. Under the guises of Tacitus and Machiavelli, Amelot had been picked up by Bayle and swept into the eighteenth century.* » Soll — *Publishing The Prince*, p.111.

²⁰⁹ Il est intéressant de noter, étant donné la nature secrètement subversive de l'œuvre d'Amelot précédant ses *Mémoires* que l'éditeur qui se charge de publier celles-ci est basé hors de France — que c'est un protestant exilé, très critique du régime français : « les lieux [de l'édition clandestine] ont changé depuis la fin du siècle précédent, et avec eux les libraires et le régime d'édition : Leyde a disparu ; viennent Anvers, Hambourg, Rotterdam et Utrecht — chère aux jansénistes, où ils subsistent encore ; La Haye, et surtout Amsterdam, prennent de l'expansion. La plupart

même éditeur, date de 1722 — mais ce livre (s'il s'avère que certaines parties, sinon son ensemble, sont bien d'Amelot lui-même) pourrait avoir été rédigé à partir de 1688.²¹⁰ En effet, le texte intégral ne peut avoir été écrit par Amelot, puisqu'il fait référence par endroits à des événements postérieurs à 1706, date de la mort d'Amelot... Ce livre, composé de « notules » rangées par ordre alphabétique, eut de nombreuses rééditions hollandaises, en 1731, 1737 et 1742, avec de grands tirages, et se révéla un petit best-seller de la première moitié du XVIII^e siècle.²¹¹ La dernière édition (augmentée) date de 1747 — elle comprend cet avertissement du libraire :

Nous avons imprimé pour la première fois en deux volumes in-12° les *Mémoires de Monsieur Amelot de la Houssaie*. Cette édition a été suivie de plusieurs autres & nous ne songions pas à les réimprimer, lorsqu'on nous a envoyé des augmentations qui ont été trouvées après la mort de l'auteur arrivée en 1706. Les manuscrits étoient de sa main, & sans doute il comptoit en faire usage dans la suite ; & plusieurs matériaux commencés, mais informes la plupart, à l'exception de ceux que nous donnons, nous font présumer qu'il avoit dessein de porter beaucoup plus loin un ouvrage qui avoit été si favorablement reçu du public. On nous demandera peut-être, pourquoi nous avons tant différé à donner ces augmentations ; nous répondrons que le grand nombre d'exemplaires répandus nous a fait balancer ; mais qu'enfin nous nous sommes déterminés à donner cette nouvelle édition, non seulement par rapport à ces mêmes augmentations, mais encore parce que nous avons fait traduire en françois tous les passages latins, espagnols, italien & portugais, que M. Amelot de la Houssaye avoit employés pour justifier la fidélité des traits historiques qu'il rapportoit.²¹²

des ces villes sont devenues, après 1685, des colonies françaises du Refuge : *l'animosité envers Louis XIV y profite d'une grande liberté de presse, et un libraire comme Michel Charles Le Cène, fils de protestant mort en exil, a ses raisons pour publier de la littérature clandestine.* » Charbonneau — *Les Silences de l'histoire*, p.174. C'est moi qui souligne.

²¹⁰ Article Amelot de La Houssaye dans René et Suzanne Pillorget — *France Baroque, France Classique. Tome II, Dictionnaire*. Paris : Laffont, 1995, p.35-36.

²¹¹ Marie Viallon-Schoneveld — « Amelot, Traducteur engagé ? » dans *Formes littéraires du de la Renaissance au XVIIIe siècle. Angleterre et Europe*. Actes du Colloque international (19-21 septembre 2002) Jean et Jacques Wagner, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2003, p.349. Notons que les XVII^e et XVIII^e siècle « ont le goût de l'histoire. Les ouvrages historiques représentent environ le sixième de la production de la Librairie française : 16% en 1643-1645, 15% à la veille de la Révolution. » Carbonell — *L'Historiographie*, p.80.

²¹² Cité par Viallon-Schoneveld, « Amelot, Traducteur engagé ? », p.349.

Voici la liste des éditions successives des *Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires* d'Amelot de La Houssaye :

Ainsi, il semble que, comme nous en faisons plus haut la supposition, ces *Mémoires historiques*, soient apparentées au genre des ana, à la mode depuis la fin du XVII^e siècle : ouvrages souvent posthumes composés par un éditeur à partir des notes et documents laissées par un auteur.²¹³ Cette pratique d'édition expliquerait pourquoi le texte des *Mémoires* est rédigé dans un style inégal, qui, selon Jacob Soll, ne ressemble pas uniformément à celui d'Amelot — que nous connaissons par ses nombreux autres ouvrages.²¹⁴ Quoi qu'il en soit, le moment est maintenant venu de procéder à une tentative d'analyse (thématique) des *Mémoires historiques*²¹⁵ ; ainsi, pour naviguer dans cette grande galerie hétéroclite, abritant portraits, croquis et tableaux divers — ce recueil de rubriques si disparates et d'intérêt (soit littéraire, soit documentaire) très variable — je m'attarderai surtout sur les rubriques qui, par leurs propos, leur forme et leur présentation, me paraissent les meilleurs indices de la démarche ayant présidé à l'élaboration de

Amsterdam : Michel-Charles Le Cene, 1722.

Amsterdam : Michel-Charles Le Cene, 1722.

Amsterdam : Michel-Charles Le Cene, 1731.

Amsterdam : Michel-Charles Le Cene, 1737.

Amsterdam : Zacharie Chatelain, 1737.

Amsterdam : Zacharie Chatelain, 1742.

Cette liste est reprise du catalogue des œuvres d'Amelot proposé par Jacob Soll dans son *Publishing The Prince*. Ann Arbor : University of Michigan Press, 2005, p.173. Marie Viallon-Schoneveld rajoute une dernière édition de 1747 (celle de laquelle l'avertissement du libraire que je cite est tiré), dans son « Amelot, Traducteur engagé ? » in *Formes littéraires de la Renaissance au XVIII^e siècle. Angleterre et Europe*. Actes du Colloque international (19-21 septembre 2002) Jean et Jacques Wagner, dir., Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2003, p.349 — cependant elle ne donne pas la référence complète et je n'ai pas pu retrouver de notice pour cette édition augmentée de 1747 dans le catalogue de la Bibliothèque Nationale de France.

²¹³ Francine Wild — *Naissance du genre des Ana (1574-1712)*. Paris : Champion, 2001.

²¹⁴ Voir *supra*, section explicative du « Prélude ».

²¹⁵ Le lecteur pourra par ailleurs se référer à l'annexe documentaire : il y trouvera une présentation complémentaire, chapitre par chapitre, tableau par tableau, du texte de notre mémorialiste. L'utilité de cette annexe est d'offrir un « panorama » complet et identifier de la sorte les diverses pistes d'interprétation qui s'ouvrent à nous. Ce procédé d'annotation me paraît d'autant plus approprié qu'il ressemble un peu à celui dont Amelot usait lui-même pour commenter les textes qu'il étudiait. (Jacob Soll — « Amelot de La Houssaye (1634-1706) Annotates Tacitus », *Journal of the History of Ideas*, 61, 2, avril 2000, p.167-187.)

ce texte.²¹⁶ Groupant ces rubriques autour de pôles thématiques, j'espère pouvoir de la sorte faire émerger les grandes lignes du propos éparpillé de notre mémorialiste.

Les *Mémoires* d'Amelot se concluent sur une table des matières générale — marquant qu'il n'y a pas de suite, bien que le tome I n'inclut que les rubriques de A à B et le tome II celles de C à F. Il faut noter que dans ce texte, l'utilisation assez aléatoire de l'ordre alphabétique n'est qu'une convention arbitraire pour rassembler des notes disparates : certains articles auraient pu être placés indifféremment à diverses enseignes — ainsi le premier article à la lettre A, qui traite d'« abbayes », aurait aussi bien pu, si l'éditeur l'avait cru bon, être placé à R, pour « Remiremont », du nom de l'abbaye en Lorraine dont il est principalement question. Ce qui semble avoir déterminé la taille du livre et sa bi-tomaison est, à mon avis, la quantité de matériel documentaire brut disponible à l'éditeur.

De cette œuvre difficile à cerner, à cause de sa nature morcelée, disparate, ce que je désire, c'est d'extraire sinon une réelle interprétation synthétique, du moins une image d'ensemble cohérente — ou plutôt un foisonnement d'images qui, se recoupant, permettraient d'embrasser dans une perspective unifiée, une représentation de l'univers psychologique, sociologique, historique et culturel de son auteur — ou de ses auteurs car, même s'il s'agit d'un mémorialiste « composite » (à la fois rédacteur / compilateur / éditeur), le point de vue qu'il concentre en lui s'avère légitime puisqu'il constitue un fragment épistémique cohérent. C'est que l'historien suppose qu'un tel ouvrage (ou plutôt un tel document), est *nécessairement* une expression lisible, un reflet discernable du réseau épistémologique global qui délimite, dans le temps et dans l'espace, l'horizon existentiel de notre mémorialiste — éclat du *speculum mundi*, scintillant dans l'ombre...

²¹⁶ Voir *infra* la section « Annexe ».

Bouquet érudit ou insolences posthumes ?

Je le lus et je le relus, ce cruel portrait ; je l'aurais trouvé très-joli s'il eût été d'une autre que de moi, et d'un autre que de vous. [...] Être dans les mains de tout le monde ; se trouver imprimée ; être le livre de divertissement de toutes les provinces, où ces choses-là font un tort irréparable ; se rencontrer dans les bibliothèques...²¹⁷

Madame de Sévigné — qui redoutait à juste titre le pouvoir de fixer la « vérité », de faire ou d'entamer une réputation, que possède un texte offert à la curiosité du public — vit dans la publication du portrait malveillant que composa son cousin non pas uniquement une insulte, mais une sorte d'attentat contre son intégrité.²¹⁸ Avec les *Mémoires historiques*, Amelot de La Houssaye — critique, libre, brouillon, parfois acerbe — provocateur posthume, à l'abri désormais de toute censure terrestre, semble, mais dans une tout autre veine que le galant comte exilé, monter lui aussi à l'assaut : des rois, des religieuses, des écrivains, des papes, des savants, des juristes, des ministres, des cardinaux, des huguenots, des ambassadeurs, des Présidents, des princesses, des seigneurs, des Français, des étrangers — aucun n'échappe à son regard, à son commentaire, à son jugement personnel, idiosyncrasique ; il nous livre à leur propos des faits divers de toutes sortes : compromettants, drôles, édifiants, singuliers ; il improvise sur la noblesse, le rang, la généalogie, le service, la clientèle, les réseaux de connaissances ; il commente, il disserte, il controve. « J'attribue la cause de sa longue prison à ses bons mots », remarque-t-il par exemple à propos du malheureux maréchal de Bassompierre, « car il n'y avoit rien à quoi le Cardinal de Richelieu fût plus sensible qu'aux coups de langue »...²¹⁹ À l'abri de la

²¹⁷ Madame de Sévigné à Bussy-Rabutin, lettre du 26 juillet 1668 citée in Benedetta Craveri, *op. cit.*, p.287.

²¹⁸ Benedetta Craveri — *L'Âge de la conversation*. Paris : Gallimard, 2002, p.287.

²¹⁹ *Mémoires historiques*, tome I, p.377. C'est moi qui souligne.

colère du Prince, Amelot peut se permettre quant à lui, en toute sécurité, quelques audaces d'outre-tombe. C'est ainsi que, derrière le texte des *Mémoires* d'Amelot, nous devinons toute une société fourmiller sans pudeur, geindre, ricaner, crier, s'ébahir, se disputer, lutter, chercher, trouver ; une société dont les rouages complexes se meuvent avec élégance parfois, avec cruauté souvent.

Désargenté et relativement démuné de prestige social ou de pouvoir politique,²²⁰ Amelot n'avait de prise sur son monde que principalement par son « capital culturel » — son érudition — et son sens critique. C'est grâce à cette érudition que sa pensée a pu prendre forme, et c'est par son médium qu'il a pu exprimer cette pensée — à la fois la dévoilant et la gardant sous cape.²²¹ Mais par ailleurs, dans les *Mémoires historiques*, loin de tout projet rhétorique souterrain, insinuant,²²² la culture d'Amelot semble être mise à plat — on en découvre les masses désarticulées, la substance première, à partir de laquelle ont pu émerger les rouages complexes d'une pensée critique. Comme l'atelier de l'ébéniste est plein de sciure de bois, de pièces inachevées, de retailles d'essences diverses, le cabinet de lecture d'Amelot est jonché des débris de son érudition. Ce sont, il me semble, ces intéressants « débris » qui nous sont livrés dans les *Mémoires historiques* — mais dont l'étude laisse plus d'interrogations en suspens que de réponses nettes.

Dans ce texte, notre mémorialiste — ostensiblement un « gentilhomme » français — disserte le plus volontiers sur ses compatriotes : pas moins de 47 articles, « notules » et remarques (sur les 199 qui composent *Mémoires historiques*) pourraient être classés sous la

²²⁰ Voir *supra* section « Traducteur, Traditeur... »

²²¹ Voir *supra*, section « Le Tacitisme d'Amelot ou la *techne* politique à l'usage de l'honnête homme ».

²²² Projet souterrain qui caractérise selon Jacob Soll la plus grande partie de l'œuvre d'Amelot. *Publishing The Prince*, p.125-127.

rubrique « Grands personnages, courtisans et gentilshommes français ».²²³ On y retrouve de brèves notices biographiques, des faits divers tirés de la chronique depuis l'époque des premiers capétiens (art. 85, par exemple, sur Du Guesclin) jusqu'au XVII^e siècle ; il s'agit souvent simplement d'anecdotes ponctuelles dont ces personnages ont été les acteurs ou les témoins : ministres, comme Sully (art. 53), Colbert (art. 132) ou Barbezieux (art. 32) ; grands seigneurs, comme François d'Alençon (art. 11), comme le Connétable de Luynes (art. 9) ou le duc d'Épernon (art. 187) ; intrigants, comme Cinq-Mars (art. 127), comme le Maréchal d'Ancre (art. 139), comme la duchesse de Chevreuse (art. 121) ; grands financiers, comme Particelli D'Emery (art. 185) ou Jacques Cœur (art. 130) ; religieux notables, comme la brochette des « bâtards de Bourbon Ecclésiastiques » (art. 73) ; mémorialistes distingués, comme l'abbé de Choisy (art. 124) et le Maréchal de Bassompierre (art. 37) ; et bien d'autres moins illustres encore... Amelot utilise ces noms comme une constellation, illuminant de feux ténus mais parfois croisés, conjugués, l'histoire de France — ces noms, cette kyrielle de personnages emblématiques, permettent à notre mémorialiste d'aborder celle-ci indirectement, par touches successives, discontinues, à un niveau événementiel — ou plutôt en deçà : par le biais du bruissement de la rumeur, du bouillonnement anecdotique.

²²³ Je relève ici les titres des articles traitant de « Grands personnages, courtisans et gentilshommes français » (chaque intitulé est précédé du numéro correspondant à l'article des *Mémoires historiques* dans l'annexe) : 9 D'Albert Connétable de Luynes / 10 D'Alençon, Jean II / 11 D'Alençon, François / 16 André Saint-André, Maréchal de France / 27 Babou de La Bourdaisière / 30 Baradat. Bellegarde / 32 Barbezieux / 33 Barbier / 36 De Basche / 37 Bassompierre / 40 Bayard. Pomperant / 41 Le Duc de Beaufort / 42 Beaune. Semblancey. Gentil. / 45 Belin / 47 Bellievre. Chancelier de France / 53 Bethune Sully. Rohan. Tancrede / 54 Bethoulat comte de la Vauguion / 56 Birague. / 57 Biron / 62 Boisrobert et Raconis / 71 Bouillon. LaMark / 73 Bâtards de Bourbon Ecclésiastiques. / 76 Bouteville / 85 Budes-Guebriant. Du Guesclin. / 86 Bullion. Surintendant des Finances / 96 Cany. Dunois-Longueville. Louvet / 99 Carignan. Seguier / 107 Caumartin Garde des Sceaux. / 112 Chalais / 119 Chavigny. / 121 Chevreuse. / 124 Choisy / 127 Cinqmars / 129 Clisson / 130 Cœur / 132 Colbert / 139 Concino Concini, Maréchal d'Ancre. / 149 Cornuel. Coquet. / 153 Courboyer, d'Aulnoy. / 159 Daquin / 179 DUEL. DUELLISTES. / 180 Du Prat. / 183 D'Effiat. Ruzé / 185 D'Emery / 187 Epernon. Nogaret. La Valette. / 191 D'Estrades / 192 D'Estrées

Ancien secrétaire d'ambassade, Amelot s'attarde aussi beaucoup sur la diplomatie (15 articles²²⁴ traitant soit de diplomatie à proprement parler, soit de la biographie d'ambassadeurs, etc.) et sur l'état des principales puissances européennes de son époque, dans une perspective de la durée historique (7 articles concernant l'Allemagne ou l'Autriche²²⁵ ; 4 l'Angleterre²²⁶ ; 6 l'Espagne²²⁷ ; 2 la Hollande²²⁸ ; 1 la Hongrie²²⁹ ; 16 l'Italie²³⁰ ; 2 la Suède ou le Danemark²³¹ ; et 2 le Portugal²³²). Bien sûr, on ne trouve pas, dans les *Mémoires historiques* d'Amelot, un traité sur les relations internationales — simplement, nous sommes confrontés à des « notes d'intérêt », indices qu'Amelot devait être passablement bien informé de ce qui se tramait en Europe aussi bien en coulisses que sur le devant de la scène.²³³ Plusieurs articles concernent la guerre²³⁴ : mais il est peu question d'actions héroïques, notre mémorialiste contemple seulement la continuation

²²⁴ Articles sur la « Diplomatie » :

7 Aersens / 8 AITZMA / 15 Ambassadeurs. / 18 Saint-André Prunier — Premier Président de Grenoble. / 23 D'Aubusson. Altoviti. / 58 Bochart de Champigny / 83 Buade / 89 Calais / 122 Chigi / 140 Conclave. / 156 Danes Evêque de Lavaur. / 164 Decret. / 191 D'Estrades / 193 Ferrier Ambassadeur / 194 Feuquières

²²⁵ Articles sur l' « Allemangne/Autriche » :

8 AITZMA / 26 Autriche / 144 Conradin. dernier Duc de Suaube. / 158 Dantzik / 165 Dementi / 184 Electeurs de l'Empire. / 199 Furstenberg

²²⁶ Articles sur l' « Angleterre » :

28 BACON chancelier d'Angleterre. / 63 Bolen ou Boulen / 84 Buckingham / 95 Canterbury. Al. Cantorbie.

²²⁷ Articles sur l' « Espagne » :

14 Alve / 21 Aragon / 90 Calderon / 100 Carrança / 109 Cerda / 170 Diaz Encisso, Espagnols

²²⁸ Articles sur la « Hollande » :

7 Aersens / 96 Cany. Dunois-Longueville. Louvet

²²⁹ Article sur la « Hongrie » :

150 Corvin (Jean Huniade) et Matias Roi de Hongrie

²³⁰ Articles sur l' « Italie » :

3 Académie de la Crusca / 5 Adorno / 6 Adrien VI. Pape. / 31 Barberin Cardinal Pamphilio / 48 Bene. Del Bene / 49 Bentivoglio / 51 Bergamo. Coleone / 64 Boniface VIII / 65 Boniface IX / 98 Caraffa / 122 Chigi / 126 Cicogna, Doge de Venise. / 135 Colonna. Orsino. / 139 Concino Concini, Maréchal d'Ancre. / 145 Conti Seigneur Italien / 190 Este. Modene.

²³¹ Articles sur le « Nord » :

125 Christine, Reine de Suede. / 155 Danemarc. Suede.

²³² Articles sur le « Portugal » :

20 Dom Antoine (fils bâtard d'un Infant de Portugal) / 112 Chalais

²³³ Voir par exemple l'article informé (numéro 140) sur les luttes intestines de l'Église et les enjeux internationaux lors des conclaves.

²³⁴ Articles sur la « Guerre » :

24 Aumale. De Vic / 25 D'Aumont / 67 Bonnivet / 78 Boyer / 101 Cartage / 105 Castriot autrement Scanderbey / 146 Corbie / 175 Doron

musclée des négociations... Mentionnons qu'Amelot semble être familier du monde de la robe, dont on peut le soupçonner issu²³⁵ : 15 articles portent sur des juristes et des magistrats²³⁶ — groupe d'où provient d'ailleurs une grande partie de ce qui, à l'époque d'Amelot, ne s'appelle pas encore le corps diplomatique.²³⁷

Par ailleurs, au XVII^e siècle, les relations internationales et les rapports entre les individus, beaucoup plus qu'aujourd'hui en Occident, étaient conditionnés par les relations familiales, l'appartenance à des réseaux de dépendance, de clientèle : chacun appartenait à des groupements traditionnels, à des clans. L'individu n'était surtout que l'illustration d'une lignée ; ce qui déterminait la place de chacun — du roi jusqu'au moindre manouvrier— c'était la naissance.²³⁸ Dans un tel monde, la généalogie joue forcément un rôle important — assurant la légitimité de chacun dans l'ordre des choses. De fait, 15 articles des *Mémoires historiques* d'Amelot traitent de généalogie²³⁹ : de loin le plus long article du recueil est celui qui retrace la lignée des Habsbourg, la Maison d'Autriche (art. 26 Autriche). Mais il y a aussi des notes sur de simples familles de notables français, comme les Daillon du Lude (art. 154 Daillon du Lude). Amelot ne mentionne pourtant pas sa propre généalogie. Omission fortuite ou prudente modestie ?... À propos, pour les familles nobles, l'histoire de la famille est inséparable des fiefs

²³⁵ D'autre part, dans les quelques anecdotes où Amelot se met lui-même en scène avec ses connaissances mondaines (voir les articles : 2 D'Ablancourt ; 4 Actes. Thèses. Sorbonne. Université ; 22 L'Aubépine. L'Aubepin) — Amelot mentionne à plusieurs reprises un « habile maître des requêtes » de ses amis (comme dans l'art. 132), ce qui renforce l'impression qu'Amelot est familier de ces milieux juridiques (S'agit-il de Charles Herbin, feu mari de Marguerite Léonard, la petite amie d'Amelot ? Voir *supra* section « Traducteur, traditeur ».)

²³⁶ Articles sur des « Juristes et Magistrats » :

17 Saint-André, Président de Paris / 18 Saint-André Prunier — Premier Président de Grenoble. / 28 BACON chancelier d'Angleterre. / 47 Bellievre. Chancelier de France / 50 La Berchere / 56 Birague. / 80 Brisson / 81 Broussel / 82 Brulart / 107 Caumartin Garde des Sceaux. / 131 Coigneux. (Le) Président / 149 Cornuel. Coquet. / 180 Du Prat. / 181 Du Vair / 193 Ferrier Ambassadeur

²³⁷ Lucien Bély — *Les Relations internationales en Europe XVII^e-XVIII^e siècles*. Paris : PUF, 1992, p. xii.

²³⁸ Voir René et Suzanne Pillorget — *France Baroque. France classique*. Paris : Laffond, 1995, p.655-656.

²³⁹ Articles sur la « Généalogie » :

qui les ancrent à la terre²⁴⁰ : Amelot inclut 7 articles traitant soit de géographie (surtout des villes françaises ou étrangères), soit plus spécifiquement de fiefs et des familles qui s'en réclament.²⁴¹

En outre, un pôle important qui captive l'intérêt de l'auteur des *Mémoires historiques* est l'Église : 38 articles lui sont consacrés.²⁴² Mais Amelot est plus intéressé par la vie des grands ecclésiastiques (voir par exemple l'art. 64, sur le Pape Boniface VIII) et par l'histoire de l'Église comme institution — comme puissance temporelle (voir l'art. 140, sur les conclaves) — que par la religion, dont il ne fait que très peu mention (voir l'art. 38 sur le sacrement du baptême). Pour notre mémorialiste, l'Église semble représenter la principale trame de continuité dans l'histoire de l'Europe — qui relie par la durée des ses institutions la France contemporaine d'Amelot à la Renaissance (époque de la grande crise de la Réforme et de l'énergique réaction adverse que fut le Concile de Trente), au Moyen Âge (époque de l'histoire universelle, de la théodicée) et à l'antiquité latine (et grecque, dans une moindre mesure) — substrat profond de la culture européenne d'Amelot.

Mais, au delà de ces sérieuses considérations historiographiques, là où on sent que notre mémorialiste prend le plus de plaisir, c'est à potiner — et c'est la qualité de ces *Mémoires* qui est

26 Autriche / 72 Bourbon / 75 Bourgogne, Lorraine / 79 Bragance. Portugal. / 82 Brulart / 96 Cany. Dunois-Longueville. Louvet / 98 Caraffa / 111 Chabot. Longvy. / 115 Charlay / 117 Charny. L'Espinay. / 118 Chastillon / 137 Cominges. Gramont. / 151 Cosnac / 154 Daillon du Lude / 157 Dangeau

²⁴⁰ Comme par exemple l'art. 74 « Bourbon-L'Archambauld. Combauld. », qui explique que ce fief est à l'origine du nom de la famille royale.

²⁴¹ Articles sur les « Lieux dits et fiefs » :

74 Bourbon-L'Archambauld. Combauld. / 88 Caen. Capitale de la Basse Normandie. / 89 Calais / 108 Caux. Ivetot. / 123 Chipre / 158 Dantzik / 161 Daufin. Daufiné

²⁴² Articles sur l'« Église » :

1 Abbayes / 6 Adrien VI. Pape. / 19 Angariare / 23 D'Aubusson. Altoviti. / 29 Bacoue. Ithier. / 31 Barberin Cardinal Pamphilio / 35 Baronio. Cardinal / 38 Batème / 44 Beauxamis / 49 Bentivoglio / 55 Bible. Vulgate. / 64 Boniface VIII / 65 Boniface IX / 66 De Bonne. Bona, Cardinal. / 68 Bossuet / 73 Batards de Bourbon Ecclésiastiques. / 91 Calvimont. Furstenberg (Cardinal) / 93 Camus (Jean Pierre) Evêque de Bellay / 94 Le Camus Cardinal / 102 Cartagena (jésuite) / 106 Cato Archevêque de Vienne / 113 Champsneufs (Des) Jésuite / 114 Chanvalon. Arcange. / 128 Clermont / 138 Concile. / 140 Conclave. / 141 Concordat / 151 Cosnac / 152 Cospean. Monchal. / 156 Danes Evêque de Lavaur. / 162 Davy du Perron / 163 De Chaux, ou d'Echoux / 167 Desmares. / 169 Deti. & Del Monte Cardinaux. / 171 Dolet / 173 Domski. Balignac / 174 De Dominis / 176 Dubois

la plus propre à séduire le lecteur. Une vingtaine d'articles sont consacrés à des ragots divers,²⁴³ sans parler de force mentions passagères dans d'autres articles plus sérieux. Amelot aime beaucoup relever des bons mots entendus ou rapportés, ainsi que des histoires un peu scandaleuses, comme celle du régent d'un collège à Caen, dont la femme et la maîtresse eurent l'idée fâcheuse d'accoucher en même temps (art. 88) ; ou celle de l'outrecuidant greffier Raguet, qui se plaisait à jouer au petit-maître et qui mourut de ridicule après s'être fait remettre à sa place en public par le comte de Castres, son supérieur hiérarchique (art. 104). Par l'humour d'Amelot, nous sentons les préoccupations de sa société : les effets comiques tournent autour du scandale galant, de la bâtardise, de l'illégitimité de naissance et de conduite, de la folie de ceux qui ne savent pas leur place, du ridicule (voir par exemple l'art. 70). Amelot mentionne aussi qu'il est dangereux de faire de l'esprit à tort et à travers, en rappelant l'histoire de Bautru subissant une bastonnade, comme plus tard Voltaire, pour avoir moqué trop légèrement mieux né que lui (art. 39).

On pourrait encore constituer de la sorte beaucoup de sous-ensembles pour regrouper diversement les articles des *Mémoire historiques*²⁴⁴ et tenter ainsi d'épuiser les thématisations possibles : « érudition » (104 Casaubon, par exemple...), « favoris malheureux » (127 Cinqmars), « République des Lettres » (160 Daucourt), « femmes notables » (63 Bolen), « femmes ridicules » (70 Bouillé), « médecins » (77 Bouvard), « administration » (87 Cachet), « jésuites » (102 Cartagena), « Croisades » (105 Castriot), « amour » (121 Chevreuse), « mort » (32 Barbezieux), « exécution » (42 Beaune), « corruption » (33 Barbier), et ainsi de suite... Les

²⁴³ Articles sur les « Bons mots et anecdotes curieuses ou amusantes » :

33 Barbier / 39 Bautru / 43 Beauvau / 61 Boisdaufin / 69 Bouchet / 70 Bouillé / 77 Bouvard / 88 Caen. Capitale de la Basse Normandie. / 91 Calvimont. Furstenberg (Cardinal) / 94 Le Camus Cardinal / 97 Caracena / 104 De Castres Comte. / 116 Chamacé / 133 Coligny — Chastillon. / 134 Colomb / 135 Colonna. Orsino. / 148 Cornuel / 182 Eubard / 188 Esclainvilliers. / 189 Estampes.

étiquettes ne manquent pas, mais elles ne parviennent jamais à cerner complètement le texte, et nous nous trouvons bientôt confrontés à l'impossibilité de venir à bout du grouillement phénoménal évoqué. Quoi qu'il en soit, on peut désormais constater que, tout en demeurant jusqu'à un certain point incertaine par rapport aux tendances littéraires de son époque, cette œuvre d'Amelot (sinon l'œuvre d'Amelot dans son ensemble) paraît bien, à un niveau thématique, typique des productions de la librairie française d'alors :

Longtemps, nos statistiques l'attestent, la production imprimée française demeura essentiellement orthodoxe. À qui feuillette sur les rayons d'une bibliothèque les volumes de la fin du XVII^e siècle et ceux du XVIII^e combien les gros traités de théologie, les éditions de textes traditionnels, *les recueils de documents historiques, les compilations juridiques, les dissertations critiques apparaissent pesant plus lourd que l'Encyclopédie*. Face aux écrits des philosophes, combien plus nombreux sont les catéchismes, les livres de liturgie, les sermons, les petits manuels de piété, les considérations dévotes. Et combien encore de discours glorifiant l'ordre établi, d'actes législatifs ou administratifs chargés de transmettre au public les visions et les volontés du pouvoir.²⁴⁵

Dans la plupart des articles est présent le souci de l'histoire, de retranscrire des bribes marquantes, pour une raison ou une autre — des notes qui pourraient servir plus tard, pour remplir un livre, un chapitre, pour illustrer une pensée au hasard d'une dissertation... Un motif récurrent dans cette compilation c'est l'examen de sources historiques diverses : Mémoires, littérature classique, chroniques ; mais aussi lettres, rumeurs, conversations. Il semble que le mémorialiste connaît en effet un certain nombre de personnes, mais c'est surtout par les livres que s'exprime sa sociabilité. S'il forge des alliances, s'il trouve des affinités, c'est dans les

²⁴⁴ On aura remarqué que certaines des notices sont placées à diverses enseignes — comme par exemple l'article 191 D'Estrades qui est à la fois dans la catégorie « Diplomatie » et dans celle de « Gentilhommes français ».

²⁴⁵ Henri-Jean Martin — « La tradition perpétuée » in *Histoire de l'édition française. Tome II. Le livre triomphant 1660-1830*. Henri-Jean Martin et Roger Chartier, en collaboration avec Jean-Pierre Vivet (éds.) Paris : Promodis, 1984. C'est moi qui souligne.

grimoires ; c'est dans les cahiers, les feuilles volantes, les bibliothèques... La richesse d'Amelot n'est pas une richesse mondaine — sa société semble surtout consister des illustres (et moins illustres) écrivains, historiens, personnages historiques, qu'il fréquente par l'entremise des livres. Nous ne savons pas si Amelot avait beaucoup d'amis, s'il avait une vie sociale intense — mais alors comment trouver le temps pour autant d'annotations, pour autant de lectures, pour autant de gloses ? Les *Mémoires historiques* laissent entrevoir la vie studieuse d'un intellectuel qui n'a pas pu ou n'a pas su s'assurer des relations directes, immédiates, avec le monde, avec le centre des choses. Il semble, malgré sa grande érudition et sa relative liberté d'esprit — son anticipation des Lumières, en mode mineur — n'avoir jamais vraiment trouvé de groupe d'appartenance ou de solidarité qui aurait pu appuyer sa démarche, outre les quelques amis et mécènes comme Frédéric Léonard et l'abbé de Fourcy qui le protégèrent et l'encouragèrent au fil des ans.²⁴⁶ Bouquet érudit ou insolences posthumes que ses *Mémoires historiques* en fin de compte ? Simples sous-produits, plutôt — parfois neutres, sans fard, et parfois teintés d'humour ou d'ironie — des expériences d'une vie passée sous le signe composite de l'érudition historique et de la critique.

Dans cette grande galerie où nous sont offertes tant d'esquisses — nous croyons, en progressant, reconnaître les traits de quelqu'un, ou au moins, plus vaguement, discerner une présence... Le portrait tente de capturer une singularité, un individu donné, un moment précis : un visage, auquel est associé un nom ; un nom qui dénote une appartenance spécifique (à un clan, à un espace, à une génération)... Le caractère ne désigne qu'un type, qu'une *sorte* de personne, un concept qui n'est ni complètement spécifique ni véritablement abstrait — une amplitude dans le champ humain des possibles : amalgame de psychologie, de physiologie (révélatrice?), de réflexion morale... Le caractère désigne moins un individu qu'il ne présente une configuration de

²⁴⁶ Voir *supra* section « Traducteur, traditeur ».

valeurs, de qualités humaines. Portraits, caractères, saillies, valeurs, jugements... Notre mémorialiste émerge, flottant, souvent indistinct, de ses *Mémoires* : mais si Amelot parvient encore une fois à se dérober personnellement — il nous reste cependant le moule, la trace en négatif, qu'offre son image reconstituée dans cette mosaïque de prose :

Réfugié dans sa bibliothèque, *** s'imagine le plus sage des politiques et l'arbitre des destinées de l'Europe bien que ses armées ne se réduisent qu'à ses doigts tachés d'encre et son gouvernement idéal à des liasses de papiers entassées dans la chambre qu'il occupe chez son bienfaiteur du moment. Antique désormais, mais indompté, et toujours aussi plein de sa présomptueuse mission, il perdure. Une vie de déceptions a marqué son visage de profonds sillons. Cependant, il a appris à cultiver les satisfactions à sa portée : de quoi lire, un écot pour dîner, un toit pour dormir... Des mots il a fait sa lance et son armure, à défaut de sa fortune ; des livres, son labeur unique, mais aussi son unique repos.²⁴⁷

Les lambeaux de la toge de Clio

1722 : un éditeur publie les *Mémoires historiques, politiques et littéraires* à Amsterdam. Beaucoup de choses ont changé depuis la mort d'Amelot en 1706... Le Grand Roi s'est finalement éteint en 1715, après une fin de règne dure, triste et guerrière²⁴⁸ — laissant son sceptre, par la force de la fatalité, entre les mains d'un fragile enfant de cinq ans, le dernier de sa race, et la conduite du royaume à son neveu mal aimé, Philippe d'Orléans, intelligent et débauché. Celui-ci — pour circonvenir le testament de Louis XIV, qui lui retirait l'essentiel du pouvoir au profit du duc du Maine et du parti dévot — doit s'allier aux Parlementaires et leur accorder, en échange de leur allégeance, le « droit de remontrances » qu'ils avaient perdu sous le joug impérieux du feu roi. Cette tractation avec le nouveau régime permet aux Parlements de ré-

²⁴⁷ Je m'essaye ici à rédiger un « caractère » d'Amelot de La Houssaye — plutôt malveillant, comme l'exige le genre diffusé par Jean de La Bruyère dans *Les Caractères*. Paris : Furne, 1853.

émerger désormais comme force politique. Par ailleurs, le refoulement qu'avait imposé la rigidité du système de la vieille cour et les années de guerre se trouva relâché dans une sorte d'ébullition soudaine : dans l'administration, dans la sociabilité, dans les mœurs, dans les arts. Cette période (1715-1723) marque la césure qui permit aux lueurs avant-coureuses des Lumières de trouver dans un siècle nouveau leur plein rayonnement ; l'opinion publique compte désormais, et cultive la prétention de plus en plus affirmée d'influer sur l'ordre des choses.²⁴⁹ Ainsi, quand le livre d'Amelot paraît, posthume, il est à même de rejoindre un public nouveau, plus étendu, plus libre. Amelot, qui dans la vie devait se terrer dans l'ombre, dans l'équivoque, pour éviter la censure, n'est plus oppressé par la contrainte (même si, tout de même, c'est à l'étranger qu'on publie son livre...) : le florilège de remarques indiscretes que contient son recueil, bien que ne manquant pas de piquant, s'avère relativement inoffensif — d'autant que la plupart des acteurs décrits sont morts depuis longtemps à cette date. Ce livre fournit désormais tout au plus de quoi alimenter les conversations dans les salons et les rêvasseries dans les bibliothèques...

Amelot, contemporain du « siècle de Louis XIV », servait pour les lecteurs éclairés de ses *Mémoires historiques*, contemporains de Voltaire, à la fois d'historien et de témoin. Dans ces *Mémoires*, ils devaient retrouver à la fois une trace documentaire issue de ce passé proche (témoignage) et une sorte thésaurus de remarques sur l'histoire de la France et de l'Europe (historiographie). Or, ce texte, tout en mélanges, en superpositions, n'est pas structuré autour de l'intention univoque d'un auteur : plusieurs intervenants l'ont pris en charge — plusieurs médiations ont eu lieu... L'éditeur avait ses raisons de vouloir publier ce livre ; Amelot en avait d'autres en rédigeant ses notes — et sans doute n'a-t-il jamais lui-même songé à les recueillir de la sorte. Elles étaient destinées aux divers travaux d'érudition dont Amelot s'était chargé.

²⁴⁸ Pierre Goubert — *Initiation à l'histoire de la France*. Paris : Fayard-Tallandier, 1984, p.206.

Pourtant le lecteur d'époque aussi bien que l'historien peut discerner une fonction première du livre : celle de présenter diverses facettes de la pensée, de la personnalité d'Amelot, qui, comme toujours, tout en affectant de s'effacer, colore de son jugement toute l'histoire de France.

Ses champs d'intérêt se cantonnent presque exclusivement à l'Europe (mais incluant une mention de la Turquie). La France est l'ancrage central de ses connaissances et de ses préoccupations. Amelot ne traite complètement d'aucune période en particulier — ses notes concernent l'histoire qui va de l'antiquité latine à l'Europe du XVII^e siècle (avec très peu de matériel traitant de faits datant d'avant la Renaissance). Les sources les plus fréquemment utilisées sont les textes des historiens latins et les Mémoires, comme ceux de Philippe de Commines. L'érudition d'Amelot est parcellaire, souvent inexacte... Il ne paraît jamais faire le tour d'une question ; il présente seulement les témoignages qui lui sont disponibles, peut-être avec une interprétation globale implicite, sous-entendue, mais peut-être aussi, en se contentant des morceaux, des pans découverts, des lambeaux de la toge de Clio. Dans le texte d'Amelot, des voix se croisent — comme une conversation où tout le monde parle en même temps, pour contribuer à un raffut vivant, mais aussi confus, étourdissant.

²⁴⁹ Goubert — *Initiation à l'histoire de la France*, p.206-210 et p.222-224.

CONCLUSION

Penser, analyser, inventer ne sont pas des actes anormaux, ils constituent la respiration normale de l'intelligence. Glorifier l'accomplissement occasionnel de cette fonction, thésauriser des pensées anciennes appartenant à autrui, se rappeler avec une stupeur incrédule que le *doctor universalis* a pensé, c'est confesser notre langueur ou notre barbarie. Tout homme doit être capable de toutes idées et je suppose qu'il le sera dans le futur.²⁵⁰

Ces *Mémoires historiques* que nous venons de visiter ensemble ne sont pas l'œuvre d'un juriste, d'un religieux, d'un souverain, d'un artisan ; ils ne proviennent des travaux ni d'un commerçant, ni d'un paysan, ni d'un soldat... Mixture d'histoire, de chroniques à scandale, de manuel de généalogie princière, de « *reader's digest* »²⁵¹ — ce texte porte la marque éclectique de l'intellectuel, du « journaliste », du critique. Et s'il n'est pas interdit de soupçonner que les *Mémoires* d'Amelot furent en fait rédigés par son ami l'abbé de Fourcy, par exemple, ou alors par tel autre citoyen sans éclat de la République des Lettres — faussaire ou autre « Pierre Ménard, auteur du Quichotte » (mieux : le même !) — on peut douter cependant que la place d'Amelot ait été assez éminente pour qu'on désire l'usurper de la sorte.

Ce qui m'apparaît dans ce texte, au contraire, ce sont des sédiments, des strates fossiles personnelles — les restes d'une vie — avec leurs lacunes inexplicables, leurs discontinuités fortuites, leur flou... Résidus de la pensée et de l'activité — littéraire, historiographique... — d'un individu plutôt remarquable. Nous y lisons (y devinons?) comment trait par trait, nœud par nœud, étape par étape Amelot érigea la charpente de sa culture de lettré. Ce qui fut préservé dans

²⁵⁰ Jorge Luis Borges — « Pierre Ménard, auteur du Quichotte » in *Nouvelles* (Traduction : P. Verdevoye) Paris : Folio, 1986, p.73.

²⁵¹ C'est à dire une de compilation de citations, d'extraits, de notes explicatives appelée « lieux communs » dans la tradition humaniste. Voir *supra* à la section II « Le cabinet de curiosités ».

les *Mémoires* ne sont que les scories de cette démarche — où, au delà d'un certain penchant pour le sensationnalisme, on peut discerner combien l'érudition sert d'outil, d'expression à la revendication d'indépendance critique : Amelot exploite les filons de l'histoire écrite à sa disposition pour situer sa vie et celle de ses contemporains. Il creuse les profondeurs de la mémoire : sa mémoire propre et celle, collective, de la civilisation à laquelle il appartient. C'est avec de tels témoignages retranscrits qu'il tisse la fabrique de sa propre perspective historique et existentielle. Amelot de La Houssaye : maître rapièreur...

En lisant ses *Mémoires*, nous pouvons plus ou moins bien reconstituer ce que devait être le monde d'Amelot, son apparence, sa géographie culturelle, ses lieux communs. Seulement, au lieu de contempler une scène homogène, continue, ne nous apparaissent que des morceaux isolés. Nous sommes à la place du comédien, qui observe son public depuis les coulisses, à travers les trous dans le rideau. De larges pans de tissu nous empêchent parfois de voir des connections, des relations, des affinités, des influences, des symétries, des interactions qui demeurent pour nous inconnues en se cantonnant à un point de vue individuel donné (celui que nous avons choisi — celui de l'auteur des *Mémoires historiques*) : des îlots de connaissance, de clarté, de compréhension, de lisibilité dans un océan de ténèbres et d'oubli. C'est cette image un peu dramatique qui émerge de la consultation des *Mémoires* d'Amelot.

J'essaie d'imaginer ce qu'on aurait pu penser du XVII^e siècle ou de l'histoire occidentale en général s'il ne nous restait que ce livre pour nous informer. C'est difficile parce que ce livre, particulièrement, suppose l'existence d'autres livres, d'autres documents. Il ne prend son sens que comme outil pour rassembler la substantifique moelle que notre mémorialiste a extraite de

ces autres livres et pour les rendre tous ensemble accessibles au lecteur honnête²⁵². Amelot, posthument mais comme toujours, prend dans ses *Mémoires* la posture du commentateur — distillant avec discernement les leçons qu’enseigne l’expérience : l’immédiate, et celle qui passe par l’entremise des livres.

Plus que d’autres, il semble concevoir son œuvre comme la liaison de plusieurs textes : il relie des sources entre elles, pour laisser émerger des esquisses en vue de l’établissement futur de vérités historiques dans le ciment d’une *fabula* cohérente.²⁵³ Ce livre relie bien les récits disparates des mémorialistes, compilateurs, chroniqueurs de naguère, mais sans ordre qu’alphabétique et vaguement chronologique : après les classiques romains — Tacite, Juvénal, Pline — Amelot butine brièvement Grégoire de Tours, pour ensuite puiser plus amplement dans Commynes, Bassompierre, Paolo Sarpi, Scaliger, Gabriel Naudé, le Guichardin, le cardinal d’Ossat, Paul Jove, Mézeray, Mabillon, Cabrera, Wicquefort et tant d’autres, étoffant de la sorte sa connaissance du passé plus proche de lui...²⁵⁴ Il ne fait pas une synthèse des chroniques diverses, mais plutôt une sorte d’éclectique collier : liant en séquence toutes sortes de perles, il nous présente un ensemble de faits rassemblés au hasard plutôt qu’une investigation formelle ou une interprétation globale. Amelot reprend la parole des autres à son compte — comme nous, il tente du mieux qu’il peut de faire émerger les formes, de déchiffrer les signes qui s’offrent à lui :

Les notes des historiens ressemblent dans leur forme aux gloses traditionnelles. Mais elles visent à montrer que l’ouvrage qu’elles soutiennent tire son autorité et sa solidité des conditions historiques de sa réalisation : l’auteur expose les

²⁵² Le lecteur disponible à une certaine sensibilité à la fois morale et esthétique, alliant curiosité intellectuelle et cette délicate sociabilité mondaine issue de la « chambre bleu » de Madame de Rambouillet et appelée à un avenir plus que séculaire. Craveri — *L’Âge de la conversation*.

²⁵³ Voir, par exemple, à l’article 117, « Charny », des *Mémoires historiques*, une lettre du roi d’Espagne — source conservée pour la postérité — est cité *in extenso*.

²⁵⁴ Grâce à ces auteurs plus récents, Amelot semble bien connaître la chronique à partir du milieu du XVe siècle et jusqu’à son époque.

fondations de son œuvre, révèle ses éléments constitutifs en leur lieu juste et recourt aux justes procédés pour les agencer. Pour ce faire, il situe l'ouvrage dans le temps et dans l'espace, et met l'accent sur l'horizon et les circonstances de sa production plutôt que sur ceux de sa réception. *Les notes en bas de page fondent et limitent d'un seul et même mouvement, alors que les commentaires scripturaux ne concevaient de limite qu'accidentelle.*²⁵⁵

À l'encontre de la démarche qui est désormais la nôtre, Amelot pratique l'histoire encore sur le mode du commentaire — espace épistémologique où se croisent les échos, les reflets des choses et des signes, qui s'entre-représentent sans fin, se multipliant sans jamais rencontrer de règle formelle qui les fixent.²⁵⁶ Homme de l'âge classique, bien qu'il parvienne parfois peut-être à transcender ses origines et ses circonstances immédiates par le biais de ses ouvrages et des idées qu'il y glisse sous cape — nouvelles et cependant résolument ancrées dans l'humanisme de la Renaissance —, Amelot ne semble pourtant pas sortir radicalement du cadre des mentalités de son époque. Malgré la censure et l'arbitraire royal, il a su se faire le *continuateur d'une tradition critique, humaniste*. Il est l'héritier d'un savoir constitué de textes et de commentaires et de commentaires de commentaires — sa démarche est bien d'ordonner les choses, mais, à la manière de son époque, il s'agit pour lui d'ajouter sa strate de gloses aux précédentes...

Or quel est pour nous désormais, en définitive, l'intérêt de cette compilation informe, de cet amalgame incongru ? Si les notules d'Amelot affleurent comme un archipel dérisoire, surnageant dans le vaste océan des choses oubliées, pourquoi ne pas plutôt se tourner vers des sources plus riches ? C'est qu'ici, le lecteur se retrouve dans la position d'un honnête badaud,

²⁵⁵Anthony Grafton — *Les Origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note en bas de page*. Paris : Seuil, 1998. p.36. C'est moi qui souligne.

²⁵⁶ « Buffon, un jour, s'étonnera qu'on puisse trouver chez un naturaliste comme Aldrovandi un mélange inextricable de descriptions exactes, de citations rapportées, de fables sans critique, de remarques portant indifféremment sur l'anatomie, les blasons, l'habitat, les valeurs mythologiques d'un animal, sur les usages qu'on peut en faire dans la médecine ou dans la magie. [...]. Aldrovandi n'était ni meilleur ni pire observateur que Buffon ; il n'était pas plus crédule que lui, ni moins attaché à la fidélité du regard ou à la rationalité des choses. Simplement son regard n'était

inspectant une pièce curieuse, puis une autre, sans trop insister. Ce genre de texte a une curieuse résonance pour nous : journaux, télévision, magazines... Ce livre fut un petit *best-seller* du début du XVIII^e siècle — époque qui, la première, valorisa un certain type de légèreté, dont le but est d'à la fois désennuyer, influencer et bien se vendre.²⁵⁷ Des bribes d'information sont offertes au public, non sans sérieux, mais pèle mèle. Par ailleurs, l'étude d'un tel texte est intéressant pour nous car la condition d'une synthèse historique est l'accumulation, de documents, de souvenirs, d'expériences... Or les *Mémoires historiques* semblent mimer, doubler, notre propre démarche historiographique, mais avec des moyens surannés attestant d'une vision du monde dépassée. Continuité, séquence, ressemblances, différences, identités : nous percevons les relations entre les choses et entre ces choses et nous. C'est ainsi que nous faisons émerger le sens et la valeur. Depuis longtemps déjà, l'Homme se pose avec émotion la question : « Qui suis-je ? » Le mystique n'hésite pas à répondre « rien » ou alors « tout ». La réponse qu'apporte l'historien, revendiquant un savoir moins absolu, s'avère plus nuancée, moins entière.

Désormais, les courants dominants de l'historiographie contemporaine ne se cantonnent plus à l'énonciation des histoires nationales à partir d'un point de vue transcendantal, abstrait, univoque, péremptoire : surannées, les histoires qui relatent uniquement les hauts faits politiques et la vie des grands hommes. Révolus aussi les beaux jours du carcan puissant mais borné, mais pesamment systématique, de la dialectique matérialiste marxiste et ses vertigineuses synthèses.

pas lié aux choses par le même système, ni la même disposition de l'épistémè. » Michel Foucault — *Les mots et les choses*, 1966, p.54-55.

²⁵⁷ Paul Hazard — *La crise de la conscience Européenne 1680-1715*. Paris : Fayard, 1961, p.45 : « Car c'est un fait qu'en ce temps-là, les érudits et les historiens travaillaient côte à côte, en s'ignorant. [XVIII^e siècle] Et même leurs routes divergeaient de plus en plus ; une génération commençant à poindre, qui voulait de l'aisance, de la légèreté, et n'aimait rien qui n'eût un air facile. D'une part, les tâcherons, qui écrivaient mal, qui chargeaient de références les marges de leurs livres, qui étaient lourds, qui étaient obscurs, condamnés volontaires aux travaux sans gloire. De l'autre les historiens, génies élevés, dédaignant de s'abaisser aux minuties, laissant aux esprits médiocres les recherches pointilleuses, évitant des discussions qui auraient étouffé le feu qui les animait. Les esclaves amassaient des matériaux que les grands seigneurs des lettres méprisaient. »

Aujourd'hui, au contraire, nous sommes aux prises avec une pluralité idéologique irréductible — celle-là même qui fonde le concept de post-modernité : limite affirmée de la lisibilité des événements ; recouplements des points de vue singuliers, des interprétations singulières, qui pourtant ne parviennent jamais à constituer une somme entièrement cohérente, une totalité signifiante ; conscience exacerbée de l'influence déterminante des idéologies sur les représentations ; et donc méfiance : impossibilité d'investir une idéologie particulière pleinement, puisque celle-ci est toujours sujette à être « remise en contexte » par un méta-discours.²⁵⁸

Nous sommes toujours à l'extérieur, semble-t-il, contemplant depuis des points de vues sans nombre un monde opaque — qui n'est pourtant pas inconnaissable, mais labile, mouvant, trouble, changeant d'aspect selon le regard porté sur lui. Singularité, fragmentation... On tente de saisir des objets historiques non plus en jugeant de leur conformité à la logique d'un système générateur de sens et ayant valeur de vecteur idéologique tout-englobant, mais plutôt comme des indices : des expressions morcelées, suggestives, incomplètes — révélatrices d'une réalité qu'il faut approcher par des biais multiples pour en faire graduellement émerger la substance. Nous acceptons désormais que les représentations n'échappent jamais aux distorsions qu'imposent les perspectives individuelles, les profondeurs vaseuses de la mémoire, la force effrayante du refoulement, les jeux d'interférences de la communication, les insolubles contradictions des témoignages... De sorte que nos interprétations assument pleinement leur relative équivoque, leur pluralité refusant une intégration synthétique définitive.

Dans cette perspective, quelles conclusions significatives pouvons nous tirer de notre petit survol des *Mémoires historiques* d'Amelot ? Récapitulons...

²⁵⁸ François Dosse — *L'Histoire en miettes. Des annales à la nouvelle histoire*, Paris, La Découverte, 1987.

1) Dans un premier temps, nous constatons qu'il y est très peu question de la vie de l'auteur, qui n'y apparaît que de façon anecdotique — Amelot est présent dans son texte surtout par ses opinions et les remarques qu'il formule sur les faits historiques ou simplement « curieux » qu'il rapporte. Autrement dit, il est le sujet de l'énonciation et non le référent. Par ailleurs, avec les *Mémoires historiques*, il ne s'agit pas non plus d'un essai dans la tradition de Montaigne : les digressions ne sont pas, ici, érigées en procédé littéraire. Amelot se contente de rapporter ses impressions, éparpillées, malgré le semblant d'ordre qu'impose la présentation alphabétique — qui a d'ailleurs pu être imposée non par Amelot, mais par son éditeur.

2) Le projet vers lequel tend Amelot (ou son double ou son éditeur...) avec ce texte, c'est d'arriver à un certain classement du savoir, ou plutôt de *son* savoir. Or, si la présentation semble quelque peu aléatoire, on peut cependant y déceler les prémices d'une méthode : pour Amelot, la substance des choses au sujet desquelles il disserte doit être aisément consultable, utilisable par son public — pour des fins de recherches historiques, notamment ; en outre, il entreprend d'étayer ce qu'il avance par une démarche critique²⁵⁹ et le recours à des sources authentiques. En cela, sa pratique, bien que beaucoup moins systématique que celle de son illustre contemporain, semble influencée par celle de Mabillon et des moines mauristes.²⁶⁰ Cependant, il n'arrive pas par le biais de son simple classement alphabétique à donner un ordre réellement raisonné à son texte, dont la forme tient plus des « lieux communs » ou des compilations savantes du XVI^e siècle que de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert ou, à plus forte raison, de l'*Encyclopédie des sciences philosophiques* de Hegel — aboutissement ultime de la systématisation du savoir, où la

²⁵⁹ En effet, dans plusieurs articles, il confronte les diverses sources qu'il utilise pour établir la vérité qui lui semble la plus vraisemblable. Par exemple dans l'article 156, portant sur Pierre Danes, Amelot confronte les témoignages du Président de Thou de Wicquefort et du cardinal Pallavicin.

²⁶⁰ Blandine Kriegel — *L'Histoire à l'Âge classique*. Paris : PUF, 1988, p.9.

forme, l'architecture du texte, est pensée comme l'expression totale et raisonnée du contenu.²⁶¹ Si chez Hegel, la forme du texte peut se vouloir la représentation logique de sa matière, consciente d'elle-même — la forme décousue, idiosyncrasique, du texte d'Amelot exprimerait quant à elle une vision du monde antérieure, une autre configuration de l'épistémè.²⁶²

3) Par ailleurs, les *Mémoires historiques* me paraissent refléter les préoccupations d'Amelot, l'individu : et d'abord l'histoire. Comme nous l'avons vu, Amelot a écumé les chroniques de la Renaissance et de l'Antiquité, les Mémoires et la correspondance publiée de témoins des diverses époques qui le préoccupent ; il a aussi beaucoup consulté des ouvrages d'histoire à proprement parler, comme ceux de Mézeray ou de Mabillon, ainsi qu'un grand nombre d'auteurs contemporains, français et étrangers.²⁶³ Ses recherches lui ont permis de se faire une idée assez nuancée de l'état de l'Europe à son époque et des relations complexes que cultivent les forces en présence. Les aires historiques auxquelles il s'intéresse le plus volontiers sont le passé proche de la France (environ depuis la fin des guerres de Religion jusqu'au présent d'Amelot) ; la fin du Moyen âge et la Renaissance en Europe de l'Ouest ; l'antiquité latine.

4) Enfin, Amelot est aussi intéressé par la politique et ses ressorts ; on ne peut cependant pas dire qu'une philosophie politique précise se dessine dans les *Mémoires historiques* : il formule bien parfois des règles générales de comportement face au pouvoir, en se basant sur des faits spécifiques, dans la veine de Machiavel ou de Tacite, mais il ne s'agit pas d'un effort soutenu. Ce qui revient beaucoup plus, comme nous l'avons vu, c'est le plaisir qu'il prend à raconter des histoires : édifiantes, grivoises, curieuses, croustillantes, selon l'inspiration du

²⁶¹ Ce texte traite du processus dialectique de l'évolution historique, qui aboutirait en dernier lieu à une « conscience de soi » transcendante — l'idéalisme hégélien. G.W.F. Hegel — *Encyclopédie des sciences philosophiques*. [1817] Paris : Ellipses, 2004.

²⁶² Bien sûr ces deux textes ne sont pas absolument comparables par l'envergure des projets dont ils sont l'aboutissement...

moment, un peu à la manière de Tallemant des Réaux²⁶⁴, pour en faire part à ses contemporains — avides de potins en tous genres. Amelot, homme de son siècle, semble porter en outre beaucoup d'attention aux règles de la représentation sociale : comme chez le duc de Saint-Simon, résidant pourtant à l'opposé du spectre social, Amelot insiste beaucoup sur les questions de préséance, de bonne forme. Par contre, on peut être surpris de trouver aussi peu de références à des sujets religieux : Amelot cite bien des hommes d'église, mais seulement pour l'intérêt historique de leurs témoignages. De théologie ou même de polémique politico-religieuse (janséniste par exemple...) notre mémorialiste ne semble guère se soucier — ou alors c'est qu'il a tu ses opinions par prudence.

Oscillant donc entre la critique littéraire, l'érudition sérieuse et les ragots, la démarche d'Amelot me semble s'accorder aux pratiques à la fois plaisantes et critiques, érudites mais non sans légèreté, des hommes de lettres à l'aube des Lumières. Ceux-ci qui, sans s'être tous révélés de grands écrivains ou des penseurs profonds, sont cependant souvent parvenus à capter dans leur œuvre un certain esprit d'époque, une certaine saveur typique. Ami de Furetière, correspondant de Bayle, Amelot en fut un témoin dont les observations sont de précieuses pistes pour l'historien qui souhaiterait examiner quelques-unes des multiples facettes de la vie et de la culture au Grand Siècle par le biais d'une expérience singulière : celle d'un homme qui, comme l'a montré Jacob Soll, chercha pour lui-même dans la critique érudite une mesure de liberté²⁶⁵ : « Les Princes ont beau faire », écrit Tacite dans le quatrième livre de ses *Annales*, « la postérité honorera toujours la mémoire des bons écrivains. » Pour le sieur Abraham Nicolas Amelot de La Houssaye, « abbé de St-Marc », « chevalier de La Mothe Josseval » — savant, penseur, traducteur, compilateurs,

²⁶³ Dont Antoine Furetière, Baltasar Gracian, Paul Jove, Gilles Ménage, Nicolas Pasquier, Gui Patin, Charles Perrault, Wicquefort, etc.

²⁶⁴ Mais voir la note sur Amelot et Tallemant *supra*.

diplomate, pédant, commère, voleur, espion, fantôme, pseudonyme, point de capiton ; pour ce lettré indompté dans l'ombre du Prince, on peut se sentir assez d'affinité pour oser, en guise d'adieu, quelque effusion :

Ceux qui traduisent les livres, ont coutume d'en louer la beauté & l'excellence, pour faire estimer davantage leur travail, & montrer la bonté de leur discernement. Pour moi, je n'ai pas besoin de parler du mérite de mon Auteur, ni du grand prix de son Histoire, qui peut aler du pair avec Celles de Thucydide, de Xénophon, & de Tacite.²⁶⁶

Les sentiers qui bifurquent

On étudie l'histoire pour diverses raisons. Confrontés au foisonnement contradictoire de l'expérience, aux incertitudes de la mémoire, à la pluralité irréductible des points de vues, à l'illisibilité apparente des évènements, nous cherchons à discerner le fil d'Ariane qui pourrait nous mener, sinon vers la Vérité, du moins vers un champ composite, discontinu, de vérités confluentes. Dignes héritiers à la fois de la méthode rationnelle, des sciences et de l'historiographie critique issues du XVII^e siècle, nous nous efforçons d'articuler notre représentation du passé dans un langage plein, nous fournissant une prise ferme sur tel pan de réalité phénoménale : la commune, la sociale, l'objectivable... Un langage, un paradigme épistémologique, un horizon culturel : ainsi armés, de toute chose, depuis Descartes, nous cherchons à savoir et l'abscisse et l'ordonnée — à canevasser hermétiquement le monde, dont nous croyons pouvoir dès lors, dans une certaine mesure, identifier les éléments, cerner les mécanismes. Désormais cependant, le sentiment d'un destin, d'une direction téléologique nous fait défaut ; en réaction, nous avons tendance à investir le discours historique pour fonder le sens

²⁶⁵ Soll — *Publishing The Prince*.

de nos travaux et de nos jours. C'est ainsi que l'histoire prétend nous aider « à mesurer les affaires au tems, et le tems aux affaires. »²⁶⁷ Repère dans le temps et dans l'étendue — à la fois de l'espace et du récit — elle fonde pour nous l'échelle par rapport à laquelle nous mesurons nos valeurs.

On provient toujours de quelque part ; terre, famille, langue, moment — les circonstances de notre vie sont toujours liées, à tous les niveaux, par une conjoncture biologique, géographique, climatique, historique, technologique, sociale, économique, politique, culturelle... Chacun tente de faire sa place au sein d'un cadre existentiel qui, sans surdéterminer complètement l'individu, borne cependant le champ infini des vies possibles. Dès la naissance, nous sommes pris dans un réseau inextricable, infiniment ramifié, d'origines et de dépendances. Nos goûts, nos affinités, nos valeurs, notre mode d'appréhension du monde s'accordent en évoluant selon la disposition de notre environnement, dans le temps. D'Afrique, les hommes déferlèrent, peuplant les quatre recoins de la terre : sur quelques milliers d'années, des civilisations voient le jour, fleurissent, se transforment, ou sont exterminées.²⁶⁸ De leur passage, nous tentons d'interpréter les traces, pour nous y reconnaître et savoir ce que nous fûmes ou alors ce que nous eussions pu être ; c'est que nous désirons nous conforter dans l'idée que, grâce à nos monuments, à nos images, à nos écrits, à nos restes — grâce à notre mémoire collective ainsi constituée — une part de nous-même va, dans les générations des générations, efficacement perdurer.

On étudie l'histoire de diverses manières — mais surtout par la lecture. Les bibliothèques tiennent à la fois du cimetière et de la ville : on s'y presse pour consulter ce qui demeure des vies myriades et révolues qui ont constitué notre civilisation ; on y interroge les ombres, à la recherche

²⁶⁶ Amelot de La Houssaye — *Histoire du Concile de Trente*. Amsterdam : Blaeu, [1683] 1713. Préface non paginée.

²⁶⁷ Amelot de La Houssaye — note manuscrite dans l'*Index scriptorum* d'un volume de l'œuvre de Tacite annoté par lui. Cité par Soll — *Publishing The Prince*, p.99.

du temps perdu. Lentement, par le commerce des livres, des idées trépassées, nous nous munissons d'une encyclopédie bien vivante, elle, dont les contours labiles tendent à définir fortement l'espace intérieur que nous habitons : « Le langage est un ensemble de citations »...²⁶⁹

Les livres se parlent entre eux, par notre intermédiaire, comme l'imaginèrent Borges, Umberto Eco, Roland Barthes ; ils nous parlent aussi, si nous prenons la peine de les sentir : des profondeurs conjuguées du passé et de l'oubli nous parvient le bruissement incertain de la langue... Il suffit de choisir, au hasard : déambulant à l'aventure parmi les étagères, je déniche un volume poussiéreux, au détour d'un long couloir. Il s'agit des *Mémoires historiques* d'Abraham Nicolas Amelot de La Houssaye, étrange et problématique petit ouvrage. Je vais, je vois, je crois... J'en feuillette quelques pages.

²⁶⁸ Jared Diamond — *Guns, Germs and Steel. The Fate of Human Societies*. New York : Norton, 1997.

**ANNEXE —
LES MÉMOIRES HISTORIQUES COMMENTÉS CHAPITRE PAR CHAPITRE**

Dans les commentaires suivants, offerts en guise de complément documentaire, j'insisterai de préférence sur les passages qui contiennent des témoignages sur la vie, les origines, le cercle de connaissances et les affinités culturelles de notre mémorialiste. Pour les autres rubriques, je ne me contenterai parfois que d'en retranscrire les titres. Or, il faut à nouveau signaler que beaucoup des « articles » réunis dans les *Mémoires* d'Amelot ne sont en fait que de très brèves et très sommaires notes — scories contenant peu d'information et présentant peu d'intérêt pour notre analyse. Souvent diverses notules sont réunies arbitrairement sous un titre : par exemple dans l'article numéro 53 « Bethune Sully. Rohan. Tancrede », les informations sur Sully, ministre de Henry IV n'ont rien à voir avec les notes concernant le procès des Rohan, pourtant incluses dans le même article.

En outre, pour contextualiser le texte, je m'efforcerai de compléter de mon mieux les éléments historiographiques offerts par Amelot dans chaque rubrique pertinente pour identifier des points de repaire supplémentaires. À cette fin, j'aurai recours à diverses encyclopédies et dictionnaires des noms propres contemporains. Souvent, je reproduirai les articles tirés de ces ouvrages *verbatim* ou en les résumant et les adaptant très légèrement. Je n'utiliserai pas de guillemets pour les citer (pour plus de clarté dans ma présentation, je réserve les guillemets aux citations d'Amelot), cependant j'indiquerai dans les notes de bas de page que le texte que j'utilise est « repris » de tel ou tel ouvrage. Par contre, pour les informations apportées par le texte

²⁶⁹ Jorge Luis Borges — *Le livre de sable*. (Traduction : Françoise-Marie Rosset) Paris : Gallimard, p.125.

d'Amelot, les notes de bas de page renverront à une section des *Mémoires*. Les intitulés des chapitres cités (ainsi que leur orthographe et leur ponctuation) sont ceux d'Amelot ou de notre mystérieux faussaire-éditeur ; j'ai par ailleurs cru bon de les numéroter pour en faciliter la consultation. J'indique aussi, sous les intitulés, les pages de mon édition que chaque chapitre occupe, pour donner au lecteur une idée de leurs proportions relatives.

Tome Premier

1) Abbayes

pages 1-33

La plus grande partie de l'article traite de l'abbaye de Remiremont, en Lorraine : le mémorialiste y décrit l'organisation de ce couvent bénédictin — gouverné par une Abbesse, une Doyenne et une Dame Secrète. Il décrit avec verve les jalousies et les coups bas entre religieuses ; parle d'une polémique entre Dom Jean Mabillon (qu'il cite, en donnant des références : *Diplomatique*, page 321) et celles-ci. Amelot s'étend aussi sur des considérations de préséance entre les religieuses, selon leur fortune et leur rang. Il explique que les moniales de Remiremont ne sont en fait que des chanoinesses : c'est à dire qu'elles gardent leur fortune et peuvent partir quand elles le désirent — pour se marier, par exemple. Il décrit aussi en détail l'administration de la justice sur les terres qui dépendent de l'abbaye. Finalement, il inclut dans ce chapitre de brèves notices sur quelques autres abbayes.

2) D'Ablancourt

page 33

D' Ablancourt n'a point entendu les Auteurs Grecs & Latins qu'il a traduits, & je persiste dans le jugement que j'en ai fait dans mes Commentaires sur Tacite. Les Abbez Furetière, Ménage, & Baillet, & le Médecin Gui Patin, sont & seront mes répondants.

Même le Hardi d'Ablancourt

Dans Tacite se trouve court.²⁷⁰

J'ai ici reproduit la totalité de ce petit article, assez important car il nous renseigne sur l'entourage — ou du moins le cercle d'affinités littéraires — d'Amelot : l'érudit Furetière, auteur du *Dictionnaire* ; le poète mondain Gilles Ménage, Baillet (?) et Gui Patin, médecin, auteur de *Lettres célèbres*. D'Ablancourt,²⁷¹ quant à lui, était un traducteur connu de la première moitié du XVII^e siècle, prédécesseur d'Amelot dans la République des Lettres — prédécesseur peut-être trop éminent au goût du mémorialiste, comme en témoigne cette critique sévère et ces vers de mirliton, aussi maladroits que vengeurs...²⁷²

3) Académie de la Crusca.

page 34

Courte notice acidulée sur cette académie italienne renommée : « Cette Académie reconnoit pour un de ses instituteurs & fondateurs un Cordonier, nommé Giambattista Gelli, qui a écrit des dialogues à l'imitation de Lucien, bien qu'il n'eût jamais étudié. »²⁷³

4) Actes. Thèses. Sorbonne. Université

pages 34-37

Diverses considérations sur le fonctionnement de l'université à l'époque d'Amelot. Celui-ci digresse ensuite pour raconter une anecdote personnelle — sa rencontre avec Henri-Charles de Foix, abbé de Rebais, à Venise : « [...] où il me témoigna, qu'il aurait voulu succéder à M. le

²⁷⁰ *Mémoires historiques*, tome I, p.33-34.

²⁷¹ Nicolas Perrot d'Ablancourt (1606-1664) est né dans une famille protestante, mais se convertit à vingt ans au catholicisme. Il voyage et étudie pendant sa jeunesse. Il entre à l'Académie française en 1637. « Sa qualité essentielle réside dans sa connaissance des langues anciennes — non seulement le grec et le latin, mais aussi l'hébreu — et des langues modernes — l'italien et l'espagnol. Il ne publie à peu près que des traductions d'auteurs classiques [...]. Certains les surnommeront "les belles infidèles", à cause de leur élégance et de leurs inexactitudes. Perrot d'Ablancourt fréquente l'Académie putéane [...], et peut être considéré comme l'un des auteurs qui ont joué un rôle capital dans la formation de la doctrine classique. » Article Perrot d'Ablancourt dans René et Suzanne Pillorget — *France Baroque, France Classique. Tome II, Dictionnaire*. Paris : Laffont, 1995.

²⁷² Cependant, avant la rédaction des *Mémoires*, c'est un descendant de Perrot d'Ablancourt, Nicolas Frémont d'Ablancourt, qui initia les hostilités en s'attaquant à Amelot : *M. Perrot d'Ablancourt vengé, ou Amelot de La Houssaie convaincu de ne pas parler françois et d'expliquer mal le latin*. Amsterdam : A. Wolfgangh, 1686.

²⁷³ *Mémoires historiques*, tome I, p.34.

Président de Saint-André en cette Ambassade. Mais M. le Comte d'Avaux y fut nommé dans le tems que cet Abbé retournoit en France, pour la demander. »²⁷⁴

5) Adorno

pages 37-38

« Hieronimo Adorno, frère d'Antonio, Doge de Genes, fut choisi Par l'Empereur Charlequint pour être son Ambassadeur à Venise en 1523. »²⁷⁵ Cette famille italienne, de Gênes, appartenait au parti gibelin (c'est-à-dire : partisans du pouvoir de l'empereur en Italie et contre le pape — puis lors des guerres d'Italie — contre le roi de France). Elle disputa le pouvoir avec la famille Fregoso, du XIVe au XVIe siècle et donna a Gênes huit doges.²⁷⁶

6) Adrien VI. Pape.

pages 38-40

Anecdotes : « Le pape Adrien VI ne fit qu'un seul cardinal, qui fut Guillaume Enkaward, Flamand, auquel il avait donné son évêché de Torlose, & la charge de dataire quelques mois auparavant. »²⁷⁷ Adrian Floriszoon, né à Utrecht en 1459 et mort à Rome en 1523 fut le 216^e pape (1522-1523). Ancien évêque de Tortosa et lieutenant de Charles-Quint pour l'Espagne. Flamand hostile au luxe, il tenta sans succès une réforme de la cour pontificale et de l'Église.²⁷⁸

7) Aersens

pages 40-41

Le Cardinal de Richelieu disoit qu'il n'avoit connu que trois grans politiques, savoir FRANÇOIS AERSENS, Ambassadeur de Hollande en France ; Oxenstiern, Chancelier de Suède ; & le Guiscardi, Chancelier de Montferrat. Auberi du Maurier dit que François Aersens étoit le plus dangereux esprit que les Provinces Confédérées aient jamais porté ; et d'autant plus à craindre qu'il

²⁷⁴ *Mémoires historiques*, tome I, p.36-37.

²⁷⁵ *Mémoires historiques*, tome I, p.37.

²⁷⁶ Repris de l'article « Adorno » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*. Paris : Lc Robert, 1985, p.12.

²⁷⁷ *Mémoires historiques*, tome I, p.38.

²⁷⁸ Repris de l'article « Adrien VI » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p12.

cachoit tout la malice des Cours Etrangères sous la fausse apparence de la franchise & la simplicité Hollandoise.²⁷⁹

Notice, donc, sur François Aersens, ambassadeur de Hollande en France sous Henri IV. Amelot en profite pour conter une histoire grivoise à saveur de réalisme politique :

Il servit Messieurs les Etats en qualité de Résident en France depuis l'an 1598, jusque à la Treve d'Anvers, après laquelle Heneri IV [sic] le reconnut pour Ambassadeur. C'étoit l'opinion commune de ce tems là que ce Prince couchait avec la femme d'Aersens, & que le mari en demuroit content, à cause du grand profit qu'il en tiroit. Ce commerce fut le commencement de sa fortune.²⁸⁰

8) AITZMA

page 41

« AITZMA, Agent des Villes Hanséatiques à la Haye, a été un des plus habiles hommes du siècle passé, témoin les excellens Ouvrages de Politique qu'il nous a laissez. »²⁸¹

9) D'Albert Connétable de Luines

pages 42-47

Notice sur le favori de Louis XIII : Amelot nous dit qu'il était originaire d'Avignon et très beau — le roi voulut l'abaisser sur le tard, mais le Connétable mourut à temps pour éviter cette avanie. Il fut le premier époux de Marie de Rohan. Notons qu'Amelot, dans ses *Mémoires*, s'étend beaucoup sur les grandes familles aristocratiques d'Europe, leur histoire, ainsi que les scandales et les menus potins qui entourent les grands : c'est sans doute grâce à ce côté un petit peu *Paris Match* que cet ouvrage connut un tel succès.

10) D'Alançon, Jean II

pages 47-48

²⁷⁹ *Mémoires historiques*, tome I, p.40.

²⁸⁰ *Mémoires historiques*, tome I, p.40-41.

²⁸¹ *Mémoires historiques*, tome I, p.41.

Amelot relate des évènements datant de la fin du XV siècle : « Jean II. second Duc d'Alençon fut le principal Chef de la Ligue appelé la Praguerie. »²⁸²

11) D'Alençon, François

pages 48-53

Une anecdote parmi d'autre qu'Amelot rapporte à son sujet :

Un jour, Saint-Luc, l'un de ses Mignons [à Henri III, roi de France, dernier des Valois], aiant donné un soufflet à un autre Gentilhomme dans sa chambre, le Prince d'Orange dit à son Altesse, que l'Empereur Charles-quin auroit puni severement une telle insolence, attendu que les Palais des Princes, & particulièrement leur chambres, sont des lieux sacrez & inviolables. A quoi Saint-Luc répondit avec hauteur : Il vous sied bien, Monsieur, de nous citer Charles-quin, qui s'il étoit encore en vie, ne vous y auroit pas laissé. Cela se passa à Anvers en 1582.²⁸³

Né à Saint-Germain-en-Laye en 1554 et mort à Chateau-Thierry 1584. François d'Alençon était le quatrième fils d'Henri II et de Catherine de Medicis (il était donc le petit frère de Henri III). Il fut connu plus tard sous le titre de François, duc d'Anjou. D'une ambition dangereuse, il intrigua avec les protestants, rejoignit le prince de Condé (un des chefs du parti protestant) et se mit à la tête des rebelles. Après la paix de Monsieur (1576), il intrigua avec Guillaume d'orange, se rendit aux Pays-Bas à son appel, mais devint rapidement impopulaire. Sa mort laissa à Henri de Navarre (le futur Henri IV) la succession au trône.²⁸⁴ Amelot cite comme source « Aubéry du Maurier dans ses Mémoires » — or semble qu'Amelot prépara l'édition de ce texte. Les Mémoires d'Aubéry du Maurier ne furent cependant publiés que bien après la mort d'Amelot, en 1754.²⁸⁵

12) Altesse

pages 53-59

²⁸² *Mémoires historiques*, tome I, p.47.

²⁸³ *Mémoires historiques*, tome I, p.50.

²⁸⁴ Repris de l'article « Anjou (François, duc d') » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p.75.

²⁸⁵ Aubéry du Maurier — *Mémoires pour servir à l'histoire de la République des Provinces Unies*. Londres : Au dépens de la Compagnie, 1754. Soll — *Publishing The Prince.*, p.173.

Amelot explique l'évolution de l'usage de ce titre : qui se serait beaucoup répandu car « la flatterie à l'avantage d'être gratuite. » Il parle de l'année 1702 dans cet article ; celui-ci fut donc rédigé bien après 1688 — date que signalent René et Suzanne Pillorget comme celle de la rédaction présumée des *Mémoires* d'Amelot²⁸⁶ — ou du moins, il fut révisé postérieurement.

13) Altesse Royale

pages 59-62

Victor-Amédée, Duc de Savoie, fut le premier qui le [ce titre] mit en usage, pour honorer le Cardinal-Infant Don Fernando, lorsqu'ils s'entrevirent à Villefranche au mois de Mai de 1634. Ce que le savoyard fit pour être traité d'Altesse par l'Infant, qui ne le voulait traiter que d'Excellence. Car le Duc s'étant ingénieusement avisé d'ajouter l'épithète de Royale au titre d'Alteße ; l'Infant content de cette distinction ne fit plus difficulté de traiter simplement d'Alteße celui qui le reconnaissait pour supérieur en le traitant d'Altesse Royale.²⁸⁷

Ce petit extrait me parait important pour replacer notre mémorialiste dans le cadre de la culture de son époque — où tout tournait autour de l'*état* des individus et surtout de l'illustration de leurs Maisons. Les querelles de préséance avaient un rôle important pour établir publiquement les rapports de forces sociaux.²⁸⁸

14) Alve

pages 62-63

Ducs d'Alve. Petite notice sur Don Fernando, qui gouverna les Pays-bas sous Philippe II :

Un jour, il disait à un Courtisan les Rois qui affectent le mieux de paroître familiers, se servent des hommes comme de l'orange : ils cherchent l'orange pour en tirer le jus, & quand ils l'ont bien sucée, ils la jettent à terre.

Remarque où l'on sent bien l'influence de Tacite et de Machiavel sur notre mémorialiste...

²⁸⁶ Article « Amelot de La Houssaye » in *France Baroque, France Classique. Tome II. Dictionnaire*. Paris : Laffont, 1995.

²⁸⁷ *Mémoires historiques*, tome I, p.60.

²⁸⁸ Norbert Elias — *La société de cour*. Paris : Calmann-Lévy, 1974.

15) Ambassadeurs.

pages 64-97

« En fait d'Ambassade il faut gens complaisans, & qui passent toutes choses & toutes paroles pour venir à la fin de leur Maître [...]. »²⁸⁹ Amelot cite le *Thuana*. Il présente diverses anecdotes : les qualités et les faiblesses de gens qui sont envoyés en ambassade. Il rapporte force histoires centrées sur des querelles de préséance — aussi constante préoccupation pour lui, semble-t-il, lettré de relativement basse extraction, que pour le tatillon duc de Saint-Simon : « A Rome, les Ambassadeurs des Rois sont assis & découverts à l'audience du Pape. Ceux de Savoie, de Toscane, de Genes, parlent debout. Les Résidents parlent quelques tems à genoux, après quoi le Pape les fait lever. »²⁹⁰ Amelot voit le protocole comme une lice, un sport de combat pour ambassadeurs. Par ailleurs, plus personnellement, il nous informe que : « En 1669, M. le Président de Saint-André faisant son entrée publique à Venise au mois de Février commença son Ambassade par une faute que toute la Ville remarqua. »²⁹¹

16) André Saint-André, Maréchal de France

pages 97-98

Celui-ci serait mort selon Amelot à la bataille de Dreux en 1562.

Louise de Lustrac, sa veuve, vouloit épouser Louis, Prince de Condé, devenu veuf en 1563. mais aiant perdu l'espérance, elle se contenta du plaisir de coucher avec lui. & son amour alla jusqu'à lui donner sa Terre de Valery en Bourgogne & tous les meubles précieux qui étoient dans cette maison.²⁹²

Amelot cite Nicolas Pasquier et Mézeray.²⁹³

²⁸⁹ *Mémoires historiques*, tome I, p.64.

²⁹⁰ *Mémoires historiques*, tome I, p.94.

²⁹¹ *Mémoires historiques*, tome I, p.82.

²⁹² *Mémoires historiques*, tome I, p.98.

²⁹³ François Eudes de Mézeray : historien français né à Ri, près d'Artagnan en 1610 et mort à Paris en 1683. Il était le frère du fondateur de la congrégation des Eudistes et publia une *Histoire de France* (1643-1651), suivie quelques années plus tard d'un *Abrégé chronologique* (1668). Il prit part à la Fronde. Esprit caustique, il aurait écrit des pamphlets politiques contre Mazarin, puis contre la politique fiscale de Colbert, qui lui firent perdre ses fonctions

17) Saint-André, Président de Paris

pages 98-100

« Il s'apelloit Antoine Minard. » Président du Parlement de Paris sous François I. Fervent anti-protestant, il fut peut-être assassiné, selon Amelot, suite à une critique qu'il fit du Prince de Condé, alors un rebelle huguenot.

18) Saint-André Prunier — Premier Président de Grenoble.

pages 100-109

« C'est de ce Jâques Prunier que sont venus les présidens & Premiers Présidens du Parlement de Dauphiné du surnom de Saint-André, dont le dernier, qui s'appelloit Nicolas Prunier, fut Ambassadeur à Venise en 1669. 70. & 71. »²⁹⁴ Il s'agit ici de l'ambassadeur pour qui Amelot devait travailler comme secrétaire. Dans ce chapitre, il est aussi question de préséances : à qui on donne la main, à qui pas...

Voilà ce qui se passa à Venise à la fête de S. François-Xavier [1669] : fête mémorable pour la Couronne de France par deux prises de possession de la presséance sur un Ambassadeur d'Espagne en personne : l'une gagnée par adresse avant la celebration de la gran'Messe ; & l'autre aqoise durant la Messe même, par la cession volontaire et délibérée de cet Ambassadeur.²⁹⁵

19) Angariare

pages 109-110

Histoire édifiante : un jeune prêtre passe un examen. Amelot conclut par la sentence : « Les âmes généreuses sont facile à réconcilier. »²⁹⁶

20) Dom Antoine (fils bâtard d'un Infant de Portugal)

pages 110-119

d'historiographe du roi. Membre de l'Académie française à partir de 1649. Repris de l'article « Mézeray (François EUDES de) » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p. 1203.

²⁹⁴ *Mémoires historiques*, tome I, p. 100.

²⁹⁵ *Mémoires historiques*, tome I, p. 106.

²⁹⁶ *Mémoires historiques*, tome I, p. 110.

Prieur de Crato ou Ocrato (mort à Paris le 25 août 1595) : « Sur quoi un Espagnol dit plaisamment, que c'étoit vouloir faire du Prieur un ablatif absolu, ou bien un verbe impersonnel. »²⁹⁷ Humour grammatical d'Amelot.

21) Aragon

pages 119-121

Notice sur les institutions du royaume, les fueros — « La Loi au dessus du roi. » Bien sûr, Amelot approuve d'un tel principe.

22) L'Aubépine. L'Aubepin

pages 122-126

Il y a eû deux Maisons de l'Aubépine : l'une Francomtoise, appelée dans le pays Laubepin, dont il y eû un où deux Cardinaux, & plusieurs Comtes de S. Jean de Lion, entièrement éteinte : l'autre, Françoisse, & originaire d'Orléans, ainsi que les De Thou, les Amelots, les Aléaumes, les Audebert, les Petau, & quelques autres Familles de Robe.²⁹⁸

Amelot vient d'Orléans — on peut supposer qu'il appartient à la famille Amelot dont il est question ici et que donc, il serait issu de la robe provinciale. Ce n'est cependant qu'une conjecture. Dans cette section, Amelot cite l'abbé Siri à plusieurs reprises, ainsi que le *Testament politique* de Richelieu.

23) D'Aubusson. Altoviti.

pages 126-130

D'Aubusson : archevêque d'Ambrun, ambassadeur à Venise. Sur l'origine de cette famille : « Je laisse à examiner ce fait aux Généalogistes, moi qui ne le suis point, & qui aime trop la vérité pour avoir envie de l'être. »²⁹⁹ Opinion plutôt négative qu'avait Amelot de la généalogie telle qu'elle était pratiquée à son époque : elle était de toute évidence très nécessaire au prestige des

²⁹⁷ *Mémoires historiques*, tome I, p.113-114.

²⁹⁸ *Mémoires historiques*, tome I, p.122.

²⁹⁹ *Mémoires historiques*, tome I, p.130.

arrivistes, qui faisaient pression sur les généalogistes qu'ils engageaient pour leur trouver à tout prix des racines illustres.³⁰⁰

24) Aumale. De Vic

pages 130-132

La nuit du 2. au 3. de Janvier de l'année 1591. le Chevalier d'Aumale étoit entré dans la Ville de Saint-Denis, par le moyen de quelques hommes, qui ayant passé le fossé sur la glace avoient ouvert la porte avec des pinces, & baissé le pont-levis. Comme il étoit au milieu de la Ville, Dominique de Vic, qui en étoit Gouverneur depuis peu de jours, sortit en ruë avec dix ou douze chevaux, faisant grand bruit, comme s'il eût eü bien du monde ; & chargea si Vertement les assaillans, qu'il renversa 200 hommes, qui étoient les plus avancez, sur le gros du Chevalier. Tous les autres prirent la fuite, & le Chevalier demeura raide mort sur le carreau, non sans soupçon d'avoir été tué par ses gens mêmes.³⁰¹

Notre mémorialiste reprend ici une aventure palpitante tirée de Mézeray.

25) D'Aumont

pages 132-133

Le Marquis d'Aumont, Gouverneur de Touraine, frère aîné du Maréchal-Duc de ce nom, ayant donné un démenti au Marquis de Razilly, dans une Placade Tours apellée la Baguenauderie, celui-ci lui donna un soufflet, & toute la Ville prit son parti contre le Gouverneur. Le Maréchal, qui avoit beaucoup de crédit à la Cour, vengea cette injure sur les habitans, auxquels il fit envoyer six ou sept Régimens d'Infanterie à nourrir.³⁰²

26) Autriche

pages 133-352

Très longue notice (c'est le plus long article contenu dans les mémoires) sur la succession des Habsbourg et comment ils devinrent empereurs : aléas de la maison d'Autriche depuis Rodolphe, Comte de Habsbourg, élu Empereur en 1273 — jusqu'au testament de Don Carlos (qui mènera à la guerre de succession d'Espagne, entreprise par Louis XIV en faveur de son petit-fils Philippe,

³⁰⁰ À ce sujet, voir *infra*, à l'article Béthune-Sully et à l'article Colbert.

³⁰¹ *Mémoires historiques*, tome I, p.130.

³⁰² *Mémoires historiques*, tome I, p.132.

duc d'Anjou — futur Philippe V d'Espagne). Amelot conclut sur une note morale : "...Dieu punit ainsi l'injustice des Princes ambitieux."³⁰³ Il est à noter qu'Amelot ne fait pas un récit linéaire ou raisonné de l'évolution du pouvoir des Habsbourg. Ce chapitre, comme tous les autres, bien qu'il soit beaucoup plus long — au point d'en devenir plutôt indigeste — n'est qu'un amalgame d'anecdotes, de faits divers, arrangés plus ou moins rigoureusement en ordre chronologique

27) Babou de La Bourdaisière

pages 352-358

Histoire de la pittoresque famille dont est issue Gabrielle d'Estrée, maîtresse de Henri IV : de belles femmes légères au destin tragique... « Cette Maison vient d'un Commis du fameux Jâques Cœur, Argentier de Charles VII. »³⁰⁴

28) BACON chancelier d'Angleterre.

pages 358-359

Bacon nous a donné la Vie d'Henri VII. Roi d'Angleterre. Il l'avoit composée en Anglois, mais il la fit traduire en Latin, pour la rendre plus commune dans la République des Letres. Car il ne savoit point de Latin. J'ai trouvé cette particularité écrite à la main au dos du premier feuillet d'un exemplaire de cette vie, dans la Biblioteque d'un Savant qui disoit que cette note venait de Casaubon.³⁰⁵

Francis, Lord Verulam et vicomte de Saint-Albans (Londres, 1561-1626) fut un homme politique sans scrupule (disgracié pour concussion en 1621) et un philosophe de grande influence. Il fut un des premiers penseurs à promouvoir la méthode scientifique moderne : refusant l'empirisme spontané tout autant que le rationalisme abstrait, il fit de la connaissance scientifique la recherche des causes naturelles des faits et la détermination de leur forme (ou essence).³⁰⁶ Cette citation des

³⁰³ *Mémoires historiques*, tome I, p.139.

³⁰⁴ *Mémoires historiques*, tome I, p.352

³⁰⁵ *Mémoires historiques*, tome I, p.358-359.

³⁰⁶ Repris de l'article « Bacon, Francis (*lord Verulam*) » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p.156-157.

Mémoires d'Amelot illustre comment se constitue dans le dédale des lectures la culture (livresque) d'un lettré.

29) Bacoue. Ithier.

page 360

« Léon Bacou, Cordelier, Auteur d'un Poëme intitulé *Institutio Delphini* [en faveur du Dauphin de France...], eût pour récompense l'Evêché de Gaudeve, à la recommandation de M. le Duc de Montausier »³⁰⁷ Il mourut en 1694 à 94 ans.

30) Baradat. Bellegarde

pages 361-362

Histoire de la disgrâce de Baradat sous Henri III : « il fut debusqué par Du Gua, qui se fit fort de le ruiner dans une seule audience. »³⁰⁸ Amelot raconte aussi une anecdote sur la vieillesse du duc de Bellegarde.

31) Barberin / Cardinal Pamphilio

pages 362-364

Notes sur sa légation en France. Le cardinal est pris en flagrant délit de larcin (et de ridicule) : il a subtilisé « un petit livre très-rare fait contre la cour de Rome. »³⁰⁹ Amelot reprend l'histoire du *Naudeana* : « [...] & j'ai de la peine à croire, que Naudé l'ait jamais ra[c]onté comme il est dans le *Naudeana*, attendu qu'il avoit eû toute la commodité de l'apprendre de du Moustier même qui demeurait au Louvre. »³¹⁰

32) Barbezieux

pages 364-365

³⁰⁷ *Mémoires historiques*, tome I, p.360.

³⁰⁸ *Mémoires historiques*, tome I, p.362.

³⁰⁹ *Mémoires historiques*, tome I, p.362.

³¹⁰ *Mémoires historiques*, tome I, p.364.

Louis Le Tellier, marquis de Barbezieux, né à Paris en 1668 et mort à Versailles en 1701. Il était le fils du marquis de Louvois et lui succéda au secrétariat à la Guerre en 1691.³¹¹

Feu M. de Barbezieux ayant refusé à un gentilhomme de mérite une place de Cadet aux Gardes pour son fils, qui n'avoit que treize à quatorze ans, ce jeune garçon dit à son père au sortir de l'audience : M. de Barbezieux me trouve trop jeune pour être Cadet aux Gardes, & moi je le trouve bien jeune pour être Secrétaire d'Etat, & pour manier les affaires de la Guerre.³¹²

33) Barbier

pages 365-366

Louis Barbier, abbé de la Rivière : favori de Gaston d'Orléans. « À la Cour, on disoit que l'Abbé de la Rivière avoit vendu si souvent le Duc d'Orleans, son Maître, que personne n'en pouvoit mieux savoir le prix. »³¹³

34) Baron. Baronnie.

pages 366-370

Évolution de l'usage de ce titre.

35) Baronio. Cardinal.

pages 370-371

« Ce grand Cardinal étoit de basse naissance. »³¹⁴ Il s'agit d'un personnage de la fin du XVI^e et du début du XVII^e siècle. Amelot cite Joseph Scaliger.

36) De Basche

pages 371-373

Il s'agit du maître d'hôtel du roi Charles VIII. Amelot cite les *Mémoires* de Comynnes.³¹⁵

³¹¹ Repris de l'article « Barbezieux » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p.173.

³¹² *Mémoires historiques*, tome I, p.365.

³¹³ *Mémoires historiques*, tome I, p.366.

³¹⁴ *Mémoires historiques*, tome I, p.370.

37) Bassompierre

pages 373-378

Article relatant la houleuse vie sentimentale du maréchal de Bassompierre, auteur d'un *Journal* fameux. Amelot de spéculer : « J'attribue la cause de sa longue prison à ses bons mots : car il n'y avoit rien à quoi le Cardinal de Richelieu fût plus sensible qu'aux coups de langue. »³¹⁶

38) Batème

pages 378-379

« Avant la célébration du Concile de Trente, l'usage étoit en France de donner deux parains aux garçons, & deux maraines aux filles. »³¹⁷

39) Bautru

pages 379-382

Le comte de Bautru était un courtisan, collaborateur de Richelieu : Amelot fait le récit comique des bons mots de celui-ci. Bautru semble avoir subi le même affront que celui qui fut un des grands tournants de la vie du jeune Voltaire, plus d'un siècle plus tard, et pour les mêmes raisons : « Le Duc d'Epemon, le favori d'Henri III, lui fit donner des coups de bâton en plein jour, dans la Ruë de Tournon, pour quelque bon mot qu'il avoit dit contre lui. »³¹⁸

40) Bayard. Pomperant

pages 382-385

Anecdotes de l'époque de François I.

41) Le Duc de Beaufort

pages 385-386

³¹⁵ *Mémoires historiques*, tome I, p.371.

³¹⁶ *Mémoires historiques*, tome I, p.377.

³¹⁷ *Mémoires historiques*, tome I, p.378.

Article concernant un différent entre le duc et les chevaliers de l'ordre de Malte. Considérations sur la bâtardise, sur les problèmes de préséance que cela peut causer. Ici aussi, Amelot est parfaitement au diapason du duc de Saint-Simon — à qui plus que toute autre chose la bâtardise faisait horreur, surtout dans la mesure où Louis XIV favorisait beaucoup ses rejetons illégitimes, particulièrement le comte de Toulouse et le duc du Maine, fils qu'il eut avec de Mme de Montespan.³¹⁹

42) Beaune. Semblancey. Gentil.

pages 386-389.

« En l'an 1527. Jâques de Beaune, Sieur de Saint Blancey, ayant eû la Surintendance des Finances de France, nonobstant que le Roi l'apellât père pour son antiquité, fut pendu & étranglé au gibet de Montfaucon [à Paris³²⁰], pour s'être trop enrichi aux depens du Roi. »³²¹ À ce sujet, Amelot cite et *corrige* Mézeray.

43) Beauvau

page 389

Histoire d'une coquette moquée à son insu.

44) Beauxamis

page 389

Anecdote à propos du P. Thomas Beauxamis, Carme.

45) Belin

pages 389-390

Notice sommaire sur François de Fodoas de Barbazan, baron de Milly — au nom très excellent. Héritier de la Maison de Belin.

³¹⁸ *Mémoires historiques*, tome I, p.380.

³¹⁹ Voir *supra*, section « Le système de la cour ».

³²⁰ Jacques Hillairet — *Gibets, piloris et cachots du vieux Paris*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1956.

³²¹ *Mémoires historiques*, tome I, p.388.

46) Du Bellay. Langue Latine. Langue Française.

pages 390-393

Amelot cite la *Défense de la Langue Française* de Du Bellay. Il ajoute : « Joachim du Bellay dit que les mauvais Traducteurs doivent être apellez Traditeurs, parce qu'ils trahissent les Auteurs qu'ils se mêlent d'expliquer ; & que d'ailleurs ils séduisent les lecteurs ignorans, en leur montrant le blanc pour le noir. »³²² Amelot étant lui-même un bien trouble traducteur, cette remarque me paraît intéressante à relever. Notons ici qu'à part un petit poème sur l'incompétence latine de Perrot d'Ablancourt, les *Mémoires historiques, politiques et littéraires* d'Amelot ne se sont pas jusqu'ici préoccupés de littérature outre mesure : les intérêts d'Amelot sont bien plus centrés sur l'histoire, la diplomatie, et le feuilleton que déploient à toutes les époques les grands de la terre.

Quoi qu'il en soit, rappelons que Joachim du Bellay fut un poète français, né à Liré en 1522 et mort à Paris en 1560. Ayant renoncé à une carrière militaire, il décida, sous l'influence de Peletier du Mans, de s'adonner à la poésie. Partageant la ferveur humaniste de Ronsard (qu'il avait rencontré en 1547), il suivit les leçons de l'helléniste Jean Dorat, au collège de Coqueret (1547-1549), puis signa le programme de La Brigade (qui deviendra La Pléiade en 1556) — la Défence et Illustration de la langue française (1549). Tombé gravement malade en 1550, atteint de surdit , il suivit néanmoins son oncle, le cardinal Jean du Bellay, à Rome où il resta quatre ans. Rentr  en France, du Bellay mourut subitement au d but de 1560. Po te qui s'enorgueillit d'avoir introduit en France le sonnet amoureux, parvenu   une grande ma trise de l'alexandrin (adopt  apr s le d casyllabe), il sut  tre tour   tour  l giaque et satirique, pleurant ses "ennuis" avec un charme prenant qui annonce le lyrisme romantique.³²³

47) Bellievre. Chancelier de France

pages 393-403

Anecdotes diverses.

³²² *M moires historiques*, tome I, p.391

³²³ Repris de l'article « Bellay (Joachim du) » in Alain Rey ( d.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphab tique et analogique*, p.201-202.

48) Bene. Del Bene

page 404

Histoire d'une famille franco-italienne.

49) Bentivoglio

pages 406-407

Cardinal, auteur de *Mémoires*. Annobli par le gouvernement de Venise. Mort en 1694, âgé de 89 ans. Cet article est un court résumé de sa carrière.

50) La Berchere

page 407

« Premier Président de Dauphiné » (*i.e.* du parlement de Grenoble). Homme pieux, qui donnait beaucoup aux pauvres. Anecdote édifiante.

51) Bergamo. Coleone

page 408

Général Venitien.

52) Berthelot

pages 408-409

Homme d'affaires. Grâce à son argent et à son influence, il pousse sa fille dans la haute société. Amelot relate que la duchesse de Richelieu se fit réprimander pour avoir fait payer 10 000 écus en échange d'une place dans son carrosse pour la fille Berthelot.

53) Bethune Sully. Rohan. Tancrede

pages 409-416

Notice sur Sully, le ministre de Henri IV. On peut discerner que le règne de Henri IV semble représenter pour l'auteur des *Mémoires historiques* la limite du passé contemporain. Amelot cite un bon mot attribué au Vert Galant, soulignant sa royale délicatesse : « Je m'acomoderois de

l'Infante d'Espagne quelque vieille & laide qu'elle soit, pourvu qu'avec elle j'épousasse aussi les Pais-bas [...]. » Par ailleurs, Amelot poursuit:

Dans un procès que Nicolas Denetz, Evêque d'Orléans, eût avec le Duc de Sully : Monsieur, lui dit-il, il y a un e, de trop au nom de Bethune, que vous prenez. Le Duc vouloit en demander satisfaction en Justice, mais le Chancelier Seguier, son beau-père, l'en détourna, lui remontrant, qu'il devoit bien se garder d'engager l'Evêque à prouver ce qu'il avoit avancé ; qu'il y a des points d'histoire qu'il ne faut jamais éclaircir ; & des secrets de famille, dont le public ne doit jamais être instruit.³²⁴

« Rohan. Tancrede » : sans rapport évident avec la partie de l'article consacrée au duc de Sully, Amelot conte l'histoire d'un procès de la puissante famille de Rohan. Nous constatons encore une fois le style de journal à potins : Amelot en bourgeois, fasciné par les aléas (mariages, scandales...) des grandes familles. Il note la sagesse de l'arriviste Séguier, cite Siri.

54) Bethoulat comte de la Vauguion

pages 417-419

Anecdotes diverses à propos de ce gentilhomme. Dans une des histoires, il relate que « [...] la Demoiselle refusa Petit-val avec tout le mépris que méritoit sa basse naissance.³²⁵ On ne peut pas se marier avec n'importe qui, après tout. À nouveau, nous voyons l'insistance d'Amelot, homme bien ancré dans son temps, pour les questions d'organisation sociale selon le rang et l'état.

55) Bible. Vulgate.

pages 419-420

Amelot parle de la Bible polyglotte du cardinal Ximenez.

56) Birague.

pages 420-425

³²⁴ *Mémoires historiques*, tome I, p.410-411.

³²⁵ *Mémoires historiques*, tome I, p.418.

« Le Maréchal de Brissac, Gouverneur du Piémont, écrivoit à Henri II. que le Président de Birague lui servoit de Conseil pour la Justice, & de Capitaine pour la guerre. »³²⁶ Amelot relate brièvement sa carrière en s'appuyant sur les récits de Brantôme et de Mézeray.³²⁷

57) Biron

pages 425-427

Père et fils, tous deux maréchaux de France. Le père était Armand de Gontaut, baron de Biron (1524-1592), combattit dans les rangs des catholiques pendant les guerres de Religion, mais il se rallia très vite à Henri IV, et pris part à la bataille d'Arques. Il mourut au siège d'Épernay.³²⁸ Amelot nous signale qu'il fut le parrain de Richelieu.

58) Bochart de Champigny

pages 427-430

Ambassadeur de France à Venise sous Henri IV. Amelot relate l'anecdote de la fuite de Henri de Condé : « Lorsqu'Henri, Prince de Condé, s'enfuit à Milan, pour se mettre à couvert du ressentiment d'Henri IV. qui vouloit le faire enlever, ou selon d'autres, le faire tuer, à Bruxelles, où il s'étoit retiré avec sa femme, dont le Roi étoit éperdûment amoureux [...] »³²⁹ À propos de Bochart, Amelot cite *L'Histoire de Venise du Sénateur André Morofin à l'année 1610*.

59) Bodin

pages 430-431

³²⁶ *Mémoires historiques*, tome I, p.420.

³²⁷ Pierre de Bourdeilles abbé et seigneur de Brantôme, écrivain et homme de cour français (1538-1614). Il bénéficiait de la faveur de Henri II et fut gentilhomme ordinaire de la chambre de Charles IX et de Henri III. Homme de guerre, il batta en Italie dès 1557, guerroya contre les Turcs en Afrique, prit deux fois part aux guerres de Religion (1562 et 1569). Brantôme découvrit sa vocation de mémorialiste quand, retiré sur ses terres du Périgord, il fut immobilisé par une chute de cheval. Ses *Mémoires* contenant les *Vies des dames illustres* (publiés posthument en 1665) furent complétés par les *Vies des hommes illustres et des grands capitaines*, enfin par les *Vies des dames galantes*, galeries de portraits alertes et recueils d'anecdotes volontiers licencieuses. Brantôme s'y montre un chroniqueur plus soucieux d'évoquer des souvenirs piquants que de faire œuvre d'historien "écrivain à la cavalière", toujours avec esprit. Repris de l'article « Brantôme (Pierre de Bourdeilles, abbé et seigneur de) » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogiques*, p.272-273.

³²⁸ Repris de l'article « Biron (Armand de Gontaut, baron de) » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p.231.

³²⁹ *Mémoires historiques*, tome I, p.427-428.

Jean Bodin — économiste et philosophe français né à Angers en 1529 ou 1530 et mort à Laon en 1596. Il fut avocat au Parlement de Paris avant de devenir lieutenant général puis procureur du roi au bailliage de Laon. Dans son traité *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, il a montré l'importance de la connaissance de l'histoire pour la compréhension du droit et de la politique. Économiste, il a analysé le phénomène de la montée des prix au XVIe siècle en relation avec l'apport des métaux précieux d'Amérique (*Réponse aux paradoxes de Malestroit*). Enfin, auteur de *La République*, il se fit en politique, le théoricien de la monarchie absolue.³³⁰ Amelot soutient qu'il était juif ; il critique aussi le comportement ligueur de Bodin sous Henri III.

60) Boileau

pages 431-432

Nicolas Boileau-Despréaux (Paris, 1636-1711), illustre poète de la génération d'Amelot. Il fut l'ami de Molière, La Fontaine et Racine — il fut d'ailleurs nommé historiographe du roi avec ce dernier en 1677. Boileau défend ses amis et pourfend ses détracteurs dans ses *Satires*, ses *Épîtres* et son *Lutrin*. Il développe dans son œuvre la doctrine classique et se dresse contre Charles Perrault, le moderne, dans la Querelle des Anciens et des Modernes. Sorte d'arbitre péremptoire du goût de son époque,³³¹ Boileau était un écrivain qui avait réussi dans le monde — en effet, contrairement à Amelot ses instincts littéraires ne l'obligeaient pas à se dissimuler inconfortablement dans la semi-clandestinité... Notre mémorialiste relate avec délectation un faux-pas du jeune abbé Boileau.

61) Boisdaufin

pages 432-433

Amelot relate une histoire piquante : la tentative de vengeance du marquis de Boisdaufin sur Louise-Marie de Gonzague, future reine de Pologne.

62) Boisrobert et Raconis

³³⁰ Repris de l'article « Bodin » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p.240.

pages 433-434

Domestique de Richelieu.

63) Bolen ou Boulén

page 435

Il s'agit d'Anne Boleyn, une des femmes de Henri VIII d'Angleterre : Amelot relate son exécution.

64) Boniface VIII

page 435

Benedeto Caetani, né à Anagni en 1235 et mort à Rome en 1303 suite à son « arrestation » par les sbires à la solde du roi de France. Il fut le 191^e pape, de 1294 à 1303. Canoniste réputé, cardinal en 1281, puis légat en France en 1290, il s'imposa comme successeur de Célestin V qu'il avait poussé à abdiquer. Il porta à l'extrême la doctrine de la souveraineté spirituelle et temporelle du pape et se heurta à la politique très « séculier » Philippe IV le Bel.³³² Amelot relate une courte anecdote le concernant.

65) Boniface IX

pages 436-437

Pietro Tomacelli — né en 1389 et mort en 1404. Il était d'origine napolitaine et prit des mesures financières extraordinaires pour pallier le déficit dû à l'existence de papes schismatiques en Avignon.³³³ Amelot livre une courte notice sur sa carrière.

66) De Bonne. Bona, Cardinal.

pages 438-441

³³¹ Voir l'article « Boileau » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p.242.

³³² Repris de l'article « Boniface VIII » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p.248.

Il s'agit de François de Bonne, connétable de Lesdiguières, protestant converti au catholicisme sous Louis XIII. Amelot entend parler de son histoire par l'ambassadeur Saint-André, qui provient, comme le connétable, de Dauphiné.

67) Bonnivet

pages 441-442

Capitaine de François I. Dans l'anecdote que relate Amelot, il se voit forcé de lever le siège d'une ville.

68) Bossuet

page 442

Jacques Bénigne Bossuet était un prélat, un théologien et un écrivain français très éminent, de la génération d'Amelot (Dijon, 1627-Meaux, 1704). Il fut orienté vers la prédication par saint Vincent de Paul dont il soutint les missions populaires. Par ailleurs, souvent envoyé à Paris, il y conquiert une grande autorité grâce à ses *Sermons* (en 1662, il prêcha le *Carême du Louvre* devant le roi et la cour). Évêque de Condom en 1669, il subordonna ses activités d'homme d'Église à la tâche de précepteur du Dauphin qui lui fut confiée de 1670 à 1680. Il fut nommé évêque de Meaux en 1681. Véritable chef de l'Église de France, c'est lui qui rédigea la Déclaration du clergé de France (1682) où, à la demande de Louis XIV, il conciliait l'autorité papale avec les libertés gallicanes.³³⁴ Péremptoire défenseur de l'orthodoxie catholique contre les protestants et pourfendeur des autres menaces à la foi qu'il percevait — tels Fénelon et Madame Guyon, tel l'exégète Richard Simon — Bossuet sut conférer à sa prédication une grande intensité dramatique et un souffle lyrique.³³⁵ Amelot nous explique que : « M. Bossuet, Evêque de Condon, & Précepteur de Monseigneur, demanda l'Evêché de Beauvais, qui vint à vaquer en 167... . Le Roi lui refusa, sous l'honnête prétexte, que sa présence était nécessaire auprès de Monseigneur ; mais

³³³ Repris de l'article « Boniface IX » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p.248.

³³⁴ Voir *supra*, dans la section « Traducteur, traditeur... », l'affaire de la Régale dont Amelot aurait peut-être profité pour se faire subventionner.

³³⁵ Repris de l'article « Bossuet » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p.256.

au vrai, parce qu'il ne vouloit pas donner une Pairie a un homme de naissance bourgeoise. »³³⁶
Ici, encore une fois, nous constatons le souci de notre mémorialiste pour ce qui a trait à l'état de chacun.

69) Bouchet

pages 443-444

« Il ne faut point se confesser aux Princes, tôt ou tard on s'en trouve mal. »³³⁷. Cet article illustre par une anecdote datant de l'époque de Catherine de Médicis cette sage maxime de réalisme politique.

70) Bouillé

page 444

Amelot : « La Demoiselle de Bouillé, cousine de la Duchesse du Lude, s'étant fait enlever par le Marquis de Pomenars, Breton, s'avisa au bout de 14. ans qu'elle avoit demeuré avec lui, de s'enfuir à Paris, & de le poursuivre en justice pour crime de rapt. »³³⁸

71) Bouillon. LaMark

pages 444-455

Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne et duc de Bouillon. Né à Joze en 1555 et mort à Sedan en 1623, il fut Maréchal de France. Il servit Henri IV et fut un des chefs du parti protestant. Il était le père de Turenne, le grand capitaine de guerre de Louis XIV, et de Frédérique Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, rebelle sous Richelieu et pendant la Fronde.³³⁹
Amelot précise : « Le véritable nom de Messieurs de Bouillon est de la Tour d'Oliergues. »³⁴⁰ Il relate brièvement sa carrière et cite les *Mémoires* de Sully.

³³⁶ *Mémoires historiques*, tome I, p.442.

³³⁷ *Mémoires historiques*, tome I, p.443.

³³⁸ *Mémoires historiques*, tome I, p.444.

³³⁹ Repris de l'article « Bouillon (Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de) » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*. Paris : Le Robert, 1985, p.259.

³⁴⁰ *Mémoires historiques*, tome I, p.444.

72) Bourbon

pages 456-481

Généalogie de la Maison de France — notice beaucoup plus courte que celle qui concernait les Habsbourg.

73) Batards de Bourbon Ecclesiastiques.

pages 481-484

Liste et brèves notices biographiques.

74) Bourbon-L'Archambault. Combauld.

pages 484-487

Seigneurie qui donna son nom à la Maison de France et de Navarre.

75) Bourgogne, Lorraine.

pages 487-516

Cette notice ne parle pas de géographie, mais bien des Maisons de Bourgogne et de Lorraine.

76) Bouteville

pages 516-518

Anecdote sur l'exécution du comte de Bouteville.

77) Bouvard

page 518

Médecin de Louis XIII. Amelot rapporte un bon mot.

78) Boyer

pages 518-519

« Partisan », c'est-à-dire financier, fournisseur des armées.

79) Bragance. Portugal.

pages 519-531

Notice sur la Maison de Portugal.

80) Brisson

pages 531-534

Président du parlement de Paris. Amelot cite Mézeray.

81) Broussel

pages 534-537

Conseiller au parlement de Paris, à propos duquel notre mémorialiste raconte une anecdote. Amelot cite l'historien Batista Nani.

82) Brulart

pages 537-543

Généalogie de cette famille de magistrats et de grands commis de l'État.

83) Buade

pages 543-544

Capitaine décapité en 1665, pour avoir été reconnu espion au service du prince d'Orange, Frédérique-Henri.

84) Buckingham

pages 545-548

Fameuse histoire, reprise (entre autres) par Alexandre Dumas, de George Villiers, duc de Buckingham (1592-1628) et favori de Jacques Ier, puis de Charles Ier,³⁴¹ qui eut l'outrecuidance

³⁴¹ Voir l'article « Buckingham (George Villiers, 1er duc de) » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p.294.

de compter fleurette à la jeune reine de France Anne d'Autriche dans un jardin. Amelot cite le « *Journal de sa vie* » de Bassompierre.

85) Budes-Guebriant. Du Guesclin.

pages 548-556

Vers 1367 : « Guillaume Budes, Seigneur du Hirel, envoya ses quatre fils à la guerre, en la compagnie de Bertrand du Guesclin, leur cousin germain [...]. »³⁴² Amelot poursuit en mentionnant l'influence de Du Guesclin sur les affaires d'Espagne.

86) Bullion. Surintendant des Finances.

pages 557-559

Anecdotes à propos de Richelieu.

Fin du tome I.

Tome Second

87) Cachet

pages 1-2

Peu de jours avant le second Siège de Nancy, les Allemans s'étant mutinez contre René Duc de Lorraine, pour quelque argent qu'il leur devoit de reste, un bourgeois de Raon, nommé CACHET, lui prêta cette somme, & par ce moyen le tira de l'embaras où il se trouvoit alors à cause de la guerre que le Duc de Bourgogne venoit de recommencer en Lorraine. De ceci, dit un Historien du regne de René, apprendront les Grands à ne fouler au pieds la fortune des petits, puisque la leur dépend de si peu de chose.

Amelot explique pourquoi les puissants doivent ménager les marchands : ils peuvent avoir besoin de crédit... Il relate d'autres anecdotes du même genre, cite Comines et « le Comines Espagnol ».

88) Caen. Capitale de la Basse Normandie.

pages 3-5

Amelot cite l'historien Paul Émile, qui rapporte un plaisant jeu de mot latin :

Il y a [à] Caen un Collège apellé Dubois. Un Régent de ce Collège ayant eû en même tems deux enfans, l'un de sa femme, qui acoucha dans le Collège ; & l'autre de sa servante, qui étoit allé acoucher dans un autre logis ; un autre Professeur, son ennemi, fit imprimer une Satire Latine, qui commençoit par ce vers :

*Sylvanos intra muros vagitur & extra.*³⁴³

89) Calais

pages 5-7

Amelot nous explique que la ville fut prise aux Anglais en 1558 — elle fut l'objet de négociations entre Philippe II d'Espagne, Élisabeth d'Angleterre et Henri II de France.

90) Calderon

pages 7-10

Rodrigo Calderon, favori du premier ministre de Philippe III d'Espagne. Il fut exécuté à Madrid en 1621. Amelot cite Saavedra :

*Una accion de animo generoso [...], aun quando la fuerça obliga a la muerte, dexa ilustrada la vida. Assi succediò à Don Rodrigo Calderon, Marques de Siete-iglesias, cuyo valos Christiano y heroica constancia, quando le degollaron, admirò al mundo, y trocò en estimacion y piedad la emulacion y odio commun de su fortuna.*³⁴⁴

Amelot relate l'empoisonnement de la reine Marguerite d'Espagne — écho implicite de l'affaire des poisons en France ?

91) Calvimont. Furstenberg (Cardinal)

³⁴² *Mémoires historiques*, tome I, p.548.

³⁴³ *Mémoires historiques*, tome II, p.3.

³⁴⁴ Saavedra cité in *Mémoires historiques*, tome II, p.9.

pages 10-11

Histoire salace et romanesque tournant autour de l'enlèvement d'une « Dame de Calvimont, la plus belle femme de Bordeaux. »³⁴⁵ Elle devient la maîtresse (entre bien d'autres...) du prince Guillaume de Furstenberg, qui fut depuis cardinal.

92) Campobasso. Chifron.

pages 11-24

Amelot se réfère à des événements advenus sous Louis XI. Il fait état de diverses controverses historiques. Il cite Paul Jove (*Dialogue des devises Militaires*), Commynes et un « historien anonyme » :

C'est donc d'amis & de cœurs, plus que de nulle autre chose, que les Grands doivent faire tressor & provision ; l'expérience nous ayant enseigné, que rien n'afermit & ne maintient tant les Monarchies & Principautez que la bienveillance des Sujets, jointe aux bonnes intelligences de l'Étranger ; que rien ne les détruit tant, que le mécontentement & les pratiques ennemies qui se brassent & au dehors & au dedans de leur pays.³⁴⁶

Amelot commente :

Si cette maxime eût pû entrer dans l'esprit d'un Ministre moderne, qui a fait grand bruit dans le monde [Richelieu ?], où il vouloit régenter & maîtriser tous les Princes, il eût épargné bien des guerres, & plusieurs centaines de millions à la France, qui ne se souviendra jamais de son Ministère, que pour le maudire.³⁴⁷

Amelot cite aussi Juvénal et Pline le Naturaliste. Le sieur de Chifron était un gentilhomme provençal de René, duc de Lorraine. Amelot parle de la traison du duc de Bourgogne par Campobache.³⁴⁸

93) Camus (Jean Pierre) Evêque de Bellay.

³⁴⁵ *Mémoires historiques*, tome II, p.10.

³⁴⁶ Historien anonyme cité dans *Mémoires historiques*, tome II, p.21-22.

³⁴⁷ *Mémoires historiques*, tome II, p.22.

³⁴⁸ Au sujet de Campobache, voir l'article « Comines » (numéro 136) — *infra*.

pages 24-27

Bon prêtre — Amelot relate ses conflits avec les moines : il s'agit de la fameuse querelle des réguliers et de séculiers, qui occupera tout le XVII^e siècle.

94) Le Camus Cardinal.

pages 27-28

Amelot rapporte un bon mot de celui-ci.

95) Canterbury. Al. Cantorbie.

pages 28-29

Brèves considérations historiques et description du principal siège archiépiscopal d'Angleterre.

96) Cany. Dunois-Longueville. Louvet.

page 29

Bâtard du duc d'Orléans sous Charles VII. Amelot explique les droits de la Maison de Longueville sur la principauté d'Orange, depuis « Jean de Chalon Prince d'Orange & Marie de Baux ». Article généalogique. Amelot s'appuie sur un extrait du testament de René de Châlons, prince d'Orange, comte de Nassau, daté du 20 juin 1544.³⁴⁹

97) Caracena

page 45

Amelot rapporte un bon mot.

98) Caraffa

pages 45-46

³⁴⁹ Amelot cite ce document presque *in extenso* — *Mémoires historiques*, tome II, p.39-43.

« Cette Maison, aujourd'hui l'une des plus puissantes du Royaume de Naples où elle passe de sept ou huit Duchez, 9. Marquisats, & dix ou douze Contez, est originaire d'Allemagne. »³⁵⁰

99) Carignan. Seguier

page 47

Amelot rapporte une querelle de préséance entre le chancelier Séguier et la princesse de Carignan.

100) Carrança

pages 48-50

Amelot raconte pourquoi « Dom Bartolome de Carrança Archevêque de Tolède » fut inquiété par l'inquisition.

101) Cartage

page 50

Amelot explique un problème de traduction : un malentendu qui mena à la prise de la ville par les Romains.

102) Cartagena (jésuite)

pages 50-51

Jésuite et cordelier, il aurait écrit un livre sur la jalousie de Saint Joseph.

103) Casaubon.

page 51

Amelot nous explique qu' « Il mourut à Londres le premier Juillet de l'an 1614. Il laissa un fils, nommé Augustin, qui se fit Capucin, & fut un des plus grands personnages de son Ordre.

³⁵⁰ *Mémoires historiques*, tome II, p.45.

François Ogier en parle dans son Voyage de Danemarck. »³⁵¹ Isaac Casaubon était un érudit français (Genève, 1559 — Londres, 1614). Fils de protestants français réfugiés à Genève, il devint un helléniste remarquable. Il entretint une correspondance suivie avec Scaliger. Il édita, à partir de 1587, de nombreux textes grecs, notamment les *Caractères* de Théophraste, Polybe et une révision des *Deipnosophistae* d'Atheneus. Attiré par Henri IV à la conférence de Fontainebleau entre le cardinal Du Perron et Duplessis-Mornay, il y joua un rôle de conciliateur. Après l'assassinat de Henri IV, il partit pour l'Angleterre, où il fut protégé par Jacques Ier.³⁵²

104) De Castres Comte.

pages 51-52

Amelot rapporte un bon mot :

Raguët, Greffier des Etats de Languedoc, s'étant avisé un jour de paraître dans l'Assemblée avec l'épée au côté, & la plume au chapeau, le Comte de Castres, Lieutenant de Roi [sic] dans la Province, qui présidoit ce jour-là, lui dit : *Greffier, mettez votre plume dans vôtre écritoire, & ne revenez plus ici qu'avec l'habit convenable à votre Charge.* Raguët, qui étoit glorieux, fut si mortifié de cette réprimande publique, qu'il en mourut de honte & de douleur peu de tems après.³⁵³

Notre mémorialiste est préoccupé par la place sociale de chacun et du ridicule encouru quand on cherche à la dépasser.

105) Castriot autrement Scanderbey

pages 52-53

Relation de la vie de Castriot — basée sur les écrits de l'historien espagnol Mariana — Français qui aurait été élevé par les Turcs après avoir été capturé dans sa jeunesse, mais qui se retourna contre eux. Amelot se complaît dans le sensationnel :

³⁵¹ *Mémoires historiques*, tome II, p.51.

³⁵² Repris de l'article « Casaubon » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p.343.

³⁵³ *Mémoires historiques*, tome II, p.51-52. Je cite ici l'article complet.

Deux ou trois siècles auparavant, les Sarasins avoient eû la même opinion d'un Jaquelin de Maillé, Chevalier du Temple, du sang duquel ils se frotèrent les bras et les reins, pour hériter par là de sa valeur. Il y en eût un qui lui coupa les parties viriles, se figurant qu'avec cette aide il engendreroit des enfans aussi braves que ce Chevalier.³⁵⁴

106) Cato Archevêque de Vienne

pages 53-54

Les Mémoires de Philippe de Comynes sont dédiées à cet Angelo Cato. Amelot décrit avec précision ses armoiries : « Ce Prélat portoit écartelé au 1. & 4. de sinople au Livre d'Eglise d'or chargé de cinq clouds de sable en Sautoir, les sines pendans d'or : au 2. & 3. contrécartelé au 1. & 4. de gueules à la fleur-de-lis d'argent : au 2. & 3. de sable, à trois faces vivrées d'or. »³⁵⁵

107) Caumartin Garde des Sceaux.

page 54

Amelot rapporte que quand on le proposa pour cette charge à Louis XIII, celui-ci rétorqua : « Il est begue, & moi aussi, comment donc portera-t-il ma parole ? »³⁵⁶

108) Caux. Ivetot.

pages 54-55

La noblesse, la richesse, & la fertilité de ce pays sont marquées par ces cinq vers :

Au noble pays de Caux

Y a quatre Abbayes Royaux,

Six Prieurez Conventuaux,

Et six Barons de grand arroy :

Quatre Comtes, trois Ducs, un Roy.

qui est le Roi d'Ivetot. Le Roi Clotaire I. érigea cette Seigneurie en Royaume, pour avoir tué Gautier, Sieur d'Ivetot, dans l'Eglise de Soissons, un jour de Vendredi Saint lorsque ce Gentilhomme lui demandoit pardon à genoux pour quelque offense qu'il lui avoit faite. Mais parce que ce titre de Roi a semblé trop haut pour une simple Seigneurie & qu'il ne reste plus personne de cette race ; il

³⁵⁴ *Mémoires historiques*, tome II, p. 52-53.

³⁵⁵ *Mémoires historiques*, tome II, p.54.

³⁵⁶ *Mémoires historiques*, tome II, p.54.

a été réduit au nom de Principauté : & cette Principauté appartient presentement à Messieurs du Bellay.³⁵⁷

Amelot nous informe qu'il reprend Bourgueville et ses *Antiquitez de Normandie*.

109) Cerda

pages 56-58

La Cerda, patronyme des ducs de Medina-Celi.

110) Cérémonies

pages 59-65

Considérations sur les préséances. Descriptions de mariages princiers. Amelot présente une des ses sources les plus fréquemment utilisées : Aubéry du Maurier, « Ambassadeur de France en Hollande, aiant été nommé par Louïs XIII. »³⁵⁸

111) Chabot. Longvy.

pages 65-67

Article généalogique portant sur une Maison noble.

112) Chalais

page 67

« Le Comte de Chalais, qui étoit de mon tems prisonnier au Château de Lisbonne, n'appeloit jamais le Roi de Portugal autrement que Duc de Bragance. [...] Il vint aussi de mon tems à Venise, où son titre de Prince ne le fit pas plus considérer qu'à Lisbonne. »³⁵⁹ Il était le premier mari de la future princesse des Ursins.

³⁵⁷ *Mémoires historiques*, tome II, p.55.

³⁵⁸ *Mémoires historiques*, tome II, p.61.

³⁵⁹ *Mémoires historiques*, tome II, p.67.

113) Champsneufs (Des) Jésuite

pages 67-68

Parent de la première femme de Nicolas Fouquet — le malheureux surintendant des finances.

114) Chanvalon. Arcange.

pages 68-69

Amelot cite Mézeray et Bassompierre : le père Arcange, capucin, aurait été le bâtard de « Jâques de Harlay-Chanvalon » et de la reine Margot.

115) Charlay

page 70

Spéculation généalogique.

116) Charnacé

pages 70-71

Ambassadeur de France en Hollande. Amelot rapporte ce fait divers : « Sa femme, Jeanne de Brézé, proche parente du Maréchal de ce nom, étant morte quelques années avant lui, il la fit embaumer précieusement, & porter devant lui dans tous ses voyages. Rare exemple d'amour conjugal. »³⁶⁰

117) Charny. L'Espinay.

pages 71-74

« Le Comte de Charny étoit fils de Gaston. Duc d'Orléans, & d'une Demoiselle de Tours, nommée Louise Roger de Marbelière. »³⁶¹ Amelot reproduit dans ce chapitre une lettre du roi d'Espagne *in extenso*. Notre mémorialiste cherche visiblement, dans la mesure du possible, à fournir à ses lecteurs de véritables sources historiques — il le fait cependant sans méthode, au contraire d'un Mabillon, avec désinvolture.

³⁶⁰ *Mémoires historiques*, tome II, p.71.

118) Chastillon

pages 74-75

Courte notice généalogique sur cette Maison souvent alliée à la Maison de France.

119) Chavigny.

pages 75-77

Secrétaire d'État. Amelot spécule qu'il aurait été le fils de Richelieu.

120) Chevalier. Chevalerie. Damoiseau.

pages 77-81

Amelot s'essaie aux aphorismes : « La naissance fait le gentilhomme, & la vertu seule le Chevalier. »³⁶² Par ailleurs, Amelot cite aussi Tacite.

121) Chevreuse.

pages 81-82

Amelot raconte l'amour (sans réciprocité) de Richelieu pour la duchesse de Chevreuse.

122) Chigi

pages 82-83

Nonce apostolique — Amelot rapporte que celui-ci assista à la mort de Marie de Médicis (mère de Louis XIII). Amelot parle de l'histoire de la famille Chigi et cite le *Menagiana*.

123) Chipre

pages 83-84

Amelot rapporte une rumeur de la vente de cette île méditerranéenne au duc Henri de Rohan.

³⁶¹ *Mémoires historiques*, tome II, p.71.

124) Choisy

pages 84-85

Il s'agit de François Timoléon, abbé de Choisy — membre de l'Académie française.³⁶³ Il est né à Paris en 1644 et y est mort 1724 (l'année de la publication de notre exemplaire des *Mémoires* d'Amelot). Pourvu de nombreux bénéfices ecclésiastiques, spirituel et efféminé, il fut connu sous le nom de comtesse des Barres et fut l'objet d'une curiosité scandaleuse par ses liaisons. Parti à Rome en qualité de conclaveur (1676), il s'embarqua ensuite avec l'ambassade envoyée par Louis XIV au Siam et revint prêtre. Ses Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV publiés posthument (1727), bien que souvent inexacts, offrent pourtant des portraits très vivants.³⁶⁴

125) Christine, Reine de Suede.

page 85

Née à Stockholm en 1626 et morte à Rome en 1689, elle fut reine de Suède de 1632 à 1654. Dernière représentante de la maison de Vasa, elle n'avait que six ans à la mort de son père, Gustave Adolphe. Durant sa minorité, le gouvernement fut assuré par le chancelier Oxenstierna auquel elle s'opposa dès qu'elle prit le pouvoir (1644). Elle avait reçu une éducation toute masculine et se fit couronner *roi* en 1650. Son règne fut marqué essentiellement par la signature des traités de Brömsebro et de Westphalie et troublé par des difficultés financières. Brillante, intelligente, séduisante, elle se place par la singularité de sa conduite au nombre des figures les plus déconcertantes. Sa grande curiosité intellectuelle et sa vaste culture la firent correspondre avec toute l'Europe savante et attirer Descartes à sa cour. Particulièrement intéressée par la théologie, ce fut finalement pour se convertir au catholicisme (à Bruxelles) qu'elle abdiqua en faveur de son cousin Charles X Gustave (1654). Elle parcourut alors l'Europe (elle fit tuer son écuyer et amant Monaldeschi à Fontainebleau) et se fixa à Rome. Elle n'en continua pas moins à multiplier les intrigues politiques, tout en protégeant les artistes, parmi lesquels les musiciens

³⁶² *Mémoires historiques*, tome II, p.77.

³⁶³ Nous l'avons brièvement rencontré au début de notre section II, « Le Cabinet de curiosités ». Voir Supra.

³⁶⁴ Repris de l'article « Choisy (François Timoléon, abbé de) » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p.404.

Corelli et Scarlatti, en fondant l'Académie des Arcades et en réunissant d'importantes collections.³⁶⁵

Amelot rapporte divers ragots sur cette souveraine excentrique :

Cette Reine n'avoit point de Religion, elle faisoit profession publique d'Athéisme : son abdication ne fut point volontaire, elle fit de nécessité vertu : car elle alloit être destituée, déposée, & enfermée, si elle n'eût prévenu cette ignominie par sa retraite, sous couleur de vouloir vivre et mourir Catolique. Le Medecin Bourdelot, & le Chirurgien Sorcan, ont fait tous deux leur fortune avec elle, en sauvant les aparences de sa virginité par des remedes avortifs.³⁶⁶

126) Cicogna, Doge de Venise.

pages 86-87

« Pasqual Cicogna n'étoit pas de l'ancienne Noblesse de Venise. »³⁶⁷ Notice sur sa carrière.

127) Cinqmars

pages 87-88

Brève notice portant sur Henri Coiffier de Ruzé d'Effiat (1620-1642), marquis de Cinq-Mars.³⁶⁸ Favori de Louis XIII, il conspira contre Richelieu, poussant Gaston d'Orléans à s'allier aux Espagnols. Il fut décapité à Lyon avec son complice de Thou.³⁶⁹

128) Clermont

pages 88-94

François de Clermont, Evêque de Noyon.

129) Clisson

pages 94-95

³⁶⁵ Repris de l'article « Christine » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p.407.

³⁶⁶ *Mémoires historiques*, tome II, p.85.

³⁶⁷ *Mémoires historiques*, tome II, p.86.

³⁶⁸ Ce nom se prononce « Sin-mar ».

Brève notice sur Olivier de Clisson (1336-1407). Homme de guerre français, il fut nommé connétable à la mort de Du Guesclin (1380). Il organisa l'armée et contribua à la victoire de Rozebeke sur les Flamands (1382). Il fut disgracié comme les autres « marmoussets » après la démente de Charles VI.³⁷⁰

130) Cœur

pages 95-96

Notice sur « Jâques Cœur », dont Amelot décrit les responsabilités en tant qu'argentier de Charles VII. Né vers 1395 à Bourges et mort à Chio en 1456, Jacques Cœur était un homme d'affaires qui noua des relations commerciales avec les pays du Levant, l'Espagne, et l'Italie. Il établit des comptoirs en Avignon, à Lyon, Limoges, Rouen, Paris et Bruges. Ses activités étaient multiples (banque, change, mines, métaux précieux, épices, draps). Créancier et banquier de Charles VII, il remplit des charges officielles (maître des monnaies en 1436, argentier du roi en 1439, conseiller du roi en 1442) et contribua à l'assainissement des monnaies. Il fut chargé de missions diplomatiques et subventionna la reconquête de la Normandie (1449). Très jaloux pour son immense fortune, il fut arrêté pour malversations, mais réussit à s'enfuir de prison au bout de trois ans. Il fit construire un somptueux palais à Bourges.³⁷¹

131) Coigneux. (Le) Président

pages 96-98

Anecdotes sur cette famille de magistrats. Amelot cite les *Mémoires* de Bassompierre.

132) Colbert

pages 98-103

De tous les Ministres de France, ou Etrangers, à qui j'ai eû l'honneur de parler en ma vie, je n'en ai point connu qui fussent à beaucoup près, aussi habiles, ni

³⁶⁹ Repris de l'article « Cinq-Mars » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p.412.

³⁷⁰ Repris de l'article « Clisson (Olivier de) » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p.420.

³⁷¹ Repris de l'article « Cœur (Jacques) » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p.424.

aussi courageux que M. Colbert. C'est un témoignage que je dois à sa Mémoire malgré tout ce qu'on a dit ou écrit contre lui.³⁷²

Amelot aurait-il été un client de la famille Colbert ? Le jugement louangeur d'Amelot sur le grand ministre de Louis XIV et le fait qu'il ne consacre aucune notice à Le Tellier ou à Louvois (du principal clan rival des Colbert) peut le laisser soupçonner. Nous avons vu par ailleurs que l'*Histoire du gouvernement de Venise* était dédié à Louvois, mais que Louvois n'empêcha pas qu'Amelot se fasse mettre à la Bastille — peut-être notre mémorialiste en éprouvait-il encore du ressentiment et changea-t-il de camp avant la mort de Colbert (1683) ?

Amelot en profite aussi pour raconter une anecdote personnelle : se promenant avec un compagnon sur le Grand Canal de Venise, il explique le mépris de son compagnon pour la robe. Référence au ministre dont il vient de parler ? — issu lui même de la robe. Par ailleurs, Amelot dit que Colbert tentait de se trouver des racines nobles en engageant des généalogistes — avec beaucoup de difficultés. Colbert demande à un marchand de lui dire la vérité en lui donnant son opinion : le marchand répond franchement au ministre. Amelot rapporte qu'

A ce trait de liberté guêpine, M. Colbert prit feu, & dît avec émotion : Comme vous parlez, mon Ami ! Monseigneur, répondit Hazon [un marchand orléanais], je demande très-humblement pardon à Votre Grandeur de la folie que j'ai faite de me fier à sa promesse ; je n'en dirai pas davantage. [...] Voilà comme les Grands sont faits, ils veulent apprendre ; mais ils ne veulent pas entendre.³⁷³

Cette anecdote est contée à Amelot « par un habile Maître des Requêtes ». En outre, Amelot mentionne que l'ambassadeur Saint-André, sous qui il sert à Venise, était le fils d'un « Domestique & Intendant » de Mazarin. Ce qui peut signifier que Saint-André serait lui aussi, comme sont secrétaire, dans la mouvance de Colbert — étant donné que Colbert a hérité d'une grande partie des réseaux de Mazarin à la mort de ce dernier.

Par ailleurs, Amelot note l'inscription sur le tombeau de Colbert : « *Rex riranda nimis, Vir inexorabilis orat.* » Il raconte la lutte entre Colbert et Nicolas Fouquet, qui mena ce dernier à la ruine et une longue captivité à Pignerol.

³⁷² *Mémoires historiques*, tome II, p.103.

³⁷³ *Mémoires historiques*, tome II, p.99.

133) Coligny — Chastillon.

pages 103-109

Anecdotes : les grands hommes de cette famille et leurs actions : l'Amiral (vers 1570) et Odet, Cardinal de Chastillon, Evêque de Beauvais qui « s'est marié en habit de Cardinal ». Amelot fait des maximes : « Mais comme il n'y a rien de stable en ce monde, ils devinrent ennemis pour un sujet, qui montre bien que les Grands sacrifient tout à leur intérêt. »³⁷⁴ Il cite aussi Mézeray.

134) Colomb

page 109

Bons mots, grivoiseries. « La belle Colomb, autrement la belle Viennoise, étant allée à Versailles pour y étaler sa marchandise, fut mise devant le Roi pour le voir dîner. »³⁷⁵

135) Colonna. Orsino.

page 110

Maisons italiennes rivales. Amelot fait des remarques sur les blasons. Il parle aussi avec humour de la colère du pape Sixte Quint contre messires Colonna et Orsino : « Sixte V. qui n'entendoit point raillerie, domta l'Ours & ébranla la Colonne. »³⁷⁶

136) Comines

pages 111-115

Philippe de Comynnes ou Comines était un historien franco-bourguignon (vers 1447-1511), auteur de huit livres de *Mémoires* (1489-1498) sur les règnes de Louis XI et de Charles VIII. Après avoir servi Charles le Téméraire, il eut un rôle politique et diplomatique auprès de Louis XI, de Charles VIII et Louis XII. Son œuvre est celle d'un véritable historien : il sait composer des portraits perspicaces, mesurer les causes des événements et en tirer les leçons.³⁷⁷ Amelot, dont

³⁷⁴ *Mémoires historiques*, tome II, p.108.

³⁷⁵ *Mémoires historiques*, tome II, p.109.

³⁷⁶ *Mémoires historiques*, tome II, p.110.

³⁷⁷ Repris de l'article « Comynnes (Philippe de) » in Alain Rey (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, p.435.

Commynes est une des principales sources, raconte la vengeance de celui-ci sur Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne indépendant, qui lui avait « botté la tête » :

Le premier [Campobache] se vengea [du duc] en Italien par une trahison detestable : & le second [Commynes] en Historien, par des Mémoires qui laissent à la postérité une idée très-désavantageuse de ce malheureux Prince, dont il censure en plus de cent endroits la présomption, l'ostination [sic], la témérité, la mauvaise foi, la cruauté, l'ambition, enfin toute la conduite de son règne depuis le commencement jusqu'à la fin.³⁷⁸

Amelot cite Mézeray, Jâques Marchant et Don Juan de Vitrian (le traducteur de Commynes en Espagnol). Ce dernier compare Louis XI à Tibère et Comines à Tacite — « tous deux également habiles à développer les plis & les replis du cœur de ces grands Princes. »³⁷⁹ Amelot mentionne aussi que Comines fut envoyé par Charles VIII comme ambassadeur à Venise.

137) Cominges. Gramont.

pages 115-116

Anecdote, généalogie : « Le Maréchal Duc de Gramont, & le Comte de Guiche, son fils, se vantoient d'être de l'ancienne Maison de Cominges : mais on dit qu'il mentoient [...] »³⁸⁰

138) Concile.

pages 117-120

Amelot parle d'un « Livre sur les Conciles » du Père Tomassin de l'Oratoire. Il débat de la supériorité du Pape ou du Concile... Intrigues politiques dans le sein de l'Église.

139) Concino Concini, Maréchal d'Ancre.

pages 120-129

³⁷⁸ *Mémoires historiques*, tome II, p.112.

³⁷⁹ *Mémoires historiques*, tome II, p.113.

³⁸⁰ *Mémoires historiques*, tome II, p.115-116.

Rubrique sur le maréchal d'Ancre et de sa femme Leonora Calligai, favorite de Marie de Médicis, et leur fin sanglante. Amelot cite Batista Nani, Bassompierre et Nicolas Pasquier « dans une de ses Lettres ». Il parle

du fameux Comte de Bussy-Rabutin, Auteur du Livre intitulé *Histoire amoureuse de France* [sic], à laquelle il ne manque rien que celle des amours de sa fille. Mais le procès que ce Comte & son gendre ont eû au Parlement de Paris au sujet de ce mariage, a supplée à ce défaut.³⁸¹

Amelot fait la mauvaise langue : était-il jaloux du succès mondain et littéraire de l'aristocratique cousin de Madame de Sévigné ?

140) Conclave.

page 129-131

Amelot décrit la cérémonie des obsèques du Pape. Il explique comment se déroule un conclave : les transactions politiques, les ruses.

141) Concordat

pages 132-134

Amelot relate l'origine du droit qu'ont les rois de France de nommer les évêques et les abbés commendataires.

142) Condé. Conty. Préséance.

pages 134-143

Amelot décrit les couronnes comtale, ducal, fleurdelisée. Il cite Jean Guyart et son *Traité de l'Origine, ancienne noblesse & droits Royaux de Hugues Capet* (1590). Anecdotes sur Louis XIII, considérations de préséances : « Aujourd'hui, des Princes de la première cuvée veulent être apellez, Sérénissimes. Abus, qui demande une serieuse reformation. »³⁸²

³⁸¹ *Mémoires historiques*, tome II, p.129.

³⁸² *Mémoires historiques*, tome II, p.142.

143) Connetable.

pages 143-147

Notice d'Amelot sur la charge (éteinte à son époque) de connétable de France. Il cite Nicolas Pasquier.

144) Conradin. dernier Duc de Suaube.

pages 148-150

Anecdote sur le fils de l'empereur Conrad IV.

145) Conti Seigneur Italien

pages 150-151

Anecdote. Amelot cite Don Carlos Coloma et son « Livre 6. des Guerres de Flandre ».

146) Corbie

pages 151-152

Place prise par Richelieu : anecdote.

147) Cordemoy

page 152

Historiographe. Amelot relève avec mépris que celui-ci ignore l'existence de Grégoire de Tours.

148) Cornuel

page 153

« Diseuse de bons mots. »

149) Cornuel. Coquet.

pages 153-155

Président à la Chambre des Comptes licencieux et malin, protégé par Richelieu : « Ce President disoit à quelques-uns des ses amis, que pour devenir riche, il ne savoit point de meilleur moyen que celui de se faire aimer d'un Surintendant. »³⁸³

150) Corvin (Jean Huniade) et Matias Roi de Hongrie

pages 155-162

Histoire de Matias, roi de Hongrie (XVe siècle). Amelot cite Joan de Fustin, « un historien Polonois » comme source.

151) Cosnac

pages 162-163

Daniel Cosnac, évêque de Valence. Histoire d'une mésalliance dans la famille de celui-ci.

152) Cospean. Monchal.

pages 163-165

Évêque de Lisieux.

153) Courboyer, d'Aulnoy.

pages 165-166

Anecdote de l'époque de François I.

154) Daillon du Lude

pages 166-168

Histoire de plusieurs notables de cette famille, depuis le règne de Louis XI. Amelot cite Commynes.

155) Danemarc. Suede.

³⁸³ *Mémoires historiques*, tome II, p.153-154.

pages 168-187

Long chapitre assez informé sur l'histoire de ces nations, avec généalogies des Maisons régnantes et anecdotes diverses à l'appui. Amelot cite Loccenius dans son *Histoire de Suede*, et Tacite — « *Quia Regibus æqua nedu infirma insolita sunt.* »

156) Danes Evêque de Lavour.

pages 188-208

« Pierre Danès étoit un des plus grands hommes du 16. siecle. On feroit un livre de tout ce que les Historiens & les savans de son tems ont écrit à sa louange. »³⁸⁴ Pour cet article, Amelot se base sur le Président de Thou, Wicquefort dans son livre *Ambassadeur* et le cardinal jésuite Pallavicin dans son *Histoire du Concile de Trente*. Pierre Danès était ambassadeur de France au concile de Trente. Amelot le cite longuement.

157) Dangeau

pages 208-209

Généalogie sommaire de cette famille.

158) Dantzik

pages 209-210

« Ville la plus considérable de Prusse Royale et de Pologne dont elle est le Magazin & le boulevard. »³⁸⁵

159) Daquin

pages 210-211

Premier médecin de Louis XIV. Amelot raconte une anecdote à propos de la mort de la reine Marie-Thérèse et cite les *Annales de la Cour & de Paris*.

³⁸⁴ *Mémoires historiques*, tome II, p.188.

160) DAUCOUR de l'Academie Française.

pages 211-213

« Sa critique des Entretiens d'Ariste & d'Eugene est excellente : elle fait encore plus de mal au Pere Bouhours, que celle du Cid n'avoit fait au celebre Pierre Corneille. »³⁸⁶ Par ailleurs, Amelot cite l'*Histoire des Troubles arrivez au Royaume de l'Eloquence* et parle des potins « de nôtre Republique des Lettres ».

161) Daufin. Daupiné.

pages 213-215

Notice sur l'histoire de l'incorporation du Dauphiné dans le royaume de France.

162) Davy du Perron

pages 216-217

Anecdote portant sur le Cardinal Du Perron :

C'est qu'un jour entretenant Henri III. durant son dîner, il avoit eû l'impudence de lui dire : *Je viens de prouver qu'il y a un Dieu ; mais demain, si Vôtre Majesté veut m'écouter encore, je lui prouverai qu'il n'y en a point du tout.* De quoi le Roi eût tant d'horreur, qu'il le bannît pour jamais de sa presence.³⁸⁷

163) De Chaux, ou d'Echaux

pages 217-219

Amelot retrace la carrière de cet ecclésiastique : évêque de Bayonne en 1599, mort en 1641 (âgé de 85 ans). Il fut protégé par Henri IV et le cardinal d'Ossat. Amelot, d'humeur bourdieusienne, rajoute : « Il n'y a guere de Maisons en France qui puissent prouver aujourd'hui seize quartiers paternels & maternels. Les alliances financières ont encanaillé la plus illustre Noblesse. » Le modeste sieur de La Houssaye, par esprit d'émulation des élites, se targue de renifler le sang bleu en connaisseur, avec l'affectation d'un Rohan ou d'un Montmorency...

³⁸⁵ *Mémoires historiques*, tome II, p.209.

³⁸⁶ *Mémoires historiques*, tome II, p.211.

³⁸⁷ *Mémoires historiques*, tome II, p.217.

164) Decret.

pages 219-220

Notice sur la diplomatie. Amelot se réfère à Bockelman et au cardinal d'Ossat.

Le Cardinal d'Ossat appelle *Lettres de paille* les Lettres ou Depêches qui ne contiennent rien d'important & dont il ne peut venir aucun profit ni éclaircissement à ceux qui les interceptent. Nom qui convient encore mieux aux Lettres impertinentes de quelques Ambassadeurs, qui n'écrivent que des bagatelles à leur Maîtres ; les uns par ignorance ; les autres par inattention à ce qui se passa dans les Cours où ils resident.³⁸⁸

165) Dementi

pages 220-221

Anecdote concernant Don Juan d'Autriche, fils naturel de Charlequint.

166) Desbois, Lieutenant General de la Fleche.

page 211

Auteur d'une épitaphe pour Richelieu. Amelot mentionne Gilles Ménage, le poète mondain, qu'il semble avoir connu personnellement.

167) Desmares.

pages 221-222

Prêtre de l'Oratoire, auteur d'un *De l'Église*, qui se serait fait voler et piller son manuscrit par un docteur en Sorbonne. Amelot commente : « *sic vos non vobis mellificatis apes.* »³⁸⁹

168) Desnoyers Secrétaire d'Etat

pages 223-231

³⁸⁸ *Mémoires historiques*, tome II, p. 219-220.

³⁸⁹ *Mémoires historiques*, tome II, p.222.

« Créature » de Richelieu. Amelot nous explique que « Mr. Desnoyers étoit petit, & mangeoit beaucoup : le Cardinal étoit grand, & mangeoit très-peu. Quand Mr. Desnoyers avoit diné avec le Cardinal, il dînoit deux fois. Le Cardinal l'ayant seû, ne le retint plus depuis, à dîner, pour le laisser en sa liberté. »³⁹⁰

169) Deti. & Del Monte Cardinaux.

pages 231-232

Ces jeunes cardinaux de la fin du XVII^e siècle jouent des tours à leurs collègues aînés et font des frasques au conclave. Amelot cite les cardinaux Arnaud d'Ossat et Bentivoglio comme sources des rumeurs de la cour pontificale qu'il rapporte.

170) Diaz Encisso, Espagnols

page 232

Anecdote de deux frères décapités par un boulet de canon. Amelot reprend Coloma et son *Histoire des Guerres de Flandre*.

171) Dolet

page 233

Brûlé pour hérésie — originaire, comme Amelot, d'Orléans.

172) Domaine

pages 233-238

Exposé légal sur le domaine royal : inaliénable, sauf dans certains cas précis et énumérés. Amelot cite les *Mémoires* de De Taix et Comines. Il note qu'en 1545, « le Receveur du Domaine à Paris s'apelloit Nicolas Segulier. »³⁹¹

173) Donski. Blignac

³⁹⁰ *Mémoires historiques*, tome II, p.222.

³⁹¹ *Mémoires historiques*, tome II, p.238.

pages 238-240

Stanislas Domski, évêque de Cujavie, puis de Cracovie. Histoire d'une nomination au cardinalat.

174) De Dominis

pages 240-241

Marc-Antoine de Dominis, archevêque de Spalatro en Dalmatie. Amelot cite la *Cronique de Piasecki, Evêque & Senateur polonois à l'an 1616*.

175) Doron

pages 241-243

Paysan qui aida le duc de Lorraine. Amelot cite *l'Histoire du regne de René, Duc de Lorraine, à l'an 1476*.

176) Dubois

page 243

Abbé persécuté par Paul V et l'inquisition à cause de sa critique du livre d'un jésuite, le P. Juan de Mariana.

177) Du Bosc d'Esmandreville & Sapin.

pages 243-245

Amelot rapporte le sac de Rouen en 1562 : il cite Bourgueville (*Antiquitez de Caën*) et Mézeray et critique ces deux témoignages historiques en les comparant.

178) Duc. Duché. Pairie. Sacre de Rois.

pages 245-258

Notice historique sur l'usage de ces titres et les pratiques reliées. « L'antiquité du Duché donne le rang à la Cour, comme l'antiquité de la Pairie le donne au parlement. »³⁹² Il cite par ailleurs *in extenso* une lettre de l'évêque de Chartres, Nicolas de Thou (1593).

179) DUEL. DUELLISTES.

pages 259-266

Amelot parle de Bouteville, le duelliste enragé exécuté sur ordre de Louis XIII et de Richelieu. Il cite le *Testament politique* de Richelieu.

180) Du Prat.

pages 266-270

Antoine Du Prat, chancelier de France sous François I (vers 1532). Amelot cite Guichardin.

181) Du Vair

pages 270-271.

Garde des Sceaux (1618). Article sur un point de préséance.

182) Eubrard

page 271

Bizarre anecdote qui consiste uniquement en « Ebrard [sic], Seigneur de la Croix, donna un soufflet à Michel Le Teiller [sic], alors Intendant de Justice en Piemont, qui a été depuis Ministre d'Etat, & Chancelier de France. »³⁹³ Autre indice qu'Amelot ne tenait pas en affection les Le Tellier ? Sinon pourquoi raconter une anecdote aussi insignifiante, sinon pour humilier celui dont il est question. Encore une fois : Amelot tentait-il de plaire non pas à Colbert, mort depuis longtemps, mais peut-être à son fils Seignelay ? Plus plausiblement, je crois qu'Amelot remâchait ses aigreurs passées, sans que cela entre dans une perspective courtisane.

³⁹² *Mémoires historiques*, tome II, p.247.

³⁹³ *Mémoires historiques*, tome II, p.271.

183) D'Effiat. Ruzé

pages 271-291

Longue entrée sur Cinq-Mars, le favori de Louis XIII : sa montée, sa disgrâce et son exécution. Amelot cite « Le Procureur Battista Nani, qui a été deux fois Ambassadeur de Venise en France. »

184) Electeurs de l'Empire.

pages 292-376

Très long chapitre sur tous les électeurs, récapitulation historique. On peut se demander si Amelot préparait un livre sur l'Empire (l'article « Autriche » est lui aussi d'une longueur disproportionnée par rapport aux autres, comme nous l'avons vu : le mémorialiste avait accumulé beaucoup de matériel et de notes...). Amelot cite le *Livre I. de l'histoire de Florence* de Machiavel et plusieurs sources allemandes (en Latin), dont Otto Frising. Il semble terminer son chapitre essoufflé : « c'est tout ce que j'avois à dire des Electeurs de l'Empire. »³⁹⁴

185) D'Emery

pages 376-379

Surintendant des finances. Amelot cite Nani ; il raconte les démêlés de Particelli d'Emery et des Parlements au sujet de la Paulette.

186) Entragues — Balsac. Touchet.

pages 379-391

Amelot confronte les témoignages des historiens à propos d'une anecdote concernant les amours de Henri IV. Il cite le cardinal d'Ossat et Mézeray.

187) Epernon. Nogaret. La Valette.

pages 391-410

³⁹⁴ *Mémoires historiques*, tome II, p.376.

Favori d'Henri III. Anecdotes diverses. Amelot cite l'historien Cabrera.

188) Esclainvilliers.

page 411

Bon mot, anecdote à propos de ce lieutenant général et de sa jambe de bois.

189) Estampes.

pages 411-412

François d'Estapes, marquis de Mauny — bègue comme Louis XIII, dont il est le contemporain. Amelot : « Les Princes ont grand besoin du conseil, que le Filofofe Aténodore donna une foi à l'Empereur Auguste de ne rien dire, ni faire, quand il se sentirait piqué, qu'il n'eût prononcé auparavant tout l'Alfabet Grec. »³⁹⁵

190) Este. Modene.

pages 412-414

Anecdote avec Laura Martinozzi, duchesse de Modène (une des nièces de Mazarin) : elle aurait prévu des malheurs pour Charles I d'Angleterre, son future gendre, alors encore duc d'York.

191) D'Estrades

pages 414-425

Histoire d'une querelle entre l'ambassadeur Saint-André et le comte d'Estrades, Maréchal de France. Amelot cite Wicquefort (*Ambassadeur*). À propos de cet auteur, il note que « Wicquefort, toute sa vie grand écornifleur. étoit l'hôte perpétuel de cette table [celle de d'Estrades, ambassadeur de France en Hollande], où il buvoit comme un Templier. »³⁹⁶ On apprend par ailleurs qu'Amelot connaît « un premier Commis de feu Monsieur de Pomponne. »

192) D'Estrées

³⁹⁵ *Mémoires historiques*, tome II, p.411-412.

³⁹⁶ *Mémoires historiques*, tome II, p.423.

pages 425-429

François Annibal d'Estrées, frère de Gabrielle, duchesse de Beaufort et maîtresse de Henri IV. Amelot cite Wicquefort. Il conte (ironiquement ?) une anecdote morale : le mari obéissant et la femme pieuse.

193) Ferrier Ambassadeur

pages 429-434

Président du Ferrier, ambassadeur à Venise. Amelot cite Brantôme (*Éloge de François Premier*) ; il raconte l'anecdote de Henri III à Venise à son retour de Pologne.

194) Feuquières

pages 434-452

Ambassadeur extraordinaire de Louis XIII en Allemagne (1633) pour arriver à un traité, avec le chancelier Oxenstierna de Suede. Amelot cite Battista Nani.

199) Furstenberg

pages 452-460

Guillaume, Comte de Furstemberg, dit Mezeray, pour je ne sais quel mécontentement, soit véritable, soit affecté quita le service de France (de François I.) pour celui de l'Empereur (Charlequint). De nos jours un autre Guillaume, Landgrave de Furstemberg, Evêque de Strassbourg, nous a bien vangez de cette trahison, en quittant le service de l'Empereur Léopold, dont il étoit Sujet, pour celui du Roi de France, dont il a été le principal instrument de guerre contre l'Empire.³⁹⁷

Amelot cite Mézeray, Du Mont (*Mémoires politiques*) et « un Auteur moderne » (*Mémoires servans à l'intelligence de l'Histoire de la Paix de Rysvyck*). Par ailleurs, relevons cette agréable symétrie métaphorique : les *Mémoires* d'Amelot, notre traducteur-traditeur, s'achèvent sur la figure du transfuge, qui change de maître pour mieux se rester fidèle à lui-même...

³⁹⁷ *Mémoires historiques*, tome II, p.452-453.

200) Table des matières, organisée par noms cités — incluant de courts commentaires sur les divers auteurs et personnages dont il est question dans les *Mémoires*.³⁹⁸

Fin du tome II.

³⁹⁸ Par exemple : à « Mézeray », il note que cet historien a été souvent accusé d'inexactitude. Cette table des matières fait donc partie d'un début (incomplet, parcellaire) d'appareil critique.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

1) Principales œuvres d'Amelot de la Houssaye consultées

Source privilégiée :

Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires. « Ouvrage imprimé sur le propre Manuscrit de l'Auteur » — Amsterdam : Michel Charles Le Cène, 1724 [1722 pour l'éd. originale], 2 Volumes.

Autres :

(NB : Je reprends dans cette bibliographie la pratique de Jacob Soll, qui juge qu'Amelot, à cause de son mode d'écriture particulier, doit être considéré comme l'auteur des livres qu'il édite, traduit et annote.)

Histoire du gouvernement de Venise. Paris : Léonard, 1685 [1672].

Histoire du Concile de Trente. [de fra Paolo Sarpi (1552-1623)] Amsterdam : Blaeu, [1683] 1713.

La morale de Tacite. De la flaterie. Paris : Martin et Boudot, 1686.

Tacite : Les six premiers livres des Annales. Paris : Martin, Boudot & Martin, 1690

L'homme de cour [de Baltasar Gracian s.j. (1601-1658)], trad. Amelot de La Houssaie. Paris : Gérard Lebovici, 1990 [1647 orig. ; 1684 pour la version française d'Amelot].

Réflexions, sentences et maximes Morales mises en nouvel ordre, avec des Notes Politiques & Historiques [tirées des *Maximes et Réflexion diverses* de François VI, duc de La Rochefoucauld (1613-1680)] Paris : Ganeau, Bauche et d'Havry, 1754.

Lettres du Cardinal d'Ossat, avec notes historiques & politiques de Mr. Amelot de La Houssaie. Amsterdam : Humbert, 1697.

2) Sources ancillaires :

CHOISY, FRANÇOIS-TIMOLÉON, abbé de (1644-1724) — *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, suivis des *Mémoires de l'abbé de Choisy habillé en femme*. Édition présentée et annotée par Georges Mongrédien. Paris : Mercure de France, 1966.

COMMYNES, PHILIPPE de (1447-1511) — *Mémoires*. Paris : Imprimerie Nationale Éditions, 1994.

FRÉDÉRIC II (1712-1786), roi de Prusse — *Examen du Prince de Machiavel*. La Haye : Van Duren, 1741. 2 volumes.

FRÉMONT D'ABLANCOURT, NICOLAS — *M. Perrot d'Ablancourt vengé, ou Amelot de La Houssaie convaincu de ne pas parler françois et d'expliquer mal le latin*. Amsterdam : A. Wolfgangh, 1686.

FURETIÈRE, ANTOINE (1619-1688) — *Essais d'un dictionnaire universel*. Genève : Slatkine Reprints, 1968.

LA BRUYÈRE, JEAN de (1645-1696) — *Les Caractères*. Paris : Furne, 1853.

LUCINGE, RENÉ de (1553-1615) — *La manière de lire l'histoire*. Genève : Droz, 1993.

MACHIAVEL, NICOLAS (1469-1527) — *Le Prince*. (Traduction V. Périès revue par Joël Gayraud et Jérôme Vérain) Paris : Mille et Une Nuits, 2000.

MARAIS, MATHIEU — *Journal et mémoires de Mathieu Marais, avocat au Parlement de Paris, sur la régence et le règne de Louis XV (1715-1737)*. Genève : Slatkine Reprints, 1967.

NICÉRON, JEAN-PIERRE (1685-1738) — *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres : avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages*. Westmead, Farnborough, Hants : Gregg int. 1968-1969, 43 volumes — seulement le tome XXXV, p. 120-131 concerne Amelot de La Houssaye.

RAPIN, RENÉ s.j. (1621-1687) — *Instructions pour l'Histoire*. Paris : Cramoisy, 1677 [Gallica].

TACITE (200- 276) — *Annales*. (Traduction et commentaires de Pierre Grimal) Paris : Gallimard, 1990.

TALLEMANT DES RÉAUX, GÉDÉON (1619-1692) — *Le Manuscrit 673*. Paris : Klincksieck, 1994.

VOLTAIRE, François Marie Arouet, dit (1694-1778) — *Le Siècle de Louis XIV*. (1756) Rubrique Amelot de La Houssaie (Nicolas) du « Catalogue de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV, pour servir à l'histoire littéraire de ce temps. » Non paginé — repris sur le site www.voltaire-integral.com/html/14/04CATALO_1.html

SOURCES SECONDAIRES

a) Études modernes portant sur Amelot en particulier :

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE — notice numéro FRBNF11888646 (03/06/16)

BURGER, PIERRE-FRANÇOIS — « Deux documents sur Amelot de La Houssaye », *XVII^e siècle*, avril-juin 1981.

FOISNEAU, LUC — « Le machiavélisme acceptable d'Amelot de la ou la vérité politique au siècle de Louis XIV », *Corpus*, 31, 1997.

LUCIANI, GÉRARD — « Légitimité de l'usurpation : la traduction de Machiavel par Amelot de La Houssaye », *Devenir roi. Essais sur la littérature adressée au Prince*. Sous la direction d'Isabelle Cogitore et Francis Goyet. Grenoble : ELLUG Université Stendhal, 2001, p.45-62.

SOLL, JACOB — *Publishing The Prince. History, Reading, & the Birth of Political Criticism*. Ann Arbor : The University of Michigan Press, 2005.

— — — « Amelot de La Houssaye (1634-1706) Annotates Tacitus », *Journal of the History of Ideas*, 61, 2, avril 2000.

— — — « The Hand-Annotated Copy of the *Histoire du gouvernement de Venise*, or How Amelot de la Houssaie Wrote his History », *Bulletin du bibliophile*, vol 2, 1995, p.279-293.

SUPPA, SILVIO — « Parcours de l'antimachiavelisme : les Jésuites italiens, l'interprétation prudente d'Amelot de La Houssaie », dans *L'antimachiavélisme de la Renaissance aux Lumières. Problèmes d'histoire des religions*, t.8, 1997.

VIALON-SCHONEVELD, MARIE — « Amelot, Traducteur engagé ? » dans *Formes littéraires du de la Renaissance au XVIIIe siècle. Angleterre et Europe*. Actes du Colloque international (19-21 septembre 2002) Jean et Jacques Wagner, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2003.

VIALON-SCHONEVELD, MARIE ET BERNARD DOMPNIER — « Les traducteurs français de l'*Histoire du concile de Trente* de Paolo Sarpi », *La traduction de la Renaissance à l'Âge classique*, Saint-Étienne : PUSE, 2001.

b) Politique, institutions, religion, gouvernement, société au XVII^e siècle

ANTOINE, MICHEL — *Le dur métier de roi : études sur la civilisation politique de la France d'Ancien Régime*. Paris : PUF, 1986.

ARIÈS, PHILIPPE et GEORGE DUBY (sous la direction de) — *Histoire de la vie privée. Tome 3. De la Renaissance aux Lumières*. Paris : Seuil, 1999 (1985).

BLUCHE, FRANÇOIS et SOLNON, J.-F. — *La Véritable hiérarchie sociale de l'ancienne France. Le tarif de la première capitation (1665)*. Genève : Droz, 1983.

BLUCHE, FRANÇOIS — *Louis XIV*. Paris : Fayard, 1986.

— — — *La vie quotidienne au temps de Louis XIV*. Paris : Hachette, 1984.

— — — *Richelieu*. Paris : Perrin, 2003

BUSSON, HENRI — *La Religion des Classiques (1660-1685)*. Paris : PUF, 1948.

CHARTIER, ROGER, JULIA, D., COMPÈRE, M.-M., *L'Éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*. Paris : SEDES, 1976.

Comment les Français voyaient la France au XVII^e siècle. *XVII^e Siècle*, 1955, n^{os} 25-26.

CORVISIER, ANDRÉ — *La France de Louis XIV 1643-1715, ordre intérieur et place en Europe*. Paris : Société d'édition d'enseignement supérieur, 1981.

CRAVIERI, BENEDETTA — *L'Âge de la conversation*. Paris : Gallimard, 2002.

DELUMEAU, JEAN — *Le Catholicisme entre Luther et Voltaire*. Paris : PUF, 1971. 358 pages.

ELIAS, NORBERT — *La Civilisation de mœurs*. Paris : Calmann-Lévy, 1973.

— — — *La société de cour*. Paris : Calmann-Lévy, 1974.

GOUBERT, PIERRE et ROCHE, DANIEL — *Les Français et l'Ancien Régime*. Paris : A. Colin, 1984.

GOUBERT, PIERRE — *Louis XIV et vingt millions de Français*. Paris : Fayard, 1966.

— — — *Initiation à l'histoire de la France*. Paris : Fayard-Tallandier, 1984.

HILLAIRET, JACQUES — *Gibets, piloris et cachots du vieux Paris*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1956.

LAMARCHE-VADEL, GAËTANE — *De la duplicité. Les figures du secret au XVII^e siècle*. Paris : La Différence, 1994.

LE NABOUR, ÉRIC — *La Reynie, le policier de Louis XIV*. Paris : Perrin, 1991.

LEROY-LADURIE, EMMANUEL — *L'Ancien Régime de Louis XIII à Louis XIV. t. I, L'absolutisme en vraie grandeur (1610-1765)*. Paris : Hachette, 1993.

— — — *Saint-Simon ou le système de la cour*. Paris : Fayard, 1997.

MANDROU, ROBERT — *La Raison du prince. L'Europe Absolutiste 1649-1775*. Paris : Fayard, 1977.

MONGRÉDIEN, GEORGES — *La Vie de société au XVII^e et XVIII^e siècle*. Paris : Hachette, 1950.

MOUSNIER, ROLAND — *Les Institutions de la France sous la monarchie absolue 1598-1789*. Paris : PUF, 1974.

— — — *L'Homme rouge ou la vie du cardinal de Richelieu (1585-1542)*. Paris : Laffont, 1992.

MUCHEMBLED, ROBERT — *L'Invention de l'homme moderne. Sensibilités, mœurs et comportements collectifs sous l'Ancien Régime*. Paris : Fayard, 1988.

PETITFILS, JEAN-CHRISTIAN — *Le Régent*. Paris : Fayard, 1986.

— — — *Madame de Montespan*. Paris : Fayard, 1988

— — — *Louis XIV*. Paris : Perrin, 1995.

— — — *Fouquet*. Paris : Perrin, 1998.

— — — *Le Masque de fer*. Paris : Perrin, 2003.

PILLORGET, RENÉ et PILLORGET, SUZANNE — *France baroque, France classique*. Paris : Laffont, 1995.

POMIAN, KRZYSTOF — *Collectionneurs, amateurs, curieux : Paris-Venise, XVIe-XVIIIe siècles*. Paris : Gallimard, 1987.

RANUM, OREST — "Courtesy, absolutism and the rise of the French state, 1630-1660", *Journal of Modern History*, 52, 1980, p.426-451.

ROTH, O. — *Die Gesellschaft der Honnêtes Gens. Zur sozialetischen Grundlegung des honnêteté-Ideals bei L. R. Heidelberg* : Carl Winter, 1981.

TAVENEAUX, R. — *Le Catholicisme dans la France classique (1600-1715)*. Paris : SEDES-CDU, 1980. 2 volumes.

VIALA, ALAIN — *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*. Paris : Minuit, 1985.

WILHELM, JACQUES — *La vie quotidienne des Parisiens au temps du Roi-Soleil (1660-1715)*. Paris : Hachette, 1977.

c) Culture, littérature, genres

ADAM, ANTOINE — *Littérature française*. Paris : Arthaud, 1968.

ARIÈS, PHILIPPE — *Le Temps de l'histoire*. Paris : Seuil, 1986 [1951].

— — — « Pourquoi écrit-on des Mémoires ? », dans Hennequin, Jacques et Hepp, Noémi (éds.)
— *Les Valeurs chez les mémorialistes français du XVII^e siècle avant la Fronde*, Actes du colloque de Strasbourg et de Metz. Paris : Klincksieck, 1979, p. 13-20.

BECQ, ANNIE (sous la direction de) — *L'Encyclopédisme, actes du colloque de Caen 12-16 janvier 1987*. Paris : Klincksieck, 1991.

BERTAUD, MADELEINE et LABERTIT, ANDRÉ (sous la direction de) — *De L'Estoile à Saint-Simon, recherche sur la culture des Mémorialistes au temps des trois premiers rois Bourbon*. Actes de la journée d'étude organisée le 22 mai 1992 par le Centre de Philologie et de Littératures romanes de Strasbourg. Paris : Klincksieck, 1993.

BEUGNOT, BERNARD — « Livre de raison, livre de retraite : deux tentations du mémorialiste », dans *Les Valeurs chez les mémorialistes français du XVII^e siècle avant la Fronde*, Actes du colloque de Strasbourg et de Metz. Paris : Klincksieck, 1979, p. 47-64.

BOTS, HANS et WAQUET, FRANÇOISE — *La République des Lettres*. Paris : Belin, 1997.

— — — (éds.) — *Commercium litterarium. La communication dans la République des lettres, 1600-1750*. Colloques de Paris et Nimègue. Amsterdam et Maarsen : APA-Holland University Press, 1994.

BURY, EMMANUEL — *Littérature et politesse : l'invention de l'honnête homme (1580-1750)*. Paris : PUF, 1996.

CÉARD, JEAN — « La transformation du genre du commentaire », *L'Automne de la Renaissance*. Paris : Vrin, 1981.

CHARBONNEAU, FRÉDÉRIC — *Les Silences de l'histoire. Les mémoires français du XVII^e siècle*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2000.

— — — « Les Mémoires français du XVII^e siècle. Prolégomènes à l'établissement d'un corpus », *XVII^e siècle*, n° 191 (1996), p. 349-357.

— — — « La mémoire des autres. Historiens et plagiaires d'Ancien Régime », *Tangence*, no 74 (2004), p. 59-69.

CHARTIER, ROGER — *Culture écrite et société*. Paris : Albin Michel, 1996.

— — — *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*. Paris : Seuil, 1987.

CHARTIER, ROGER et MARTIN, H.-J. (éds.) — *Histoire de l'édition française*. t. II, *Le livre triomphant. 1660-1830*, 1984.

CHEVALLIER, JEAN-JACQUES — *Les Grandes œuvres politiques de Machiavel à nos jours*. Paris : A. Colin, 1970.

CIORANESCU, ALEXANDRE — *Le Masque et le visage. Du baroque espagnol au classicisme français*. Genève : Droz, 1983.

COIRAULT, YVES — « Autobiographies et Mémoires (XVII^e et XVIII^e siècles) ou existence et naissance de l'autobiographie », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, no 6, 1975. p. 937-953.

CONLON, GEORGES — *Prélude aux Lumières (1680-1715)*. Genève : Droz, 1970-1975. 6 volumes.

DÉMORIS, RENÉ — « Aux origines de l'homme historique. Le croisement au XVII^e siècle du roman et de l'histoire (nouvelles et pseudo-mémoires) », *Le Roman Historique*, colloque du CMR 17. Marseille : Ronzeaud, 1983.

DENS, JEAN-PIERRE — *L'Honnête homme et la critique du goût : esthétique et société au XVII^e siècle*. Lexington, Kentucky : French Forum, 1981.

— — — « L'art de la conversation au XVII^e siècle », *Les Lettres Romanes*, 27, 1973. p. 40-49.

EVANS, W.H. — *L'Historien Mézeray et la conception de l'histoire en France au XVII^e siècle*. Paris : Gamber, 1930.

FARGE, ARLETTE — *Dire et mal dire. L'Opinion publique au XVIII^e siècle*. Paris, Seuil, 1992.

FOISNEAU, LUC (dir.) — *La Découverte du principe de raison*. Paris : PUF, 2001.

FUMAROLI, MARC — *La Diplomatie de l'esprit*. Paris : Hermann, 1994.

— — — « Les abeilles et les araignées » dans *La Querelle des Anciens et des Modernes*. Paris : Gallimard, 2001.

FUMAROLI, MARC, SALAZAR, PH. J., BURY, E. (éds.) — *Le Loisir lettré à l'âge classique*. Genève : Droz, 1996.

GÉGOU, FABIENNE — *Antoine Furetière abbé de Chalivoy ou La chute d'un immortel*. Paris : Librairie A. Nizet, 1962.

GOLDSMITH, ELIZABETH C. — *Exclusive Conversations : The Art of Interaction in Seventeenth Century France*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press, 1988.

GOYET, FRANCIS — « Encyclopédie et “lieux communs” » dans *L'Encyclopédisme*. Actes du colloque de Caen 12-16 janvier 1987, sous la direction d'Annie Becq. Paris : Klincksieck, 1991.

— — — « La prudence : entre sublime et raison d'État » dans *Devenir roi. Essais sur la littérature adressée au Prince*. Sous la direction d'Isabelle Cogitore et Francis Goyet. Grenoble : ELLUG Université Stendhal, 2001, p.163-178.

GRAFTON, ANTHONY — *Faussaires et critiques*. Paris : Les Belles Lettres, 1993.

GRELL, CHANTAL — *Histoire intellectuelle et culturelle de la France du Grand Siècle 1654-1715*. Paris : Nathan, 2000.

HARTH, ERICA — *Ideology and Culture in Seventeenth Century France*. Ithaca : Cornell University Press, 1983.

HAZARD, PAUL — *La crise de la conscience Européenne 1680-1715*. Paris : Fayard, 1961 [1935].

HENNEQUIN, JACQUES et HEPP, NOÉMI (éds.) — *Les Valeurs chez les mémorialistes français du XVII^e siècle avant la Fronde*, Actes du colloque de Strasbourg et de Metz. Paris : Klincksieck, 1979.

HOURCADE, PHILIPPE — « Problématique de l'anecdote dans l'historiographie à l'âge classique », *L'Histoire au XVII^e siècle*, sous la direction de Suzanne Guellouz, *Littératures classiques*, n° 30, printemps 1997. p. 75-82.

KRIEGEL, BLANDINE — *L'Histoire à l'Âge classique*. Paris : PUF, 1988.

KRUSE, M. — *Die Maxime in der Französischen Literatur. Studien zum Werk La Rochefoucaulds und seiner Nachfolger*. Hambourg : Winkelmann, 1960.

LAFOND, J. (sous la direction de) — *Les Formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVI^e XVII^e siècle)*, Paris, Vrin, 1984.

La Monarchie absolutiste et l'histoire en France, Théories du pouvoir, propagandes monarchiques et mythologies nationales. Colloque du 26-28 mai 1986. Paris : Presses Universitaires Paris-Sorbonne, 1987.

LEJEUNE, PHILIPPE — *Le Pacte autobiographique*. Paris : Seuil, 1975.

— — — *L'Autobiographie en France*. Paris : Armand Colin, 1971.

LENIENT, CHARLES — *Étude sur Bayle*. Genève : Slatkine Reprints, 1970.

LEPAPE, PIERRE — *Le Pays de la littérature. Des Serments de Strasbourg à l'enterrement de Sartre*. Paris : Seuil, 2003.

LESNE, EMMANUÈLE — *La Poétique des mémoires (1650-1685)*. Paris : Honoré Champion, 1996.

MARTIN, H.J. — *Livre, Pouvoir et Société à Paris au XVII^e siècle*. Genève : Droz, 1969. 2 volumes.

Mémoires et création littéraire. XVII^e Siècle, n^{os} 94-95, 1971.

MESNARD, J., *La culture du XVII^e siècle. Enquêtes et synthèses*. Paris : PUF, 1992.

MORINEAU, DOMINIQUE — *La Réception des historiens anciens dans l'historiographie française, fin XVII^e-début XVIII^e siècle*. Thèse de Doctorat de Littérature française de Paris IV, 1988.

NEMER, M. — « Les intermittences de la vérité. Maxime, sentence ou aphorisme... », *Studi francesi*, 78, septembre-décembre 1982.

NIES, FRITZ — *Genres mineurs*. Munich : Fink, 1978.

PRÉLOT, MARCEL — *Histoire des idées politiques*. Paris : Dalloz, 1990.

QUENEAU, R. (sous la direction de) — *Histoire des littératures, t. III : Littératures française, connexes et marginales*. Paris : Gallimard, 1958.

RANUM, ORESTE — *Artisans of Glory. Writers and Historical Thought in Seventeenth Century France*. Chapel Hill : The University of North Carolina Press, 1980.

SANCIER-CHATEAU, ANNE — *Introduction à la langue du XVII^e siècle*. Paris : Nathan, 1993.

SIMON, ALFRED — *Molière ou la vie de Jean-Baptiste Poquelin*. Paris : Seuil, 1995.

THWEATT, W. — *La Rochefoucauld and the Seventeenth-Century Concept of the self*. Genève : Droz, 1980.

VAN DELFT, LOUIS — *Littérature et anthropologie. Nature et caractère à l'âge classique*. Paris : PUF, 1993.

WAQUET, FRANÇOISE — *Le modèle Français et l'Italie savante : conscience de soi et perception de l'autre dans la république des lettres (1660-1750)*. Rome : École française de Rome, Palais Farnèse, 1989.

— — — « De la lettre érudite au périodique savant. Les faux-semblants d'une mutation intellectuelle », in *XVII^e Siècle*, n° 140, 1983, p.347-359.

WILD, FRANCINE — *Naissance du genre des Ana (1574-1712)*. Paris : Honoré Champion, 2001.

WORTLEY, W. VICTOR — *Tallemant des Réaux. The man Through His Style*. The Hague : Mouton, 1969.

d) Diplomatie, Venise

ALEM, JEAN-PIERRE — *L'Espionnage à travers les âges*. Paris : Stock, 1977.

ANDRÉ, L. — *Louis XIV et l'Europe*. Paris : Albin Michel, 1950.

— — — « Problèmes de politique étrangère sous Louis XIV ». Numéro spécial de *XVII^e Siècle*, 1960, n^{os} 46-47.

BÉLY, LUCIEN — *Les Relations internationales en Europe : XVII^e-XVIII^e siècles*. Paris : PUF, 1992.

— — — *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*. Paris : Fayard, 1990.

— — — (dir.) *L'Invention de la diplomatie*. Paris : PUF, 1998.

BENZONI, GINO (éd.) — *Storia di Venezia, dalle origine alla caduta della Serenissima*. Vol. III. Rome : Istituto della Enciclopedia italiano, 1997.

BURKE, PETER — *Venice and Amsterdam : A Study of Seventeenth-Century Élites*. London : Temple Smith, 1974.

McNEILL, WILLIAM HARDY — *The Hinge of Europe. Venice : 1081-1797*. Chicago : University of Chicago Press, 1974.

NEVEU, B. — « Les relations diplomatiques en Europe au XVII^e siècle », in *Annuaire, École pratique des hautes études, IVe section, Sciences historiques et philologiques*, année 1976-1977, p.809-825.

PRACOMTAL, ALIETTE de — *Un Ambassadeur de Louis XIV à Venise, 1679-1682*. Doudeville : A. Gillet, 1989.

e) Problématiques d'épistémologie historique

BARTHES, ROLAND — *Le bruissement de la langue, Essais critiques IV*. Paris : Seuil, 1984. En particulier « Le discours de l'histoire », p. 163-177.

BURKE, PETER — *What is cultural history?* Cambridge : Polity Press, 2004

DE CERTEAU, MICHEL — *L'écriture de l'histoire*. Paris : Gallimard, 1975.

DOSSE, FRANÇOIS — *L'histoire ou le temps réfléchi*. Paris : Hatier, 1999.

— — — *L'Histoire en miettes. Des annales à la nouvelle histoire*, Paris, La Découverte, 1987.

FOUCAULT, MICHEL — *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 1969.

— — — *Les Mots et les Choses*. Paris : Gallimard, 1966.

— — — « L'écriture de soi », *Corps écrit*, n° 5. Paris : PUF, 1983.

FUMAROLI, MARC — « Historiographie et épistémologie », *Certitudes et incertitudes de l'histoire*, sous la direction de G. Gadoffre. Paris : PUF, 1987. p. 87-104.

GRAFTON, ANTHONY — *Les Origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note en bas de page*. Paris : Seuil, 1998.

JOUANNA, ARLETTE — *L'Intelligence du passé, les faits, l'écriture et le sens*, Mélanges offerts à Jean Lafond. Tours : 1988.

MOMIGLIANO, ARNALDO — « Ancient History and the Antiquarians », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, vol. XIII, 1950, n° 4.

POIRRIER, PHILIPPE — *Les Enjeux de l'histoire culturelle*. Paris : Seuil, 2004.

RENAUT, ALAIN — « Introduction » à *Histoire et cultures de Johann Gottfried Herder*. Paris : Flammarion, 2000. p. 7-39.

RICŒUR, PAUL — *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil, 2000.

VEYNE, PAUL — *Comment on écrit l'histoire, suivi de Foucault révolutionne l'histoire*. Paris : Seuil, 1978.

f) Livres de référence

BLUCHE, FRANÇOIS (dir.) — *Dictionnaire du Grand Siècle*. Paris : Fayard, 1990.

BOURGEOIS, ÉMILE et ANDRÉ, LOUIS — *Les Sources de l'histoire en France au XVII^e siècle*, « Mémoires et Lettres ». Paris : Picard, 1913.

DUPRÉ, P. — *Encyclopédie des Citations*. Paris : Trévis, 1959.

CIORANESCU, ALEXANDRE, *Bibliographie de la littérature française du dix-septième siècle*. Paris : CNRS, 1969. p. 201-202.

MICHAUD, L. G. — *Biographie universelle ancienne et moderne*. Paris : Delagrave, 1870-1873, 45 vol.

PRÉVOT, M., ROMAN D'AMAT et TRIBOUT DE MOREMBERT, H. (éds.) — *Dictionnaire de biographie française*. Paris : Letouzey et Ané, 1933 et années suivantes.

REY, ALAIN (éd.) — *Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*. Paris : Le Robert, 1985.

SOLNON, J.-F. (éd.) — *Sources d'histoire de la France moderne. XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècle*. Paris : Larousse, 1994.

VAN HOOFF, HENRI (éd.) — « Amelot de La Houssaye (Abraham-Nicolas ou Nicolas) » *Dictionnaire universel des traducteurs*. Genève : Slatkine, 1993.

g) Autres sources et ouvrages

BARIDON, MICHEL — *Les Jardins*. Paris : Laffont, 1998

BORGES, JORGE LUIS — *Le livre de sable*. (Traduction : Françoise-Marie Rosset) Paris : Gallimard, 1996.

— — — « Pierre Ménard, auteur du Quichotte » in *Nouvelles* (Traduction : P. Verdevoye) Paris : Folio, 1986.

« Cabinets de curiosités. XVI^e et XVII^e siècles. » pages.infinit.net/cabinet/definition.html

DIAMOND, JARED — *Guns, Germs and Steel. The Fate of Human Societies*. New York : Norton, 1997.

GENTRY, CURT — *J. Edgar Hoover. The Man and His Secrets*. New York : Norton, 1991.

GINSBURG, CARLO — *Le Fromage et les vers. L'univers d'un meunier au XVI^e siècle*. Paris : Nouvelle bibliothèque scientifique, 1980.

JOUET, THIERRY — « Jardin baroque »

<http://thierry.jouet.free.fr/cours/histoirejardin/jardinbaroque.htm>

MARIE DE L'INCARNATION — *Relation de 1654*. Québec : Les Ursulines de Québec, 1985.

